



CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

INSTITUT NATIONAL DES TECHNIQUES DE LA DOCUMENTATION

MEMOIRE pour obtenir le
Titre professionnel "Chef de projet en ingénierie documentaire" INTD
niveau I

Présenté et soutenu par
Laurène Bertrand

le 13 octobre 2008

Réflexion sur la définition et l'organisation de la
documentation au sein d'un musée
Quel service d'information et de documentation
au musée national du Sport ?

Adriana Lopez
Claude Boli

Cycle supérieur Promotion XXXVII

Remerciements

La réalisation de ce mémoire met fin à 7 années d'études supérieures. Cela clôt bien un cycle. Je remercie ma famille et mes amis, mais surtout mon futur mari et mon fils, d'avoir supporter mes excès de travail, mes parents de m'avoir aider financièrement et moralement dans ce long trajet intellectuel. Mais sachez que ce n'est sans doute pas fini. Je reprendrais des études un jour, c'est sûr.

Je souhaite remercier aussi tous les étudiants du groupe 1 de la promotion XXXVII sans qui je n'y serais jamais arriver. Merci pour leur sympathie, leur générosité et leur amitié.

Enfin, je voudrais remercier toute l'équipe du musée national du Sport sans qui se mémoire n'aurait pu voir le jour. Et tout particulièrement, Claude Boli, pour sa volonté de transmettre son savoir et sa générosité.

Notice

BERTRAND Laurène. Réflexion sur la définition et l'organisation de la documentation au sein d'un musée, Quel service d'information et de documentation au musée national du Sport ?. 2008. 141p. Mémoire pour l'obtention du diplôme supérieur « Chef de projet en ingénierie documentaire ». INTD-CNAM. 2008.

Résumé : Alors que certains auteurs évoquent la crise identitaire des documentalistes de musées ou encore que d'autres ciblent leur réflexion sur une activité documentaire, il s'agit dans ce mémoire de définir ce qu'est la documentation dans un musée et d'élargir cette définition à toute l'information circulant au sein d'un musée (information papier et numérique). Le but étant de proposer des solutions à l'organisation de cette information multiple et complexe. Ensuite une analyse marketing de l'information et de la documentation du musée national du Sport permet de mettre en exergue les opportunités pour le futur musée. Enfin, la dernière partie apporte des conclusions et propose des scénarios pour la mise en place d'un service d'information et de documentation au sein d'un musée national du Sport.

Mots-clés : musée, information-documentation, technologie de l'information, site web, centre de documentation, sport, service d'information.

Table des matières

Table des matières	4
Introduction	6
Première partie : Réflexion sur la notion de « documentation » au sein d'un musée	10
1 La spécificité de la documentation au sein d'un musée : un service consacré à documenter uniquement les collections ?	12
1.1 La documentation muséale : Une définition classique	12
1.2 Une limite souvent problématique entre documentation-archives, documentation-bibliothèque et documentation-collections	21
1.3 Le statut des documents iconographiques et audiovisuels: un objet documentaire ?	27
1.4 La documentation numérique : une définition plus large	29
2 Publics et services d'information et de documentation de musées	33
2.1 Les services d'information et de documentation dans les musées	33
2.2 A qui sert l'information et la documentation d'un musée ?	38
3 Un nouvel intérêt pour la diffusion de l'information: nouvelles technologies et communication, l'information et la documentation au centre des enjeux	47
3.1 Les sites internet de musées, un produit documentaire prometteur	47
3.2 « Du musée virtuel au musée médiathèque » : les bases de données documentaires multimédias et les portails documentaires	50
3.3 Une nouvelle organisation de la documentation dans les musées : la création d'un pôle d'information et de documentation	54
Deuxième partie : Analyse marketing de la documentation du musée national du sport	56
1 Analyse interne	58
1.1 Analyse de l'existant	58
1.2 Enquête des utilisateurs	71
2 Analyse externe	75
2.1 Analyse de l'environnement : la documentation sportive	75
2.2 Analyse des besoins : information et documentation sportive	96
Troisième partie : Quel service d'information et de documentation pour le futur Musée national du Sport ?	103
1 Un service d'information et de documentation présent sur le Web et proposant un accueil au public spécialisé	105
1.1 Le projet et le positionnement	105
1.2 Une organisation : moyens humains, matériels et financiers	106
1.3 Une documentation virtuelle	106

1.4	La gestion des fonds spécialisés : photos, films, audio	107
1.5	Valorisation et services payants du centre	107
2	Un service d'information et de documentation présent sur le Web (documents audiovisuels et les produits multimédias) et proposant un accueil au public spécialisé et au public scolaire.....	109
2.1	Le projet et le positionnement	109
2.2	Une organisation : moyens humains, matériels et financiers	110
2.3	Une documentation virtuelle	110
2.4	La gestion des fonds spécialisés : photos, films, audio	111
2.5	Valorisation et services payants du centre	112
3	Un centre de recherche en histoire du sport présent physiquement et virtuellement sur le Web et un service d'information et de documentation ouvert à tous pour une consultation ciblée sur différents types de public..	113
3.1	Le projet et le positionnement	113
3.2	Une organisation : moyens humains, matériels et financiers	114
3.3	Une documentation virtuelle	114
3.4	La gestion des fonds spécialisés : photos, films, audio	115
3.5	Valorisation et services payants du centre	116
	Conclusion	117
	Bibliographie	120
	Annexes	135

Introduction

Pourquoi un musée du sport ? Dans quel but ? Quel intérêt à dépenser des millions dans la construction d'un tel musée ? Quel public pour un musée de ce type ? Quel objectif pédagogique ? Quelle information délivrer ? C'est à ces questions qu'essaient de répondre les directeurs successifs du musée du sport français depuis sa création dans les années 1960, en collaboration avec son institution de tutelle, aujourd'hui, le Secrétariat aux Sports, à la Jeunesse et à la Vie Associative [68, 69, Durry ; 74, Porte ; 72 Gourarier].

Alors que le sport, en tant qu'activité physique pratiquée individuellement ou collectivement avec un but de loisir, de compétition ou d'hygiène de vie, a envahi la société, le musée du sport essaie laborieusement d'exister. Créé en 1962 par le Colonel Crespin et Jean Durry, il n'a réellement présenté ses œuvres au public que lors de l'ouverture des galeries d'exposition situées au Parc des Princes de 1988 à 1998 [73, Porte]. Depuis, le musée cherche un lieu où exposer ses collections, proposer des activités culturelles et pédagogiques, et mettre à disposition de l'information, de la documentation (sur les œuvres et les artistes) et des archives (imprimés, photos, vidéos, sons).

Ces questions reviennent sans cesse : Que peut apporter un musée national du sport au grand public ? à la société ? au monde sportif ? à tous ceux qui ont suivi de près ou de loin les résultats des français aux Jeux Olympiques de Pékin, en cette année 2008 ? Quelle information peut-il apporter dans une société où l'actualité sportive est omniprésente ?

C'est dans ce contexte de mise en place d'un projet de création d'un musée national du sport que se pose la question : Quelle information et quelle documentation peut ou doit proposer le musée national du Sport ?

Pour répondre à cette problématique, nous devons déjà nous demander : qu'est-ce que la documentation muséale et plus largement quelle information et quelle documentation trouve-t-on dans un musée ?

D'après la définition du musée de l'ICOM (le Conseil international des musées) en 2004, « *Le musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation. (...)* »¹ [49, ICOM].

Le musée quelque soit sa thématique, se doit, donc, « *étant au service de la société et de son développement* » d'ouvrir sa documentation au public, de créer un cadre de recherche pour tous ceux qui le souhaitent et de proposer de l'information à tous, selon différentes médiations : expositions, centre d'archives, bases de données des collections, site internet, portail documentaire...

1 Statuts de l'ICOM art.2 §.1

Pour amener une réflexion sur ce point, nous devons ouvrir la notion de « *documentation*² » à celle plus générale d'« *information*³ ». Il s'agit ici, d'adopter une réflexion générale sur les « *systèmes d'information*⁴ ». De plus, l'information et le document se mêlant de plus en plus sur une même interface virtuelle ou numérique, la notion de documentation ne suffit pas à comprendre et mettre en place une stratégie de gestion de l'information au sein d'un musée. Nous essaierons donc ici d'amener une réflexion sur : quelle information produit et diffuse un musée ? Comment est-elle gérée ? Quel type de documentation propose un musée ? Comment est-elle accessible ? Quelle stratégie adopter pour valoriser cette information ?

Le traitement de la documentation au sein des musées évolue au rythme des évolutions technologiques. Après les bases de données, le site internet a fait son apparition dans les institutions muséales surtout dans les années 2000. C'est l'apparition du musée virtuel, ce musée qui constitue une référence au musée réel selon Geneviève Vidal, car « *il présente des expositions, issues d'expositions réelles ou bien conçues exclusivement pour être mises en réseau ou sur disque optique, des informations sur les activités du musée, des articles, des fiches de lecture sur les œuvres* ». Il peut « *être géré par les acteurs traditionnels des musées, mais aussi par les responsables des services touristiques des villes cherchant à valoriser leur patrimoine, ou encore des individus passionnés* ».

Cette information présente sur les sites muséaux peut être la résultante du traitement documentaire des collections du musée (les bases de données en ligne), de la documentation pédagogique ou même de l'information scientifique produite par le musée. Quelle place occupe toute cette information au sein du musée virtuel ? Quelles sont les possibilités nouvelles pour la documentation d'un musée ? Quels sont les acteurs de ce système d'information ? Et quels enjeux derrière ces nouvelles stratégies de communication et de diffusion de l'information ? L'apparition du musée virtuel, a-t-elle modifiée l'organisation et la gestion de l'information au sein des musées ? De nouveaux circuits d'informations se sont-ils créés ?

Dans ce mémoire, nous tentons de répondre à certaines de ces questions en suivant une méthodologie basée sur :

1. une lecture de la littérature spécialisée
2. la réalisation d'enquêtes, d'entretiens et de questionnaires :

2 D'après le vocabulaire de l'ADBS. Documentation : ensemble des méthodes et des techniques de traitement systématique de documents ou d'informations, quel que soit leur support, mises en œuvre pour répondre aux besoins des usagers et incluant l'acquisition, le signalement, l'analyse documentaire, l'indexation, le stockage, la recherche, la diffusion de ces documents ou informations.

3 D'après le vocabulaire de l'ADBS. Information : Élément de connaissance susceptible d'être représenté à l'aide de convention pour être conservé, traité ou communiqué (JO du 17 janvier 1982).

4 D'après le vocabulaire de l'ADBS. Système d'information : Ensemble d'éléments en interaction et formant un tout organisé et cohérent, mis en œuvre pour gérer, stocker et permettre l'accès à

Pour les musées d'art :

- Centre de documentation du Musée d'Orsay
- Centre de documentation du Musée des Arts Décoratifs
- Centre de documentation du Musée Mac-Val

Pour les musées thématiques :

- Médiathèque du Musée des Arts et Métiers
- Centre de ressources du Musée de l'air et de l'espace
- Musée et médiathèque du musée du Quai Branly
- Médiathèque de la Cité de l'immigration
- Médiathèque de la Cité de la musique
- Comité International Olympique et le musée de Lausanne

Mais aussi à l'aide de grilles d'analyses de sites muséaux tels que :

- Site du musée du Quai Branly
- Site de la Cité de la Musique
- Site de la Cité des Sciences
- Site du musée de Lausanne, etc...

Alors que certains auteurs évoquent la crise identitaire des documentalistes de musées [25, Jouys-Barbelin] ou encore que d'autres ciblent leur réflexion sur une activité documentaire [48, Delaveau-Hannezo], il s'agit ici de définir ce qu'est la documentation dans un musée et d'élargir cette définition à toute l'information circulant au sein d'un musée (information papier et numérique). Le but étant de proposer des solutions à l'organisation de cette information multiple et complexe. Ensuite une analyse marketing de l'information et de la documentation du musée national du Sport permettra de mettre en exergue les opportunités pour le futur musée. Enfin, la dernière partie apportera des conclusions et proposera des scénarios pour la mise en place d'un service d'information et de documentation au sein d'un musée national du Sport.

l'information et définis tant au niveau des politiques que des procédures et des ressources matérielles et humaines.

**Première partie : Réflexion sur la
notion de « documentation » au sein
d'un musée**

Aujourd'hui, le rôle de l'information dans la société est en constante progression. La demande d'information du public est de plus en plus importante. L'information est diffusée par des organisations de plus en plus nombreuses. Et comme le rappelle Jeanne Hogenboom, « *Les rapides changements technologiques dans le domaine de la communication ont également une influence sur les processus de diffusion de l'information. Les professionnels des musées concernés par la problématique de la documentation se trouvent eux-mêmes au centre de ces changements.* »[23, Hogenboom]

En effet, les musées, en tant qu'institution culturelle et donc, producteurs et diffuseurs d'information sont au cœur de ces problématiques et doivent faire leur place dans cette nébuleuse informationnelle.

Si le musée est concerné, les professionnels de l'information et de la documentation en ressentent d'autant plus les effets.

Quelle place, quel rôle, quelle fonction et quelle organisation des services d'information et de documentation des musées ? Quels enjeux face à la montée des Nouvelles Technologies de l'information et de la documentation (NTIC) et à la prise de conscience de la diffusion de l'information ? Une logique de communication ?

Cette tentative de réponse au sein de cette étude va nous permettre de comprendre les enjeux actuels de la documentation muséale.

Ainsi même si tous les musées ne disposent pas de centres de documentation, nous pourrions analyser ce qu'on entend par « documentation » au sein des musées. Ensuite, nous regarderons de près l'utilisation de cette documentation et le public utilisateur. Enfin, nous amènerons quelques réflexions sur l'enjeu des NTIC pour la documentation des musées.

1 La spécificité de la documentation au sein d'un musée : un service consacré à documenter uniquement les collections ?

1.1 La documentation muséale : Une définition classique

Selon les statuts du Conseil international des musées (ICOM), « le musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose, à des fins d'études, d'éducation et de délectation» [15, ICOM]. Ainsi, chaque musée se doit d'étudier ses œuvres et d'élaborer pour chacune d'entre elles une documentation, appelée « dossier d'œuvre ».

La littérature muséographique est de façon étonnante unanime sur la notion de « documentation muséale » au sein d'un musée. Il s'agit d'une activité : documenter les collections du musée, d'un ensemble de documents, d'un outil de gestion et de diffusion au public.

1.1.1 Une activité présente dans tous les musées

1.1.1.1 Documenter les collections

Un musée collecte, gère et préserve des objets qu'il acquiert par don, achat ou legs. Cette mission d'acquisition et de conservation s'accompagne d'autres missions. Il est tenu de présenter et valoriser ses collections dans le cadre d'expositions physiques ou virtuelles. Il doit documenter ses collections et les ouvrir à l'étude, ainsi que proposer au public l'information de ses recherches. Au cours de chacun de ces missions, le rôle du service d'information et de documentation est déterminant.

Selon Jeanne Hogenboom, « *Comme en fait état le Code de déontologie professionnelle (1996, p31, n°6.2) : Une responsabilité professionnelle importante est de s'assurer que tous les objets acceptés de façon temporaire ou permanente par le musée possèdent une documentation détaillée pour en faciliter la connaissance de la provenance, l'identification, l'état et le traitement.* » [23, Hogenboom]

Ainsi, dans les années 1990, le comité international pour la documentation de l'ICOM (CIDOC) a développé une Norme documentaire internationale et un guide des recommandations internationales pour l'information concernant les collections de musées.

D'après le manuel de muséographie, petit guide à l'usage des responsables de musée, « *le terme documentation signifie: action de rassemblement de documents faisant preuve. Le document muséal est donc ce qui apporte les preuves de l'authenticité de l'objet de musée, qui fournit des informations sur cet objet et son environnement – qui le « documente » - et cela aussi bien dans les actes de collecte, d'inventaire et de catalogage, que dans ceux d'exposition* ». La documentation est donc composée d' « *informations de toute nature, matérielles et immatérielles, écrites, visuelles, sonores ou autres, qui permettent de conserver la mémoire du contexte dans lequel se trouvait un objet de musée avant son extraction de ce contexte.* » [5, De Bary, Tobelem]

En tant que sources d'information, les musées ne peuvent donc plus considérer l'objet conservé comme une finalité, mais il doivent en offrir une vue contextuelle, soit contextualiser l'objet en informant sur son histoire, sa signification, son origine. Mais traditionnellement, la documentation des musées s'attache aussi à enregistrer les informations concernant les aspects physiques de l'objet et ses mouvements (acquisitions, prêts, location).

Selon Ecaterina Gerber, « *aujourd'hui la documentation muséale, (...) est perçue comme un état d'esprit. Elle permet de lier le mythe et l'action, le passé et l'avenir. (...) La documentation muséale, qu'elle soit effectuée avec les techniques traditionnelles, informatiques ou multimédia, accomplit une fonction idéationnelle, en représentant le monde autour de nous et en nous, et une fonction interpersonnelle, en développant interactions et relations sociales.* » [19, Gerber]

En effet, à son arrivée un objet est muet, il faut rechercher de l'information sur l'objet et son contexte et ainsi reconstituer son histoire pour qu'elle puisse être interprétée et proposée au public.

Selon M. Moore, « *une bonne documentation raconte toute l'histoire d'un objet même lointain et offre autant d'information que possible* » [26, Moore].

L'analyse de l'objet muséal doit contenir en général les informations suivantes :

- informations techniques (nature des matériaux, techniques de réalisation, état de conservation)
- Informations esthétiques (histoire de l'art)
- Informations géographiques (lieu de découverte, lieu de production)
- Informations sociologiques (marché de l'art, histoire du goût)
- Informations historiques (contexte de création, biographie de l'auteur, histoire de l'œuvre dans les collections, contexte de découverte, histoire des fouilles archéologiques)
- Informations ethnologiques (art, cultes, vie quotidienne)

La littérature met en exergue un débat persistant sur l'objet muséal en tant que document. Certains pensent que le document est uniquement textuel, d'autres en revanche pensent comme R. Buckland que « *peut devenir un document n'importe quel objet s'il est intégré dans un système d'information et qu'à ce titre il sera décrit de manière à devenir identifiable au sein du système.* » [38, Bontempi]. Et pour Paul Otlet, « *le document est l'expression de la pensée humaine ; il peut être en trois dimensions. L'objet muséal est un document à partir du moment où l'on s'informe en l'observant.(...)On peut donc considérer que l'objet muséal est bien un document : c'est bien un support qui délivre des informations.* » [25, Jouys-Barbelin]

1.1.1.2 Inventorier les objets des collections

Ce travail de documentation va de paire avec l'inventaire des collections du musée.

Le catalogue, c'est-à-dire l'inventaire des objets du musée, constitue un outil indispensable pour valoriser scientifiquement et didactiquement les collections. C'est aussi une obligation juridique et morale pour le conservateur. [9, Gob, Drouguet]

Le catalogue est d'abord un simple recensement administratif des collections ; il permet de vérifier périodiquement l'état des collections, de justifier de leur origine et assure ainsi leur stabilité juridique. Ce recensement est souvent établi selon un ordre chronologique, au fur et à mesure de l'entrée de l'objet dans la collection, qu'il sanctionne de façon irréversible. Il arrive fréquemment que l'inventaire n'ait pas été tenu de façon régulière ou qu'il soit nécessaire de revoir et d'uniformiser les normes de catalogage ; on procède alors à un inventaire rétrospectif.

Cet inventaire de base, de nature administrative, facilite aussi la gestion des collections. Enfin, le catalogue constitue le premier niveau de la documentation scientifique et rassemble des données relatives à divers domaines :

- identification de l'objet ;
- éléments de classement logique (selon le système adopté par le musée) et matériel (localisation) ;
- description plus ou moins détaillée ;
- origine et statut juridique de l'objet (propriété du musée ; mise en dépôt...) ;
- date d'entrée ;
- état de conservation ; traitement et restauration éventuels ;
- prix d'achat ou valeur d'assurance etc...

Le catalogue est souvent complété par une photothèque qui rassemble les clichés des objets de la collection.

1.1.1.3 Assister les différents acteurs du musée, proposer des services et des produits

Le documentaliste de musée peut être amené à travailler avec les différents acteurs du musée : le conservateur, le service des collections, le service Animation ou service pédagogique, le service communication/événementiel... [16, Dufresne]

L'offre documentaire dans un musée se compose :

De services :

- accueil du public
- service de questions/réponses
- recherches documentaires dans la base de données des collections
- recherches bibliographiques
- recherches iconographiques

De produits :

- bases de données du musée (collections, bibliothèque, photothèque...)
- dossiers documentaires (dossiers d'œuvres , dossiers d'artistes, dossiers thématiques...)
- bibliographies
- synthèses documentaires
- dossiers pédagogiques
- produits de communication : édition de plaquettes, affiches, brochures d'informations sur les expositions, revue du musée...
- produits multimédias : intranet, site internet

Le documentaliste de musée peut aussi être amené à assister le conservateur dans la gestion des bases de données, dans l'organisation d'expositions ou dans des tâches de rédaction ou de publication.

1.1.2 Un ensemble de documents

La documentation dans un musée n'est pas uniquement centrée sur la recherche documentaire, l'inventaire et l'alimentation de notices. Il s'agit aussi d'un ensemble de documents très variés.

Cette documentation existante dans les musées recouvre différents types de documents et de supports d'information. La documentation englobe à la fois les informations bibliographiques, historiques, iconographiques, analytique des objets des collections, nécessaires à leur description ; mais également une documentation plus large, connexe à l'activité du musée, c'est-à-dire des informations sur l'activité même du musée (articles de presse) ou encore sur les thèmes intéressant le musée, sur les domaines artistiques couverts, sur l'histoire de l'art etc...

Les auteurs s'accordent pour constater que la documentation varie totalement d'un musée à l'autre parce qu'elle dépend intrinsèquement des collections qu'elle décrit, gère et conserve. La variété des situations explique aussi une certaine difficulté à généraliser : chaque musée est un système d'information qui, outre les procédures imposées comme l'inventaire, développe et utilise ses propres règles à l'égard des documents qui lui sont nécessaires : il n'existe pas de modèle uniforme, chaque musée a son identité. [38, Bontempi]

Selon le Comité pour la documentation (CIDOC) de l'ICOM [13, CIDOC], il existe donc :

- Les documents à valeur scientifique concernant directement les collections qui appartiennent au musée : dossiers d'acquisitions, dossiers de collection, dossiers d'œuvre :
- Les documents à valeur administrative qui ont une valeur historique. Ils concernent l'histoire du musée, son activité, son fonctionnement.

Nous pouvons rajouter une troisième catégorie :

- Les documents constituant le fonds documentaire du musée : ouvrages, périodiques....

1.1.2.1 La documentation à valeur scientifique

Les dossiers d'œuvres doublonnent ou complètent sous format papier les bases de données des notices des œuvres. Ils sont constitués de rapports de recherche, photos de l'œuvre, articles traitant de l'œuvre, copies de fiches descriptives, communiqués de presse, copies de catalogues d'expositions, informations sur des œuvres en rapport, notes de service, dossier de prêt et droits et restrictions sur la reproduction. Ce sont des outils de travail pour tous les professionnels de musée : organisation d'une exposition, publication... Ces dossiers sont parfois ouverts au public pour la consultation. Certains musées ont entrepris la numérisation de ces dossiers très précieux. [29, Tarrete]

Les dossiers d'artiste sont constitués de biographies, de bibliographies, de copies de catalogues d'expositions sur l'artiste ou pour l'intérêt d'une œuvre particulière, de coupures de presses, de photos de l'artiste ou d'œuvres. Ces dossiers sont alimentés au fil du temps par les responsables des collections et les documentalistes en récoltant de l'information dans la presse spécialisée, les catalogues d'expositions ou les catalogues de ventes. Ces dossiers sont souvent gardés sous forme papier. [12, Cahn]

Les catalogues d'expositions sont récoltés selon les thématiques du musée ou les projets d'exposition. Ils sont stockés soit directement chez les conservateurs, au service des collections ou dans un centre de documentation.

Les catalogues de ventes sont récoltés selon les mêmes critères. Les responsables chargés de la collecte d'objets pour le musée sont particulièrement intéressés par ces documents. Ils sont aussi stockés soit directement chez les conservateurs, au service des collections ou dans un centre de documentation [28, Tarrete].

1.1.2.2 La documentation muséographique

Les conservateurs et chargés de mission ont aussi besoin de garder à disposition et de conserver une documentation sur le musée, ses activités et toute la documentation muséographique plus générale[7, Deloche].

1.1.2.2.1 De l'information sur le musée et ses activités

Cette documentation est diverse. La revue du musée présentant l'actualité du musée (nouvelles expositions, nouvelles acquisitions, nouvelles activités, nouvelles publications...) est souvent précieuse pour reconstituer l'histoire du musée. Cependant, les musées ne produisent presque plus ce type de publication, la newsletter et les publications sur le site internet du musée sont une alternative beaucoup moins coûteuse et beaucoup plus efficace dans la diffusion des informations (mais la conservation de ces documents est beaucoup moins sûre).

Les dossiers d'expositions et les dossiers pédagogiques du musée sont aussi importants servent aussi au quotidien pour prendre des idées à partir de ce qui a déjà été fait ou pour améliorer ces produits culturels. On retrouve dans ces dossiers les recherches effectuées (par les différents acteurs), les listes d'objets présentés, les droits d'auteur demandés, les courriers, les documents produits...

Les dossiers pédagogiques réalisés par le service Animation, pédagogique ou culturel selon les musées, peuvent être très utiles aux nouvelles équipes. Ils sont composés de documents de recherche, de fiches pédagogiques, d'extraits de programme scolaire....

Les catalogues d'expositions du musée sont conservés pour les mêmes raisons et souvent consultés.

Les publications du musée, c'est-à-dire les ouvrages édités ou coédités par le musée, constituent des documents importants car ils correspondent la plupart du temps à l'analyse d'un fonds du musée. Le responsable scientifique ou le conservateur ou d'autres membres peuvent publier des ouvrages dans le but de valoriser les collections du musée. Il s'agit d'ouvrages concernant une exposition, une thématique ou une personnalité. Ce sont parfois des ouvrages collectifs. Dans ce cas, le musée dirige l'édition de la publication. Enfin, le musée peut donner sa validation scientifique à un ouvrage et faire apparaître le nom de l'institution.

Les plaquettes de communication du musée, de ses expositions et de ses activités diverses sont conservées dans le même but que toutes les productions du musée.

Les articles de presse sur le musée et ses activités sont des documents très importants pour les décideurs de ces institutions car ils donnent la perception du musée à l'extérieur.

La plupart de ces documents restent quelques années à disposition soit dans les services, soit au centre de documentation. Ils sont ensuite transférés aux archives historiques du musée pour compléter l'histoire du musée.

1.1.2.2 De l'information sur les musées

Les informations sur d'autres musées ou d'autres institutions peuvent aussi aider à la gestion du musée ou pour envisager de nouveaux projets: coupures de presse, documents de communications, publications, catalogue d'expositions, mais aussi documents sur certains événements culturels intéressants pour la thématique ou les projets du musée.

1.1.2.3 Le fonds documentaire du musée

Tout musée dispose d'un fonds documentaire. Il s'agit d'ouvrages de référence en muséographie, des ouvrages thématiques, historiques, sociologiques... mais aussi des périodiques spécialisés en muséographie, en histoire, en histoire de l'art, en sociologie, en ethnologie... Ces documents ne sont pas toujours réunis au sein d'un centre de documentation, ils sont parfois dispersés dans les bureaux des différents professionnels du musée.

Enfin, les documentalistes constituent et alimentent régulièrement des dossiers de personnalités, des dossiers thématiques ou encore des dossiers événements selon les œuvres du musée, les projets d'expositions ou les demandes des publics interne ou externe. Ces dossiers sont constitués

essentiellement de coupures de presse, mais ils peuvent aussi être alimentés par des documents produits par le musée (biographies, bibliographies, dossier d'exposition...).

1.1.3 Un outil de gestion et d'information pour le public : les systèmes informatiques

Nous l'avons vu plus haut, l'inventaire est une priorité pour les musées, cela fait parti de leur mission. Alors qu'il se faisait manuellement dans des cahiers d'inventaire réglementaires délivrés par la Direction des Musées de France, cet inventaire s'est informatisé dans les années 1980 dans la plupart des musées grâce à l'apparition des bases de données spécialisées dans la gestion des collections. [17, Eri]

Le CIDOC recommande à la conférence de l'ICOM en 1989 :

« *Un musée a besoin d'un système d'information approprié à ses collections :*

- 1. comme outil de gestion des collections et source d'informations pour les campagnes d'acquisitions ;*
- 2. afin de protéger les collections de manipulations inutiles ;*
- 3. afin que les collections soient génératrices de culture et de connaissance. » [49, ICOM]*

Et pour certains auteurs, comme *M. K. Buckland*, « *peut devenir document n'importe quel objet s'il est intégré à un système d'information, et qu'à ce titre il sera décrit de manière à devenir identifiable au sein du système* » [25, Jouys-Barbelin]

Ainsi, les collections d'un musée doivent être inventoriées et documentées à l'aide des champs de la base de données [22, Harrison, Mc Kenna] :

« *Indentification de l'institution ; 1.1 Nom de l'institution ; 1.2 Adresse de l'institution*

- Identification de l'objet ; 2.1 Numéro d'inventaire de l'objet ; 2.2 Nom ou index de classement ; 2.3 Nom de l'objet ; 2.4 Appellation autre/locale de l'objet ; 2.5 Normes d'éléments ou pièces ; 2.6 Description
- Description typologique de l'objet ; 3.1 Dimensions ; 3.2 Matériaux ; 3.3 Technique ; 3.4 Décoration ; 3.5 Inscriptions/marques ; 3.6 Etat de conservation
- Historique de l'objet ; 4.1 Fabrication ; 4.1.1 Lieu de fabrication ; 4.1.2 Fabricant : personne ou atelier ; 4.1.3 Date de fabrication ; 4.2 Utilisation ; 4.2.1 Lieu d'utilisation ; 4.2.2 Utilisateur : personne ou entreprise ; 4.2.3 Date d'utilisation ; 4.2.4 Usage ; 4.2.5

Mode d'emploi ; 4.3 Acquisition ; 4.3.1 Lieu d'acquisition ; 4.3.2 Mode d'acquisition ; 4.3.3 Propriétaire lors de l'acquisition ; 4.3.4 Date d'acquisition ; 4.3.5 Collecteur ; 4.4 Information complémentaire

- Identification du chargé d'enregistrement ; 5.1 Nom du chargé d'enregistrement ; 5.2 Date d'enregistrement
- Lieu de classement
- Références » [23, Hogenboom]

Ce travail d'inventaire s'accompagne d'une réflexion sur les termes d'indexation utilisés pour renseigner chaque notice, on parle de vocabulaires contrôlés et de thésaurus. La plupart des musées utilisent depuis déjà plusieurs années le thésaurus Garnier, liste de termes hiérarchisés spécialisée pour les collections de musées. Mais ces thésaurus sont souvent couplés avec d'autres thésaurus thématiques ou d'autres vocabulaires contrôlés (listes de personnes, de lieux, d'évènements, de dates...)

Mais, alors que les bases de données ont servi dans un premier temps à la gestion des objets de collections des musées, et à la constitution de véritables notices documentaires sur chaque objet, depuis la fin des années 1990 et le début des années 2000, ces bases ont été ouvertes au public.

Plus exactement, ce sont au sein de chaque notice certains champs informatifs accompagnés de la photo de l'objet qui sont présentés au grand public. Par exemple : Nom de l'objet ; Description ; Dimensions ; Matériaux ; Inscriptions/marques ; Lieu de fabrication ; Fabricant ; Date de fabrication ; Utilisation ; Utilisateur ; Date d'utilisation ; Usage ; Information complémentaire... [33, Topcha]

Ces bases ont dans un premier temps été accessibles uniquement sur place dans les centres de documentation puis progressivement avec la généralisation d'Internet et la gestion des droits d'auteur sur le site internet du musée, en Opac Web.

D'ailleurs, selon Philippe Accart, « *L'enjeu principal est l'accès aux collections patrimoniales du monde entier (textes, images et sons) sur les réseaux de l'information* » [25, Joys-Barbelin].

Il faut préciser que ces bases de données ont été mises en ligne uniquement dans un premier temps dans les grands musées. La mise en ligne des collections des musées de petite et moyenne taille date des années 2000.

Il est intéressant à ce stade de la réflexion de pointer les conséquences de la mise en ligne de ces bases de données en Opac Web, car cela constitue le point de départ d'un nouveau type d'offre documentaire et donc d'une nouvelle pratique de la documentation au sein des musée :

- La prise de conscience du droit d'auteur pour la diffusion de l'information sur le Web (reproductions d'œuvres...)

- La mise en place de normes de numérisation pour ces photos
- La commercialisation des photos des objets du musée
- De nouveaux besoins : la mise en ligne de plus en plus d'information, de photos, de documents, de dossiers
- Le début d'une campagne de numérisation des documents
- La mutualisation des bases de données des musées pour proposer une interrogation de plusieurs collections ou de plusieurs fonds.
- La prise de conscience des enjeux de l'information en ligne
- La mise en place d'une nouvelle documentation en ligne, donc de nouveaux produits, de nouveaux services et par conséquent de nouveaux métiers et de nouvelles stratégies documentaires

1.2 Une limite souvent problématique entre documentation-archives, documentation-bibliothèque et documentation-collections

Alors que la littérature est unanime sur la notion de « documentation muséale », sur le terrain, dans les musées, les professionnels sont souvent en conflits pour savoir ce qui doit être traité par les services documentation, le service des collections, la bibliothèque, le service d'archives, ou encore le service photo/audiovisuel.

Selon Mona Tepeneag, « *Si la « documentation » semble aisée à définir, il est quelquefois difficile d'en délimiter le champ au regard des autres départements du musée. En effet, étant donné la valeur de certains de nos documents, nous hésitons parfois sur leur affectation en tant qu'objets. S'agit-il d'un objet documentaire ou muséal ?* » [30, Tepeneag].

1.2.1 Le conflit : Documentation/ Collection

L'objet étant bien souvent l'élément fondamental d'un musée, la question de la place de l'objet muséal en tant qu'objet de Beaux-arts ou objet ethnographique ne pose en générale pas de problème. Dans ce cadre, l'intérêt pour l'objet, sa dimension esthétique et technique donne une légitimité suffisante à l'objet pour entrer en collection.

Ainsi, pour l'objet en 3 dimensions, la pièce unique qui a pour fonction principale l'exposition, le débat n'est pas présent. Certains objets graphiques considérés comme des chef- d'œuvres sont aussi directement traités par le service des collections.

Les désaccords concernent essentiellement les documents en 2 dimensions : les documents graphiques (dessins, affiches, diplômes, billets, documents publicitaires : affiches, flyers...), les imprimés (ouvrages : Beaux Livres, ouvrages dédiés, ouvrages anciens...), les documents reliés (cahiers, livrets, agendas, carnets...).

Quels sont les problèmes de déontologie derrière ces querelles entre le conservateur et le documentaliste ? La querelle intervient dans le domaine d'action prioritaire à mener pour le document : degré de conservation, degré de manipulation et donc de consultation. Le but premier du document est-il d'être exposé ou d'être photographié pour valoriser son graphisme, son esthétique ou bien d'être ouvert à la consultation pour la compréhension de ses informations ? Est-ce la forme ou le contenu qui importe le plus ?

Quels peuvent être les critères discriminant pour décider de la répartition de ces documents (sachant que ces critères peuvent évoluer selon la thématique du musée, le Projet Scientifique et Culturel et la volonté de chaque directeur) :

Pour les documents pouvant entrer en collection, nous pouvons réfléchir aux critères suivants :

- Une pièce unique
- La primauté de l'image sur le texte
- Une fonction d'exposition

Pour les documents pouvant entrer en documentation ou au sein du service des imprimés :

- Le document multiple (destiné à être consulté et étudié par plusieurs personnes)
- La primauté au texte sur l'image
- Une fonction de consultation

Ces critères ne seront pas suffisants pour déterminer la place de certains documents. Ils devront alors faire l'objet d'une concertation entre le responsable des collections et le responsable de la documentation ou du service des imprimés pour décider, parfois de façon arbitraire la fonction principale du document.

Dans certains musées de taille importante, cette question ne se pose pas, puisque le conservateur reste le seul décideur du sort de ces documents et le documentaliste ou le chargé du service des imprimés n'est pas consulté. Dans d'autres musées, les objets et documents ont tous une place bien définie surtout en ce qui concerne les 2D. Les services ont été morcelés pour permettre une gestion par types de support et non par fonction. Cependant, les enquêtes ne montrent pas forcément les conflits internes à propos de ces questions.

Par exemple, au Musée de l'Air et de l'Espace, ce sont les cartes postales qui sont souvent source de conflit entre les deux services. Alors qu'au Musée du Quai Branly, d'après l'organigramme⁵, on peut voir qu'il a été mis en place des services bien distincts qui attribuent une fonction très particulière aux documents. Au sein du département du patrimoine et des collections, on note un service de l'unité patrimoniale des collections qui comprend les services spécialisés par continent mais aussi un service des fonds historiques, des documents de musique, de la photographie et des textiles. Ensuite, on retrouve un service des collections permanentes. Et enfin, le service médiathèque est constitué d'un service du patrimoine imprimé, un service des publications périodiques, un service des acquisitions documentaires, un service iconothèque, un service de la documentation des collections et des archives, un service des bases de données, un service des systèmes informatisés, un service chargé du portail documentaire. [21, Grandet ; 31, Textier]

1.2.2 Documentation/archive

La séparation entre documentation et archive est beaucoup plus fréquente au sein des musées mais l'enjeu n'est pas de même taille. La difficulté est de définir où s'arrête l'archive et où commence la documentation [34, Witt, Ihadjadene].

Pour nous aider dans cette réflexion, reprenons la définition du mot « archive ». En archivistique, les archives sont définies comme l'« *ensemble des documents de toute nature qu'une personne physique ou morale a automatiquement produits ou reçus dans l'exercice de ses activités, rassemblés et organisés en conséquence de celles-ci, et conservés en vue d'une utilisation éventuelle* »⁶ (lettres, notes, rapports, études, plans, feuilles de calcul, etc.). Les archives s'organisent en fonds d'archives composés de dossiers et de pièces et caractérisés par la provenance des documents, à l'exclusion de tout rassemblement par sujet ou par thème (dans ce cas il s'agit de collection ou de dossier documentaire et non d'archives).

Un fonds d'archives se caractérise principalement par deux éléments :

- Il est composé de documents qui ont une **même origine** (une personne ou une organisation). Le respect de cette origine est le fondement de la gestion des archives : cela s'appelle le principe de provenance, qui interdit de séparer les uns des autres les documents d'un même fonds et de les répartir dans des catégories artificielles en fonction de leur sujet. Le classement et l'établissement des instruments de recherche (inventaire, bases de données, etc.) doivent être effectués dans la perspective que le lien organique unissant chaque document avec l'entité qui l'a produit soit toujours apparent.

5 Organigramme du Musée du Quai Branly
<http://www.quaibrany.fr/uploads/media/organigramme_01.pdf>

6 Vocabulaire de l'ADBS

- Ces documents ont été réunis et organisés dans le cadre de l'activité d'une personne ou d'une organisation, pour servir à cette activité.

On peut ajouter que ces documents ont pour caractéristique de ne pas être des publications, mais des documents de travail.

Dans un fonds d'archives, on peut trouver tous les types possibles de documents, quels que soient :

- leur date : les documents d'archives sont des archives dès le moment de leur création ;
- leur support : papier, bande magnétique, pellicule photographique, DVD, documents en réseau (sans support matériel), etc. ;
- leur technique de fabrication : manuscrits, imprimés, photographies, gravures, etc.

Tous les ensembles de documents ne sont pas des fonds d'archives. Une collection d'objets (monnaies, tableaux par exemple), d'autographes, de livres ou de journaux n'est pas un fonds d'archives. À la différence du caractère organique d'un fonds d'archives, une collection n'est définie que par l'arbitraire de celui qui la constitue et qui en fixe le critère de sélection des pièces ; ces dernières n'ont pas d'autre lien entre elles que ce critère arbitraire. [34, Vincent]

A partir de cette définition, nous pouvons expliciter ce que peuvent être les archives d'un musée :

- Les fonds d'archives historiques du musée : tous les documents qui font l'histoire du musée
- Sont compris les archives des différents directeurs ou conservateurs, les archives rappelant la fondation du musée et ses évolutions, les archives des expositions (dossiers d'expositions, plaquettes de communications, dossiers de presse)...
- Les fonds d'archives administratives du musée : tous les documents administratifs de l'histoire du musée qu'il est nécessaire de conserver, qui font actes de preuve (organisation et gestion du musée : factures, contrats...)
- Les fonds d'archives d'institutions, d'entreprises ou d'associations acquis par don, legs ou acquisition par le musée
- Les fonds d'archives de personnes privées acquis par don, legs ou acquisition par le musée

D'après les enquêtes réalisées dans différents musées, il s'avère que la plupart des musées ne se sont intéressés que récemment à la gestion et au traitement de leurs archives. L'idée étant toujours de se focaliser sur l'objet ou le document graphique et non sur le document textuel.

Ainsi ces fonds sont pour la plupart stockés mais non gérés. Aucune politique d'acquisition ne concerne ce type de document en général dans les musées. Ces documents cependant, sont parfois

même protégés par certaines personnes-ressources, présentes dans l'institution depuis plusieurs années et connaissant la valeur de ces documents, souvent des documentalistes, travaillant au sein du centre de documentation. Ainsi, un inventaire minimum est souvent réalisé par une personne « dévouée » pour éviter la perte des données. Ce ne fait presque jamais l'objet d'une volonté de la direction ou d'un conservateur.

Les fonds s'accumulent au fur et à mesure du temps sans gestion particulière. Et aucune personne de métier, un archiviste ne s'occupe de ces fonds.

Par exemple, les archives du musée d'Orsay sont gérées ou plutôt sauvées par une documentaliste du centre de documentation (avec inventaire sommaire). Il en va de même pour les archives du musée des Arts décoratifs.

Cependant, nos enquêtes ont révélé un début de prise de conscience de la valeur de ces fonds pour les musées. Le temps étant à la concentration, à la mutualisation et à la diffusion des informations des musées, ces fonds prennent de l'importance. Ils sont aussi un élément essentiel à la transmission des connaissances et de l'histoire du musée pour les nouvelles générations de conservateurs et autres acteurs du musée [10, Poulain].

1.2.3 Documentation/bibliothèque

Dans notre tentative de définition de la documentation d'un musée, nous avons rencontré des rapprochements avec le lieu et l'activité d'une bibliothèque.

Certains musées disposent en effet d'une bibliothèque au sein leur institution. La plupart du temps, il s'agit d'une installation ancienne [15, Dias, Roux]. Le musée et la bibliothèque ont toujours été proches physiquement, ils se complétaient sans forcément lier leurs missions. Cependant, les musées ont constitué à posteriori des centres de documentation soit en complémentarité de la bibliothèque, soit en compensation (par manque de centre de ressources).

La bibliothèque du musée des Arts décoratifs a été constituée dès l'origine du musée. Le centre de documentation a été créé bien après pour compléter le fonds de la bibliothèque plutôt généraliste, traitant de l'art décoratif. Les centres de documentation proposent l'accès à des dossiers documentaires mais aussi à un fonds beaucoup plus spécialisé répondant aux thématiques des différents musées composant le musée des Arts Déco (publicité, jouets...).

Ainsi, il y a deux cas, et c'est dans cette logique que nous nous demandons quelle différence entre une bibliothèque et un centre de documentation dans un musée.

Alors que l'on a déjà défini longuement ce que pouvait être la documentation dans un musée, définissons le terme « bibliothèque ». Venant du grec bibliothékê, ce terme signifie « lieu de dépôt de livres ». Il s'agit en effet d'une collection organisée de livres accessibles au public. Les bibliothèques proposent parfois d'autres documents (journaux, périodiques, enregistrements sonores, enregistrements vidéo, cartes et plans, partitions...).

A partir de cette définition, on peut insister sur une différence notable : le centre de documentation propose forcément en plus de la documentation classique (ouvrages, périodiques...), des produits documentaires (secondaires ou tertiaires) : dossiers de d'œuvres, dossiers thématiques, dossiers de personnalités, bibliographies, synthèses documentaires... Ainsi, le centre de documentation a pour principale mission de proposer de la documentation mais certains proposent aussi des documents (ouvrages, périodiques...) comme une bibliothèque.

Enfin, ce qui peut aussi différencier les deux types de centres d'information, ce sont les services au public et le public lui-même. La bibliothèque s'adresse souvent au grand public, traite d'une thématique ou possède un fonds plutôt généraliste, alors que le centre de documentation propose des documents spécialisés qui s'adressent à un public beaucoup plus restreint (un public spécialisé), intéressé par une thématique particulière. Les centres de documentation, étant rattachés à une institution sont aussi souvent partagés entre les demandes internes très fortes et les demandes externes, alors que la bibliothèque est tournée uniquement et essentiellement vers le public externe.

Pour tous ces types de documents, l'enjeu pour les conservateurs reste lié à la dégradation des documents et donc à sa conservation et à la limitation de sa consultation. Cette préoccupation doit être envisagée en fonction des documents mais surtout du public et du nombre de consultation que subit tel ou tel document. Les conservateurs ont souvent des inquiétudes par rapport à la manipulation des objets se réfèrent aux problèmes rencontrés par les bibliothèques en général, et bien souvent à la Bibliothèque Nationale qui trouve des solutions pour limiter la détérioration des documents.

Les solutions envisagées sont :

- la restauration
- la numérisation/ le microfilmage [36, Aubin]
- la consultation limitée

Cependant, ces solutions ne doivent pas pour autant permettre l'arrêt complet de communication des documents originaux, lorsque la demande est réellement justifiée.

1.3 Le statut des documents iconographiques et audiovisuels: un objet documentaire ?

La documentation iconographique d'un musée de société est très vaste : affiche, imagerie, portraits, dépliants, tracts, cartes, journaux illustrés, photographies, films...

Mais le cas de la photographie est éloquent. La question posée par Mona Tepeneag est fréquente : *« Il n'est pas simple de préciser les frontières entre le département « photographie » du musée et la photothèque de la Documentation. Nous disposons de photographies documentaires réalisées par de grands photographes qui sont des artistes. Doivent-elles être conservées à la Documentation, compte tenu de leur valeur documentaire, ou au département 'photographie' du musée de par la valeur de l'artiste qui les a réalisées ? »*[30, Tepeneag]

Le statut de l'image au sein d'un musée est donc souvent cause de débat puisque situé à l'intermédiaire entre fonction d'exposition et fonction de recherche, fonction esthétique et fonction documentaire. Alors que précédemment, nous avons choisi le critère de la primauté de l'image par rapport au texte pour départager les documents des collections, des documents de la documentation, ici nous voyons bien que la question est plus complexe. Nous n'avons pas de réponses à apporter, mais nous pouvons préciser certains critères qui peuvent aider à la décision.

En ce qui concerne les photographies, soit :

- La fonction documentaire prime sur la fonction d'exposition. On considère alors que toutes les photos entrant au musée doivent être gérées par le service photo suivant les règles de conservation, la gestion des droits d'auteur et la commercialisation des fonds libres de droit (certaines photos pouvant servir lors d'expositions).
- La fonction d'exposition, fonction esthétique (la valeur de l'artiste est prise en compte) prime sur la fonction documentaire. On considère alors que les photos des objets du musée sont destinés à la documentation et à la commercialisation au sein d'une iconothèque. Les autres fonds photos sont gérés comme un objet patrimonial au sein des collections.

Ces solutions ne seront peut-être pas suffisantes pour départager les fonds. Il faut rajouter, tout de même, que cela peut dépendre du fonds photographique du musée en lui-même, s'il est davantage documentaire qu'esthétique et si la gestion des droits est plus ou moins simple.

En ce qui concerne les affiches, les cartes, les images et autres documents iconographiques, soit :

- La primauté de l'image par rapport au texte est nette
- Le format contraint la manipulation et donc l'étude du document (exemple : les très grandes affiches)

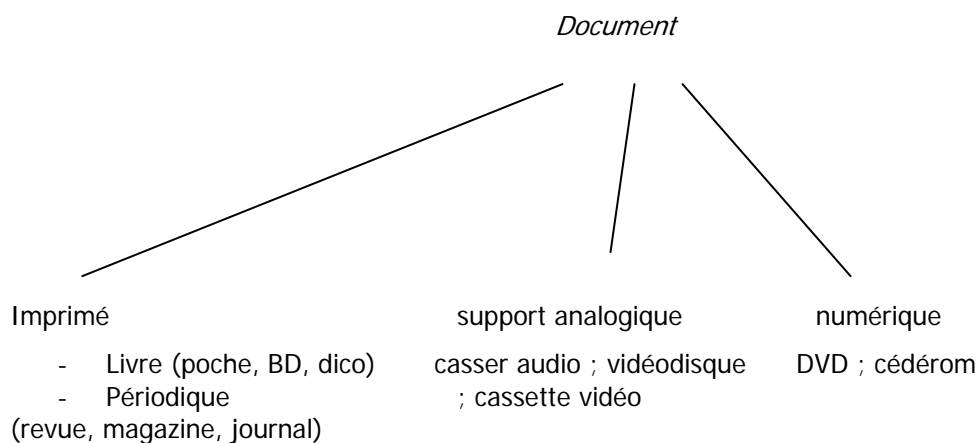
- Le format contraint l'exposition du document et est donc davantage dédié à la recherche (exemple : un très petit document, un billet, un ticket...)
- La fonction publicitaire di document peut-être un critère supplémentaire, etc...

La question est comme nous le voyons loin d'être simple et les critères peuvent se multiplier.

En ce qui concerne les documents audiovisuels (images fixes, animées et audios), la question se pose aussi mais d'une façon moindre puisque davantage de documents de ce type présentent une fonction documentaire prédominante.

Selon Claire Denecker, les catégories de documents telles qu'elles sont communément admises par les professionnels de l'I-D se sont élargies. [14, Denecker]

Les catégories de document :



En effet, est document ce qui apporte de l'information, ce qui doit être géré de façon documentaire pour le retrouver au sein d'une base de données, ce qui peut donner du sens et un contexte à un ensemble d'objets, ce qui amène du contenu, voire de l'information scientifique. L'image fixe, l'image animée et le son rentrent tout à fait dans cette définition. On pourra cependant se poser la question pour certains documents n'ayant pas pour fonction de transmettre de l'information mais uniquement de présenter une esthétique, difficilement accessible au grand public.

Ainsi les professionnels de l'info-doc spécialisés dans le traitement et la gestion des documents audiovisuels sont de plus en plus sollicités. Les besoins documentaires en photographie, films et sons se sont intensifiés :

Pour les photographies :

- utilisation documentaire de la photographie, aujourd'hui très développée, liée aux inventaires photographiques, à l'illustration de publications, de documents pédagogiques ou de communication (expositions, site internet...), pour l'interne ou l'externe,

- gestion de ces photographies par l'intermédiaire de services de documentation photographique, gratuits ou payants, qui se sont multipliés à l'intérieur de très nombreux musées.

Pour les films et les sons :

- utilisation documentaire du film et du son, liée aux inventaires, à l'utilisation de ces documents dans le cadre des expositions du musée (physiques ou virtuelles) ou encore à la valorisation des fonds sur le site internet
- gestion de ces films par l'intermédiaire de services de documentation audiovisuelle

La gestion et la valorisation de l'image et du son étant devenu de plus en plus important, il ne suffit plus pour les musées de les conserver dans de bonnes conditions en vue d'une projection, mais de les traiter de façon documentaire (indexation), de mener une véritable politique d'acquisition (accompagnée d'une recherche des droits d'auteur) en vue de diffuser au maximum, sur différents supports ces documents très attirants pour le grand public. Internet permet au musée d'exploiter et de valoriser ses fonds audiovisuels.

Les documents iconographiques et audiovisuels deviennent progressivement un enjeu pour les professionnels de musée. Car leur exploitation lui donne de la visibilité. Ils font partie intégrante de son processus communicationnel. Dans certains musées de sociétés, ils commencent même à voler la primauté à l'objet muséal. Les photos, les vidéos et les sons sont devenus indispensables à la muséographie du musée. Et leur exploitation commerciale vers le public extérieur est un élément supplémentaire qui donne toute sa valeur à ce type de documentation. [11, Tobelem]

Ainsi, la définition de la documentation au sein des musées s'élargie. Mais il reste un dernier type de documents à étudier.

1.4 La documentation numérique : une définition plus large

Le débat sur la définition du document est relancé depuis ces vingt dernières années avec l'apparition des documents numériques. Ce type de document devient de plus en plus important dans la circulation de l'information au sein des musées, malgré une gestion encore très limitée souvent par manque de personnel spécialisé.

Les supports numériques dans les musées sont : les CD, cédéroms, DVD.

Les documents numériques :

- documents de travail et documents administratifs: fichiers word, excel, pdf, jpeg...

- Notices des bases de données des collections
- Photos : jpeg, gif...
- Vidéos et animations flash...
- Sons et podcast
- Produits multimédias et publications électroniques (site internet, exposition virtuelle, dossiers électroniques, newsletter, périodiques électroniques...)
- Fils RSS
- Formulaires
- Périodiques électroniques
- Ouvrages en ligne au sein de bibliothèques virtuelles
- Documents numérisés : documents graphiques, iconographiques...

La liste est longue et évolue sans cesse. Le document numérique facilite la diffusion d'information pour les musées mais est aussi utile pour la conservation des documents. Pour les conservateurs, la numérisation des documents permet de limiter la consultation, c'est souvent son premier avantage. La logique est différente, mais complémentaire pour le professionnel de l'info-doc, la numérisation va permettre une plus grande diffusion des documents, une offre élargie et plus attirante pour le public. Enfin, cela va aussi servir dans la communication du musée. Tout document numérique sera exploiter pour mettre en valeur les collections et le dynamisme du musée.

Selon Jean-François Chaintreau, directeur de projet, Délégation au développement et aux affaires internationales, « *les dernières années ont été marquées par une consommation croissante des produits sur supports numériques. L'accès à la culture passe de plus en plus par le multimédia culturel réalisé par les institutions et les industries culturelles* ». [40, Chaintreau]

Ainsi, si le document numérique élargit la définition du document muséal. Cela ouvre des perspectives aussi pour les professionnels de l'info-doc au sein des musées. La documentation numérique comprend :

- La gestion des documents numériques au sein d'une base de données souvent intégrée au site internet : base Mysql ou dans une base de données audiovisuelle.
- L'élaboration de produits numériques : site internet, portail documentaire, dossiers électroniques, bibliographies en ligne, bases de données en ligne, newsletter...

Cette prédominance du document numérique au sein des musées a pour but de contribuer à un phénomène de mutualisation des données.

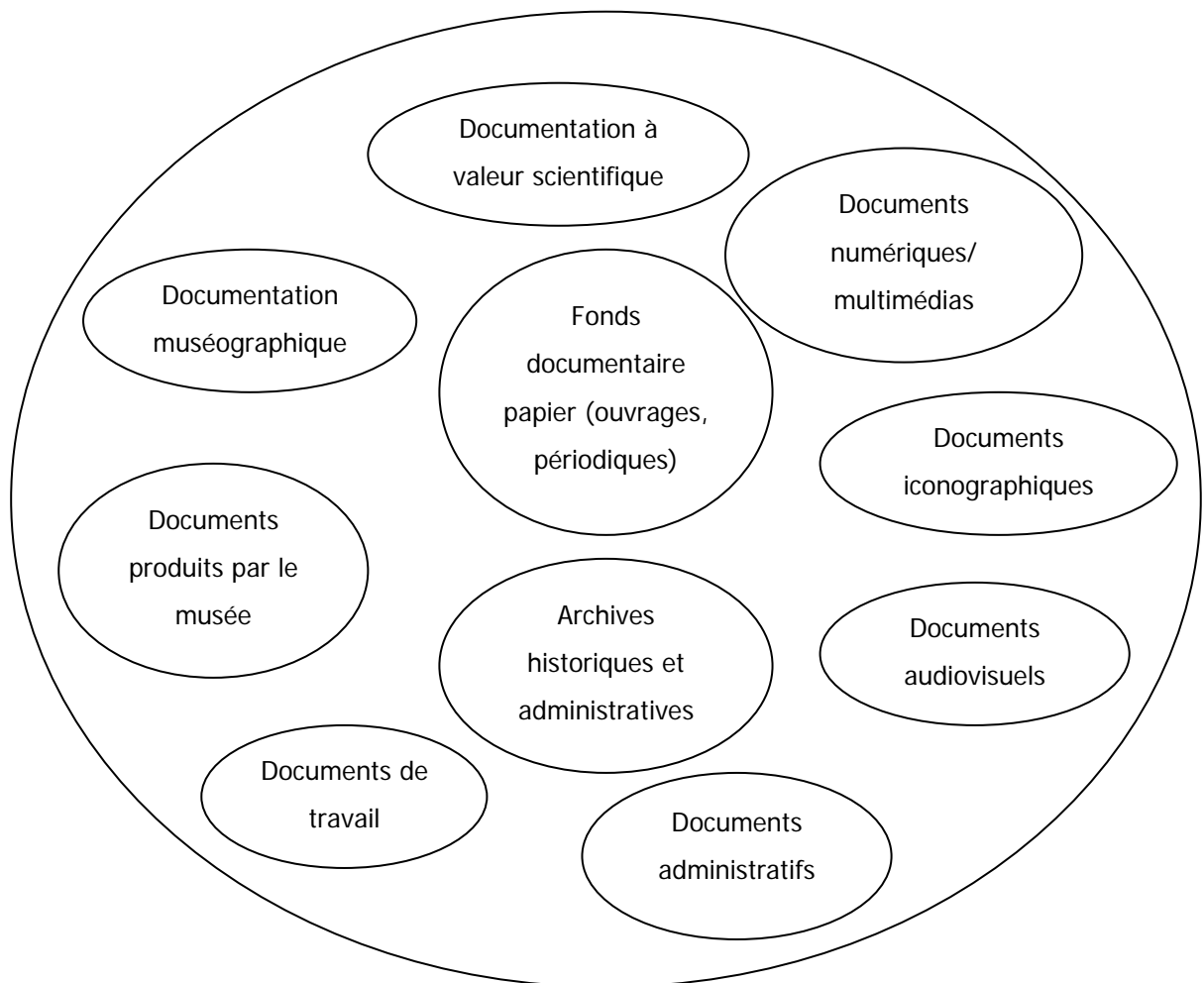
En effet, les musées ont commencé depuis quelques années à centraliser leurs bases de données [23, Hogenboom]. Selon l'histoire de chaque musée, les bases de données se sont multipliées dans les différents départements : collections, bibliothèques ou imprimés, graphiques, photothèques, centres de documentation...

A l'aide d'un portail documentaire, le grand public peut désormais dans certains grands musées interroger toutes les bases de données. [3, Tosca consultants]

Alors que le débat sur la définition de la documentation s'est ouvert avec la progression d'Internet et des documents numériques, les musées mutualisent leurs données pour favoriser la diffusion de leur information et leur documentation.

Pour conclure, résumons notre propos par ce schéma :

L'information et la documentation dans un musée comprend :



La réflexion porte aujourd'hui sur la mutualisation des différents systèmes d'information qui gèrent tous ces documents pour faciliter la gestion, le stockage, la conservation et bien sûr la recherche pour le public interne et externe [43, Dalex].

Ici, nous sommes donc bien loin de la définition classique de la documentation muséale en tant que documentation des objets des collections du musée. Nous avons tenté de montrer que cette définition s'était élargie avec l'arrivée de nouveaux outils informatiques et des Nouvelles Technologies de l'information et de la communication. Aujourd'hui, il s'agit de prendre en compte toute l'information circulant au sein du musée.

2 Publics et services d'information et de documentation de musées

Après avoir essayé de définir dans son sens le plus large la documentation au sein des musées, nous pouvons maintenant préciser la spécificité des services d'information et de documentation de musées, car comme nous l'avons vu plus haut, l'information dans un musée n'est pas forcément centralisée au centre de documentation.

Nous allons essayer de répondre aux questions suivantes : Quels sont les services qui gèrent l'information dans un musée ? Quelles particularités ont les centres de documentation de musées ? Notre questionnement ici sera de comprendre à quoi et à qui sert l'information et la documentation d'un musée.

2.1 Les services d'information et de documentation dans les musées

Il n'existe pas de modèle de gestion de l'information et de la documentation dans les musées. Cela évolue beaucoup dans chaque institution en fonction du développement des outils et des technologies. Ainsi, il est intéressant d'étudier tous les types de services proposés au public interne et ou externe de musées et de voir quelle logique suit cette organisation [20, Goedert].

2.1.1 Des services diffuseurs et producteurs d'information

Tout d'abord, analysons les services qui ont pour mission la diffusion et la production d'informations.

2.1.1.1 Les centres de documentation de musées

De manière générale, les centres de documentation de musées proposent

- de la documentation spécialisée : ouvrages (ouvrages de référence, périodiques sur le thème du musée...)
- des services : accueil du public (public spécialisé), recherche documentaire, aide à la recherche

- des produits : dossiers documentaires, dossiers d'œuvres, dossiers de personnalités (artistes), bibliographies, revue de presse, base de données documentaire reliée à la base de données des collections, portail documentaire, intranet.

Exemple : on retrouve cette organisation pour le centre de documentation du Musée des Arts Déco.

2.1.1.2 Les photothèques/ les agences photographiques de musées

De manière générale, les photothèques ou les agences photographiques s'occupent de la conservation des photos des œuvres du musée (et parfois des fonds photos du musée), de la gestion, de la numérisation et de la commercialisation des photos pour le public interne et externe (publications, expositions, communication...)

Exemple : c'est le cas de l'agence photographique du musée des Arts et Métiers

2.1.1.3 Les bibliothèques de musées

De manière générale, les bibliothèques de musées sont des institutions historiques dans l'histoire du musée. Elles ont été créées bien avant le service de documentation du musée. Elles proposent des ouvrages et de la documentation sur la thématique générale du musée. Elle accueille le grand public et propose le prêt inter-bibliothèque.

Exemple : on retrouve cette organisation à la bibliothèque du musée des Arts Déco

2.1.1.4 Les médiathèques de musée

De manière générale, les centres de documentation évoluent en médiathèques, car certains musées souhaitent proposer la consultation d'autres supports : CD audio, DVD, vidéos, sites internet, portails documentaires...

Exemple : c'est le cas pour la médiathèque de la Cité de la musique [24, Louis, Verrier, Brun, Gle]

2.1.1.5 Les centres d'archives de musées

Très peu de musées possèdent de centres d'archives, car bien souvent les archives ne sont pas la priorité. Les fonds sont à peine inventoriés et non ouverts à la consultation. Ils sont constitués des archives historiques et administratives du musée, mais aussi de fonds privés.

2.1.1.6 Les centres de ressources de musées

Les centres de ressources de musées regroupent la documentation du musée : ouvrages, périodiques, dossiers d'œuvres, photos, vidéos... Ils ne sont pas nombreux dans le paysage muséal. On rencontre plutôt des bibliothèques ou des centres de documentation. Le terme « ressource » se veut être plus large et peut donc signifier que toutes les ressources du musée accessibles au public sont centralisées. Enfin, cette appellation est utilisée parfois pour éviter le terme « documentation » qui pour le grand public se réduit à toute l'information papier d'un musée. Ainsi, avec le terme « ressources », le grand public peut envisager l'existence d'une information iconographique, filmique, audiovisuelle...

Exemple : on retrouve cette organisation au centre de ressources du musée de l'Air et de l'Espace

2.1.1.7 Le service multimédia

Le service multimédia est souvent rattaché au service communication. Il intervient sur le site internet du musée et élabore des produits multimédias (visites virtuelles, dossiers virtuels, interactifs dans les expositions...). Ces services ne sont pas encore très répandus. Ils sont présents dans quelques grands musées ou dans les nouvelles institutions.

Exemple : on retrouve cette organisation au service multimédia de la Cité de l'immigration

2.1.1.8 Les autres services : collections, publics...

Tous les autres services du musée produisent de l'information qu'il faut gérer et organiser pour exploiter et diffuser au mieux.

- Service des collections
- Service des publics
- Service de la recherche
- Service communication

Nous pouvons compléter cette liste par celle proposée par Jeanne Hogenboom, liste qui concerne la diversité des bibliothèques/centres de documentation dans le monde des musées :

1. « bibliothèques/centres de documentation dont les fonds consistent en ouvrages de référence dans le domaine purement muséologique;
2. bibliothèques/centres de documentation qui dépendent d'institutions de formation de professionnels de musée;

3. bibliothèques/centres de documentation reliés à des instituts de conservation/restauration;
4. bibliothèques/centres de documentation faisant partie d'une bibliothèque de musée national;
5. bibliothèques/centres de documentation dépendant de services nationaux d'inventaire;
6. bibliothèques/centres de documentation servant des associations nationales de musées. » [23, Hogenboom]

Et cette liste est loin d'être exhaustive. En effet, au sein de chaque musée, l'information est organisée et gérée de façon différente. Les services, implantés de façon plus ou moins historique au sein du musée, fonctionnent ou non en suivant les évolutions du management et de la diffusion de l'information, et des nouvelles technologies.

2.1.2 Des services destinés aussi à la recherche et à l'action scientifique du musée

Selon André Gob et Noémie Drouguet, « *la recherche est le point d'appui de toutes les activités d'un musée* » [9, Gob, Drouguet]. Un musée doit mettre à la disposition des chercheurs extérieurs des outils de recherche relatifs à la thématique et aux collections du musée.

Ainsi, l'action scientifique du musée prend place dans les services d'information et de documentation proposés par le musée [6, De clerq, Louranco] :

- La bibliothèque/Médiathèque
- La bibliothèque ou la médiathèque peut être mis en commun – et regrouper ainsi les services offerts aux chercheurs – entre les musées de la ville ou avec des bibliothèques universitaires ou municipales.
- Le centre de documentation/Le centre d'archive
- Eventuellement couplé avec la bibliothèque, il rassemble toute la documentation, les archives, susceptibles d'intéresser les chercheurs, de les éclairer sur les collections du musée ou sur la thématique traitée par le musée.
- Les laboratoires
- Les laboratoires dont la mission est l'entretien courant et la restauration des œuvres peuvent aussi renseigner le chercheur
- Le cabinet d'étude
- Le cabinet d'étude propose aux chercheurs, conservateurs, restaurateurs... d'examiner les objets du musée.

Pour conclure, les services d'information et de documentation présents dans les musées sont comme nous l'avons vu multiples. Il n'y a pas de modèle d'organisation de l'information au sein d'un service

unique. De nombreux services organisent l'information, sans penser à la problématique de l'accessibilité de l'information.

2.1.3 Des services qui peuvent jouer un rôle dans la communication du musée

Les services d'information et de documentation peuvent jouer un rôle dans la communication du musée :

- Par leur nature même : au service du public. Il s'agit de s'ouvrir au public interne et externe et répondre à leurs besoins. Les services d'information et de documentation communiquent donc sans cesse au public comme les services des publics, des animations ou culturels.

Exemples : accueil du public, portail documentaire, service de questions/réponses...

- Par sa mission de gestion et de diffusion de l'information. Les services d'information et de documentation gèrent l'information dans un seul but : favoriser la diffusion de l'information. Ils complètent donc l'information proposée au sein de l'exposition du musée. Ils doivent organiser cette information pour la présenter à différents publics (avec différents niveaux de lecture), sur différents supports

Exemples : site internet, base de données, portail documentaire, intranet...

- Par ses produits et activités diverses. Les services d'information et de documentation diffusent leurs produits. Il s'agit de documents secondaires ou tertiaires qui amènent de l'information supplémentaires mais qui communiquent également sur le musée

Exemples : dossiers documentaires, bibliographies, visites virtuelles...

2.1.4 La place de ces services dans le parcours muséographique

D'après le résultat des enquêtes, la place des services d'information et de documentation au sein des musées a très peu été un élément de réflexion dans la construction du parcours muséographique des musées.

Excepté peut être au Musée des Arts et Métiers et au Musée du Quai Branly, les bibliothèques, les centres de documentation... sont souvent placés en dehors du parcours muséographique. Il s'agit là d'un service supplémentaire proposé au public et non d'un élément d'information faisant partie prenante du parcours de visite du musée.

Ainsi, le service d'information et de documentation étant situé comme un lieu de recherche et d'étude à côté du musée, nous pouvons nous poser la question de son ouverture au grand public. Quel public va vouloir venir deux fois au musée pour trouver une réponse à sa question ? N'est-il pas plus facile de trouver la réponse sur Internet ?

La visite d'un musée étant déjà un effort pour le grand public. Proposer un service supplémentaire au grand public d'information et de documentation ne répond pas selon nous à un réel besoin, surtout si la thématique du musée est très spécifique, très technique. Mais nous pouvons nuancer notre propos en précisant qu'il est nécessaire de se poser cette question en fonction de la thématique du musée. Est-ce une thématique facile d'approche pour le grand public ? Le grand public a-t-il besoin d'explications supplémentaires par l'intermédiaire de la littérature, de médiations audiovisuelles, multimédias ? Mais si le genre d'information nécessaire peut être lu sur un ordinateur, le grand public se déplacera-t-il au musée ?

Au Musée des Arts et Métiers, le centre de documentation a été placé au centre du parcours muséographique. Le visiteur ne peut pas le louper, de plus, la couleur utilisée pour décorer le centre est le rouge. La place de ce centre a donc été un enjeu. Le but était donc bien de proposer un service d'information et de documentation au sein du parcours muséographique sans faire revenir le visiteur. Celui-ci peut donc commencer sa visite et si au cours de celle-ci, il se pose des questions, un centre lui propose de l'information complémentaire. [18, Ferriot, Jacomy]]

Cependant, nous pouvons nous poser les questions suivantes : est-ce que la documentation proposée par le centre est accessible au grand public ? Le visiteur arrête-t-il sa visite pour ouvrir un livre, lire un périodique ou s'intéresser à un dossier documentaire ? A-t-il besoin d'information supplémentaire à celle proposée par le parcours muséographique ? Est-ce que le grand public est réellement demandeur aujourd'hui d'une information à lire sur un document papier ? Est-ce qu'il n'est pas davantage attiré par les supports multimédias ?

Ces questions sont intéressantes pour placer les services d'information et de documentation au sein d'un musée. Ce genre de service est-il destiné par essence même est-il destiné à un type de public particulier ? Quel public vient chercher de l'information au sein d'un musée, plutôt que dans une bibliothèque municipale ou sur internet ? Ces questions nous semblent essentielles pour réfléchir à quel type de public doit répondre ce genre de service ?

2.2 A qui sert l'information et la documentation d'un musée ?

Si les textes définissent de façon claire les publics auxquels les documentalistes doivent répondre, dans la pratique, les publics sont plus difficiles à déterminer.

Selon Mona Tepeneag, les missions du documentaliste sont :

1. « offrir aux conservateurs et à **tout le personnel du musée** la documentation nécessaire à l'accomplissement de leur propre travail – acquisitions, organisations d'expositions, études diverse... - dans tous les domaines concernés ». « C'est sa mission « originelle », celle qui lui a tout a tout simplement été confiée lors de la création du musée, en 1947, lorsqu'elle était une bibliothèque des conservateurs du musée nouvellement créé, avec des outils de travail qui leur étaient destinés. »

2. « elle met à disposition **d'un public spécialisé** – chercheurs, étudiants, conservateurs, galeristes et marchands d'art, artistes... - un fonds documentaire général et international sur l'art du XXe siècle qui dépasse la collection du musée ».

3. « conserver et valoriser des documents variés – livres, revues, manuscrits ou photographies – qui, par leur rareté ou leur caractère précieux, ont acquis avec le temps une valeur patrimoniale et artistique » [30, Tepeneag].

Cette vision suit la logique d'une définition classique de la documentation muséale. Nous allons voir que les besoins sont divers et qu'il n'est donc pas facile pour le service d'information et de documentation de répondre à tous ces besoins.

2.2.1 Le public interne du musée

Le public interne des musées a des besoins très diversifiés selon les problématiques métiers, les missions et les projets.

Pour répondre complètement à chacun des besoins, il importe de comprendre les missions de chacun, les logiques de chaque profession, les méthodes de travail :

Typologie de public	Missions	Informations ou documents recherchés	Services et produits demandés
La direction	<p>Le directeur d'un musée a pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Elaborer et suivre un projet scientifique et culturel ○ Elaborer et suivre une politique d'acquisition ○ Manager son équipe ○ Porter à la connaissance du public les fonds du musée (expositions, communication, publications...) 	<ul style="list-style-type: none"> - être au courant de la communication sur le musée (articles de presse sur le musée et ses activités) - être au courant de tout ce qui tourne autour de la thématique du musée - être au courant des activités de sa tutelle - avoir accès à la presse généraliste - avoir accès à certains ouvrages en muséologie 	<ul style="list-style-type: none"> - question/réponse - revue de presse - synthèse documentaire - recherche documentaire - recherche iconographique
Le service des collections	<p>Le conservateur et les attachés de conservation ont pour mission:</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer l'intégrité physique et morale des collections (documentation technique sur la restauration de différents supports) ○ Augmenter les connaissances à partir des collections, c'est-à-dire documenter les pièces, analyser les données, élaborer une politique de recherche, susciter la collaboration des ressources externes, participer à l'avancement des connaissances (dossiers d'œuvres, ouvrages et périodiques pouvant favoriser la richesse au sein du musée) ○ Enrichir les collections (catalogues de ventes) ○ Elaborer une politique d'acquisition ○ Constituer les dossiers d'acquisition ○ Porter à la connaissance du public l'interprétation des œuvres (expositions, publication des résultats de recherches, catalogues...) 	<ul style="list-style-type: none"> - avoir accès à la presse généraliste et à la presse spécialisée - avoir accès aux catalogues de vente - avoir accès à certains ouvrages en muséologie (restauration/conservation) - avoir accès à une documentation spécialisée 	<ul style="list-style-type: none"> - question/réponse - revue de presse - synthèse documentaire - recherche documentaire - recherche iconographique - dossier d'œuvre - dossier d'artiste

Le service scientifique	<p>Le responsable scientifique du musée a pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - donner une valeur scientifique aux actions du musée - authentifier certaines œuvres et lui donner un caractère scientifique - valoriser les collections en publiant articles, ouvrages, collectifs - soutenir la recherche au sein du musée 	<ul style="list-style-type: none"> - être au courant de la communication sur le musée (articles de presse sur le musée et ses activités) - être au courant de tout ce qui tourne autour de la thématique du musée - avoir accès à la presse généraliste - avoir accès à la presse spécialisée - avoir accès aux ouvrages du fonds du musée et autres... 	<ul style="list-style-type: none"> - revue de presse - synthèse documentaire - recherche documentaire - recherche iconographique - dossier documentaire - bibliographie
Le service des publics	<p>Le responsable des publics a pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proposer des services aux publics (visites guidées, ateliers pédagogiques...) - réaliser des documents pédagogiques et culturels pour différents publics - répondre aux besoins des publics 	<ul style="list-style-type: none"> - avoir accès à la presse généraliste - avoir accès à la presse spécialisée - avoir accès aux ouvrages concernant la pédagogie, le public dans les musées, les programmes scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> - question/réponse - revue de presse - synthèse documentaire - recherche documentaire - recherche iconographique - dossier pédagogique - dossier documentaire - bibliographie
Le service culturel	<p>Le responsable du service culturel a pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - porter à la connaissance du public l'interprétation des œuvres - réaliser des expositions et des produits culturels 	<ul style="list-style-type: none"> - avoir accès à la presse généraliste - avoir accès à la presse spécialisée - avoir accès aux catalogues d'exposition 	<ul style="list-style-type: none"> - question/réponse - revue de presse - synthèse documentaire - recherche documentaire - recherche iconographique - dossier d'œuvre
Le service communication	<p>Le responsable du service communication a pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - communiquer sur les musée et ses activités - créer des évènementiels - faire connaître le musée - diffuser de l'information (l'actualité) sur le musée 	<ul style="list-style-type: none"> - avoir accès à la presse généraliste - avoir accès à la presse spécialisée 	<ul style="list-style-type: none"> - question/réponse - revue de presse - synthèse documentaire - recherche documentaire - recherche iconographique

D'autres personnes peuvent être demandeurs d'information et de documentation : le chargé de la collecte, le restaurateur, le magasinier, le documentaliste des collections, le photographe, les historiens, sociologues ou ethnologues qui viennent étudier les collections du musée ; le service des publics : les médiateurs, les guides... ; le service culturel : le scénographe... ; le service communication : le webmaster, le graphiste...

2.2.2 Le public externe au musée

En tant qu'établissement public, le musée se doit de proposer des services et des produits culturels au grand public, du visiteur « classique » qui vient voir l'exposition temporaire au chercheur qui fait sa thèse sur telle problématique traitée par le musée [41, Crenn, Vidal ; 47, Drubay]].

Dans ce tableau, nous tentons une typologie des différents types de publics ainsi que leurs demandes en information [37, Bernier, Goldstein, 48, Goldstein]].

Les besoins seront ici analysés en terme de documentation papier et documentation numérique, puisqu'à la différence du public interne, le public externe n'est pas sur place pour récolter l'information et les besoins sont bien différents.

Type de public	Type d'information recherchée	Services et produits demandés
Le grand public	Informations générales sur le musée et ses activités (présentation du musée, historique et missions ; présentation de ses collections, visite virtuelle ; l'actualité du musée, l'exposition permanente et l'exposition temporaire, les évènementiels, visites guidées, ateliers, colloques...) Informations pratiques pour venir au musée (horaires d'ouverture, accessibilité, plan, contacts, restaurant)	Site internet du musée avec présentation claire et attractive des collections du musée et de ses activités.
➤ En surfant sur le net	Informations générales sur le musée et ses activités.	Site internet du musée avec présentation claire et attractive des collections du musée et de ses activités.
➤ Avant la visite	Informations sur l'exposition en cours, sur les activités proposées. Informations pratiques pour venir au musée (horaires d'ouverture, accessibilité, plan, contacts, restaurant)	Site internet Plaquette à imprimer pour présenter musée et informations pratiques
➤ Pendant la visite	Présentation du musée et/ou de l'exposition. Parcours de visite. Explications sur les œuvres présentées.	Plaquette de présentation sur le musée et/ou l'exposition Document d'aide à la visite
➤ Après la visite	Souvenir de ce qu'il a vu au musée : informations générales sur le parcours, photos. Partage à un groupe d'ami des photos ou des explications	Document résumant l'exposition ou la visite du musée (textes et photos). Document d'approfondissement après la visite : informations supplémentaires sur la thématique et les œuvres.
La famille	En surfant sur le net, la famille recherche un musée accessible pour tous les membres de sa famille. Activités et explications adaptées à chaque âge. Avant la visite : Informations pratiques pour venir au musée (horaires d'ouverture, accessibilité, plan, contacts) Pendant la visite : Présentation du musée et/ou de l'exposition. Parcours de visite. Explications sur les œuvres présentées. + document pédagogique pour les enfants avec guide des parents. Après la visite : Souvenir de ce qu'il a vu au musée : informations générales sur le parcours, photos.	Site internet du musée avec présentation claire et attractive des collections du musée et de ses activités. Site internet Plaquette à imprimer pour présenter musée, informations pratiques et activités. Document pédagogique pour le parcours de visite avec guide de réponses pour les parents. Après la visite : Document d'approfondissement pour après la visite

Le scolaire	<p>Plaquette pédagogique pendant la visite avec activités manuelles et intellectuelles pour comprendre le sens de l'exposition.</p> <p>Recherche une information imagée (photos, vidéos...). L'information doit passer de manière ludique.</p> <p>Dossier résumant ce qu'il a vu avec les principales œuvres, thématiques. Dossier d'information adapté à l'âge de l'enfant et à son programme.</p>	<p>Site internet avec entrée spécifique pour les enfants. Jeux en ligne, informations pédagogiques en ligne.</p> <p>Document d'aide à la visite adapté à l'âge de l'enfant (informations et jeux)</p> <p>Document-souvenir</p>
L'étudiant	<p>Informations présentant l'exposition ou le musée. Informations pratiques.</p> <p>Informations sur la thématique du musée</p> <p>Informations sur la bibliothèque du musée (base de données en ligne sur le net)</p>	<p>Site internet du musée avec présentation claire et attractive des collections du musée et de ses activités.</p> <p>Portail documentaire avec base de données en ligne</p>
L'enseignant	<p>Informations présentant l'exposition ou le musée. Informations pratiques. Informations sur les activités pédagogiques du musée (visites guidées, ateliers...)</p> <p>Avant la visite : informations pour préparer sa visite et en parler dans la classe</p> <p>Pendant la visite : informations pédagogiques adaptées à l'âge de l'enfant et au programme scolaire.</p> <p>Après la visite : informations pour approfondir la visite.</p>	<p>Site internet du musée avec présentation claire et attractive des collections du musée et de ses activités.</p> <p>Dossiers pédagogiques en ligne pour avant et après la visite.</p> <p>Portail documentaire avec base de données en ligne</p>
Le chercheur	<p>Informations présentant l'exposition ou le musée. Informations pratiques.</p> <p>Informations sur la thématique du musée</p> <p>Informations sur la bibliothèque du musée (base de données en ligne sur le net)</p> <p>Informations sur les archives du musée</p>	<p>Site internet du musée avec présentation claire et attractive des collections du musée et de ses activités.</p> <p>Portail documentaire avec base de données en ligne</p>
Le journaliste/l'écrivain	<p>Informations présentant l'exposition ou le musée. Informations sur la thématique du musée</p> <p>Recherche iconographique (photos)</p> <p>Question/réponse sur une thématique précise</p>	<p>Site internet du musée avec présentation claire et attractive des collections du musée et de ses activités.</p> <p>Portail documentaire avec base de données en ligne</p> <p>Photothèque en ligne (commercialisation des photos)</p>
L'entreprise	<p>Informations présentant l'exposition ou le musée. Informations sur les activités culturelles du musée (visites guidées, ateliers, location d'espaces...)</p>	<p>Site internet du musée avec présentation claire et attractive des collections du musée et de ses activités.</p> <p>Document imprimable sur les activités culturelles et les services proposés par le musée (tarifs, disponibilité...)</p>

Institutions/municipalités/ Associations	Informations présentant l'exposition ou le musée. Informations sur la thématique du musée Recherche iconographique (photos) Question/réponse sur une thématique précise Informations sur les activités culturelles du musée (visites guidées, ateliers, location d'espaces...)	Site internet du musée avec présentation claire et attractive des collections du musée et de ses activités. Portail documentaire avec base de données en ligne Photothèque en ligne (commercialisation des photos)
---	--	---

Pour conclure,

Les services d'information et de documentation, comme nous l'avons vu, sont divers et peuvent jouer différents rôles en tant que producteurs et diffuseurs d'information, de service lié à l'activité de recherche et en tant qu'élément indispensable à la communication du musée.

Son rôle central dépend de la volonté des décideurs du musée, mais aussi des demandes des publics internes et externes, qui sont souvent multiples et donc difficiles à traiter.

Il faut donc trouver l'équilibre entre les demandes internes et externes, poser clairement avec les décideurs les priorités en terme de diffusion d'information et de public visé et évaluer la charge de travail pour chaque type de services et de produits. Cet équilibre est souvent délicat puisque bien souvent les décideurs ne connaissent pas le temps nécessaire pour tel produit ou tel service. Il convient donc au responsable du service d'info-doc d'élaborer des tableaux de bord pour asseoir son travail et le rendre visible.

La visibilité est en effet un enjeu devenu indispensable dans les métiers de l'info-doc pour être acteur de la politique informationnelle, c'est-à-dire de la communication de l'institution.

3 Un nouvel intérêt pour la diffusion de l'information: nouvelles technologies et communication, l'information et la documentation au centre des enjeux

Au cours de ces vingt dernières années, nombreux sont les musées qui ont expérimenté les possibilités liées aux Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication (NTIC). *« Devenues un instrument important pour satisfaire les besoins internes de gestion et de documentation des collections, aujourd'hui surtout elles permettent d'attirer de nouveaux visiteurs dans les musées. »* [39, Cafuri]

Les musées de société essaient donc de mettre en place de nouvelles techniques de valorisation du patrimoine. La communication s'est déplacée sur la toile. Le marketing muséal agit directement sous forme numérique. Les contenus demandent à être gérés. Ainsi, les services d'info-doc sont au cœur de ces processus communicationnels.

La documentation devient de moins en moins accessible sur place en version papier. L'information et la documentation des musées est de plus en plus gérée à l'aide de bases de données et éditée sous forme de produits numériques. L'exemple des sites internet ou des portails documentaires est éloquent. Le musée rentre d'ailleurs dans le monde virtuel avec la création de musées virtuels[51, Keene].

Quelles sont les opportunités pour les services d'information et de documentation dans cet environnement ? Comment se positionner en tant qu'acteur et gestionnaire de l'information et de la documentation du musée ?

3.1 Les sites internet de musées, un produit documentaire prometteur

Grâce aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) les capacités des musées se renouvellent et les outils de communication et d'échange se transforment. Les musées s'intéressent aux nouvelles possibilités de rendre attractives leurs collections pour un grand nombre de visiteurs [53, OCIM].

Les visiteurs autant que les professionnels travaillant dans les musées ont développé de nouvelles conceptions sur ce que les musées pourraient désormais offrir. Les nouvelles technologies influencent

aussi la manière dont les visiteurs potentiels perçoivent le musée et donc sur ce qu'ils attendent [55, Mission de la recherche et de la technologie].

Selon Paul Marty, les musées sont donc, passés du statut de lieu de dépôts d'objets à celui de dépôt de connaissances. Et par conséquent, ces connaissances doivent être organisées en amont pour être par la suite diffuser, les rendre accessibles sur un site internet et satisfaire les attentes du public.

La plupart des musées ont développé leur propre site internet pour organiser et diffuser l'information et la documentation.

Dans la plupart des cas, on retrouve [54] :

1. Informations pour visiteurs ou touristes :

- La présentation générale du musée (historique, missions)
- la situation du bâtiment et les conditions d'accès
- les horaires d'ouverture et les tarifs pratiqués
- les services tels que librairies, boutiques, cafés et restaurants
- la présentation générale des collections
- les périodes couvertes et leur importance
- l'actualité, les programmes : les expositions, passées, présentes et futures et autres activités donnant lieu à une programmation soit régulière, soit événementielle, telles que les spectacles (films, concerts et autres), les conférences et les débats
- les propositions d'activités culturelles et pédagogiques en direction des publics divers

2. Matériel pédagogique pour enseignants ou étudiants

- dossiers pédagogiques en ligne (téléchargeable, souvent par paiement en ligne)
- vidéos pédagogiques en ligne
- jeux pédagogiques en ligne
- documents d'approfondissements

3. Recherche d'information et de documentation (papiers ou audiovisuels)

- bases de données des collections

- bases de données des services d'information et de documentation (Bibliothèques, centres de documentation, centres d'archives...)
- bases de données iconographiques
- produits documentaires en ligne (bibliographies, dossiers documentaires...)
- Liste de liens URL
- Actualité des publications et colloques

4. Jeux et distraction [56]

5. Commerce en ligne

- boutique en ligne
- librairie en ligne
- agence photo en ligne

Ainsi, selon Corinne Welger-Barboza, « *les informations pratiques et leur diffusion constituent en propre quels qu'en soient les supports de médiatisation et les fréquences d'actualisation, ce que l'on appelle la **communication institutionnelle** de tout musée. Une seconde catégorie d'informations a pour fin de présenter les collections permanentes ainsi que les évènements autour d'œuvres du fonds ou d'œuvres rassemblées à l'occasion d'expositions particulières. En troisième lieu, on distingue également des offres d'interrogation circonstanciée des fonds, par le biais d'entrées documentaires types, par période, artiste, courant, technique, etc... Enfin, on trouve sur la plupart des sites muséaux une sélection de liens, sous forme d'adresses URL, qui permettent d'accéder à d'autres sites ; d'autres musées, des sites artistiques ou des bases documentaires.* » [64, Welger-Barboza]

D'après les informations récoltées, ici, sur les sites muséaux, nous voyons bien qu'il ne s'agit pas seulement de « site plaquettes », de « sites vitrines » comme dans les années 90'. Ce sont des sites riches en informations, organisées pour pouvoir être accessibles à différents publics. C'est dans cette optique que le site internet est un produit prometteur.

- Organisation de l'information sur un même outil
- Gestion de l'information au sein de bases de données en ligne
- Diffusion de cette information sur différentes interfaces
- Publications en ligne simplifiée par la mise en place de gabarits prédéterminés
- Mise en ligne de ressources tertiaires téléchargeables et imprimables

C'est pour cela, que Corinne Welger-Barboza parle de « musée médiathèque ».

3.2 « Du musée virtuel au musée médiathèque » : les bases de données documentaires multimédias et les portails documentaires

3.2.1 « Du musée virtuel au musée médiathèque »

La notion de *musée virtuel* date du développement des sites muséaux déjà présents sur le Web depuis le début des années 1990 et qui souhaitaient proposer à l'internaute une visite virtuelle. Ce concept a fait beaucoup couler d'encre. Par exemple, certains pensaient que le musée virtuel pouvait contribuer à une désertification des musées et d'autres au contraire prônaient ce type de média pour faire venir en plus grand nombre les internautes au musée, curieux de ce qu'ils avaient pu voir sur le Web [57, Noel-Cadet].

Ici, il ne s'agit pas de continuer le débat, mais au contraire de l'ouvrir en suivant la réflexion de Corinne Welger-Barboza qui développe dans son ouvrage, extrait de sa thèse, la notion de *musée médiathèque*. [64, Welger-Barboza].

Selon elle, « *il s'agit de la virtualité liée à la dématérialisation des informations, stockées ponctuellement ou durablement dans les mémoires des machines, données en instance de traitement, potentiellement disponibles. Une accessibilité et une disponibilité qui confèrent aux images des œuvres un mode d'existence indéfini puisque s'y conjugue un processus réversible d'apparition et de disparition, en tout cas infiniment modifiable, sauf à déboucher, au gré de l'utilisateur, sur une édition sur un support fixe, stabilisé. C'est à cette fugacité et cette infinitude de la représentation des œuvres que se heurte, outre les problèmes liés à l'esthétique transformatrice de l'écran, le mirage spectaculaire du musée virtuel. C'est là en revanche que prend force sa dimension documentaire : ressources de la description, de la notice, du commentaire, de l'interprétation, en un mot des connaissances et du savoir associés, viennent sertir l'image réduite à une information iconique, signalétique de l'œuvre.* »

Selon l'auteur, le musée virtuel et sa virtualité propose à l'internaute de l'information et non plus une collection. « *Valeur d'illustration et valeur documentaire se combinent au détriment de la valeur spectaculaire* ». Les sites actuels de musées ne réussissent pas la promesse du spectaculaire par contre ils présentent un musée médiathèque, un lieu virtuel d'information.

Nous suivons ce propos. Avec le développement des nouvelles technologies dans le musée, on voit « *le déploiement d'une véritable production informationnelle et la formation d'une sorte de couche*

documentaire ». Comme nous l'avons vu dans cette partie, les nouveaux supports d'information ouverts au numérique permettent d'articuler, de faire circuler et d'exploiter diversement tous les types d'informations et de documents rassemblés par le musée et autour du musée. Il y a de plus en plus de documents qu'il faut organiser, exploiter, diffuser et conserver. Ainsi la gestion d'informations de toute nature semble prendre un poids grandissant dans la vie du musée.

Les professionnels de musée sont amenés à collaborer de plus en plus pour la gestion de ces informations.

L'auteur avance une analyse intéressante de l'information et des usages documentaires proposés sur les sites muséaux intéressante. Selon lui, ils sont orientés principalement pour les initiés, pour un public spécialisé et non pour le grand public comme c'est annoncé.

Mais malgré ce problème d'accessibilité des outils documentaires proposés, il est intéressant de voir ce nouveau musée qui émerge, un musée qui met en branle toute son organisation pour mettre à disposition ses ressources documentaires.

Ainsi, l'aptitude à trier, valider, classer, hiérarchiser ce qui se présente comme une multitude de textes, de sons et d'images devient décisive face à la surabondance des ressources, non pas organisées selon une éthique du savoir mais transformées en informations.

D'autres auteurs relèvent le mode d'existence informationnelle du musée : Jean Louis Déotte s'interroge sur la transformation du musée en banque de données [8, Deotte]. Bernard Deloche, quant à lui, y voit une chance pour le musée : « La collection, simultanément collecte et conservation, éclaterait au profit du seul recensement » [45, Deloche].

Après avoir posé le thème de la réflexion, nous pouvons analyser les outils documentaires proposés sur les sites muséaux.

3.2.2 2. La navigation par lien hypertextes et hypermédias internes :

« Dans un musée virtuel, (...)les liens hypertextes et hypermédias vont croiser des données de nature différente, brouillant ainsi l'axe de lecture. Tout va être démultiplié. De plus, le système n'est plus fondé seulement sur l'objet (l'œuvre) mais sur l'information qui lui est associée. Le multimédia permet donc de « gagner en scientificité » puisque l'on peut accéder aux données brutes (objet) mais également à des textes complémentaires qui s'y rapportent. » [44, Delaveau-Hannezo]

En effet, on parle ici de décloisonnement des contenus. La lecture linéaire est complètement brouillée au profit d'une lecture par zapping. Les contenus sont déstructurés pour faciliter cette lecture spécifique au Web.

Plutôt que de limiter l'édition numérique à une approche uniforme, les musées peuvent faire des propositions plurielles. Le produit « grand public » peut céder la place à des réalisations ou à des rubriques conçues pour des publics ciblés, scolaires, enseignants, publics jeunes, chercheurs et étudiants, collectionneurs, touristes, habitants de la région, etc... A côté de la démarche encyclopédique peuvent se développer d'autres genres, « genre informatif, genre documentaire ».

Chaque utilisateur peut alors choisir la proposition la plus adaptée à son projet ou à sa sensibilité.

3.2.3 Les bases de données documentaires multimédias

Une autre façon de diversifier les approches est de multiplier les points d'entrée dans une même réalisation, ce sont les bases de données qui autorisent la consultation par des formulaires de recherche ou par des parcours thématiques, ou ce sont les moteurs de recherche internes au produit, qui complètent la navigation par une libre exploration.

Ces propriétés hypermédias expliquent le succès croissant de la circulation sur l'Internet car elles confèrent au parcours des documents une immédiateté et une lisibilité évidentes. Elles ont pour conséquence directe, notamment, de porter atteinte à la structuration de l'information qui prévalait jusqu'alors dans l'organisation des bases de données, seuls corpus d'informations également accessibles à distance.

Les bases de données ne fournissent que des informations factuelles ou quantifiées ; elles fournissent néanmoins un cadre irremplaçable pour accumuler d'énormes quantités d'informations systématisées. Régies par des vocabulaires contrôlés et des règles strictes de structuration par champs, elles requièrent d'être interrogées pour livrer l'information qu'elles recèlent. Jusqu'à récemment, leur structure rigide ne permettait que de croiser certaines catégories d'informations mises en relation au moment de leur conception. Aujourd'hui ces bases de données permettent une consultation et un traitement non linéaires de documents, c'est-à-dire d'informations de toutes sortes et cela favorise une consultation non spécialisée, au contraire de l'usage des anciennes banques de données. En retour, la prolifération de documents de toutes sortes directement accessibles incite à l'errance dans un corpus quasiment infini qui fait resurgir les rêves de bibliothèque virtuelle et universelle.

Selon Corinne Welger-Barboza, « *cette nouvelle donne (...) conduit à tisser des similitudes croissantes entre les différentes institutions patrimoniales que sont les bibliothèques, les archives et les musées. Une gigantesque médiathèque est à l'œuvre.* »[64, Welger-Barboza]

Nous nous dirigeons donc vers une plus grande « visibilité documentaire du patrimoine », qui déborde largement les œuvres accessibles en réalité, c'est-à-dire exposés.. Et ce phénomène tend à élargir la notion même d'information documentaire qui n'est plus basée sur l'information pure mais sur l'accessibilité, la navigation dans l'information et ses éléments multimédias qui l'enrichissent.

Corinne Welger-Barboza rajoute que « *la double propriété des technologies hypermédias, l'archivage et la diffusion, provoque la dissémination d'une perception documentaire visant à l'appréhension exhaustive du patrimoine, divulgue tout un appareil de références au-delà des professionnels et des initiés et confère au musée un nouveau type d'existence publique.* »

Ce nouveau type de fréquentation artificielle, rendant compte du succès médiatique remporté par l'idée du musée virtuel, si elle est appelée à s'étendre ne peut qu'achever de développer la confusion entre l'œuvre et le document, renforçant le regard collectif documentaire sur le patrimoine artistique.

3.2.4 Les portails documentaires

Enfin, les portails documentaires sont devenus depuis peu l'outil documentaire idéal pour mutualiser toutes les informations du musée, et par conséquent regrouper les différentes bases de données présentes au sein du musée. [3, Tosca consultants]

Les portails permettent à l'internaute, surfant sur le site internet du musée, de rechercher dans les différentes bases du musée sans effectuer une recherche avancée complexe sur plusieurs champs.

Ces outils permettent aussi de produire de façon automatique des publications en ligne de type dossiers, bibliographies, catalogue, exposition virtuelle... Ils peuvent rassembler l'information présente dans les différentes bases et l'organiser (suivant un gabarit prédéterminé) et le publier puis le diffuser avec une intervention minimale de l'humain [46, Derouet].

Les portails documentaires sont donc réellement le symbole de ce nouveau besoin de mutualiser l'information et la documentation des musées. Les bases de données utilisés dans les différents départements et même parfois dans les différents services sont retravaillées avec un langage documentaire commun pour permettre une mutualisation de l'indexation et donc une recherche combinée sur les différentes bases [59, Rechner].

Tous ces outils développés de plus en plus dans les musées ont eu pour conséquence une prise de conscience de l'information et de la documentation par les décideurs des musées. La conséquence en est la mise en place d'une nouvelle organisation de l'information et de la documentation.

3.3 Une nouvelle organisation de la documentation dans les musées : la création d'un pôle d'information et de documentation

Les directions au sein des musées commencent comme nous l'avons vu à prendre conscience de l'enjeu de l'information et de la documentation au sein de leur structure en tant qu'élément de visibilité sur l'extérieur, de communication indispensable et en tant que preuve d'une certaine scientificité présente au sein du musée. Les musées sont devenus des lieux de connaissance même s'ils ont encore de gros efforts à faire pour rendre accessible les connaissances à tous [4, Balle ; 63, Tobelem].

Dans cette logique, nous voyons apparaître de nouveaux départements regroupant tout ou une majeure partie de la gestion de l'information et de la documentation du musée. Ces nouveaux services intitulés médiathèques, services d'information et de documentation ou centres de documentation regroupent de diverses façons la documentation, les archives, les iconographies, les photos, les films, les sons. Il n'y a pas de modèle, cela provient souvent d'une volonté de la direction du musée pour mutualiser les différents services qui travaillaient jusqu'alors chacun de leur côté. Mais l'important est de noter que ce mouvement commence à s'étendre et qu'il rentre dans les consciences des décideurs.

Ce mouvement est très intéressant pour envisager une gestion globale de l'information et la documentation, sa diffusion et sa valorisation. Encore faut-il que le personnel des différents services accepte cette petite révolution ?

Dans cette première partie, nous avons pu mettre en exergue le nouveau rôle des spécialistes de l'info-doc dans les musées, passant de la mission de documentation des collections à celle de gestion de tout le circuit d'information.

Il s'agit certes pour eux de se positionner en tant que gestionnaire de l'information et la documentation du musée mais aussi de valoriser et diffuser les fonds par l'intermédiaire des Nouvelles Technologies de l'information et de la communication.

Les enjeux sont bien liés à la communication du musée, à sa visibilité par rapport à un public (internet et externe) toujours plus demandeur d'information. Et cette information ne doit plus être ciblée sur un public

de spécialistes, parcourant difficilement les bases de données. Elle doit être multiple, diffusée sur différents supports et avec des médiations diverses. C'est ainsi, que le site internet déployable à l'infini, devient avec tous ses produits multimédias, un véritable enjeu de communication pour les professionnels de musée.

Alors que les NTIC ont fait prendre conscience les décideurs de l'enjeu de la diffusion de l'information pour un musée, des services se créent pour centraliser les données et répondre aux besoins, c'est-à-dire proposer au public de l'information de qualité, ciblée et attractive.

Dans ce cadre nous pouvons maintenant présenter une analyse marketing de l'information et de la documentation du musée national du Sport.

Deuxième partie : Analyse marketing de la documentation du musée national du sport

L'information sportive est très présente aujourd'hui dans le paysage informationnel : tous les médias la traitent : radio, télévision, presse, internet. Chaque événement sportif fait naître une somme d'information exponentielle.

Les blogs de passionnés, les sites des grands médias (France 2/ France 3), les quotidiens (Le Monde, Métro...) se sont déchaînés lors des derniers Jeux Olympiques de Pékin en août 2008. Pourquoi tant de ferveur ? Quel type d'information intéressait les gens ? Chaque média se devait d'être présent sur l'évènement, et pour faire sa place dans cet imbroglio, chacun a choisi de traiter l'évènement sous différents angles (actualité, politique, économique, société...). Et, c'est en effet lorsque l'information dépasse l'actualité des résultats sportifs que le sport écrit l'histoire.

Ici, les questions de société à travers le sport sont analysées et créent une information non plus factuelle mais analytique. C'est à partir de ce phénomène que s'alimente une histoire du sport, une sociologie du sport ou encore une ethnologie du sport, avec des thématiques diverses qui sont largement traitées au sein du musée national du Sport.

L'analyse présentée ici doit nous servir à positionner l'information et la documentation du musée nationale du sport dans son environnement institutionnel et informationnel. Nous allons donc détailler l'analyse marketing⁷ réalisée au sein du musée pour établir dans une dernière partie des préconisations pour le SID du musée national du Sport.

⁷ L'analyse marketing a été privilégiée ici pour mettre en valeur les forces, les faiblesses et les opportunités d'un service d'information et de documentation pour le futur musée national du Sport. Un benchmark a parallèlement été réalisé pour positionner le musée dans son environnement documentaire.

1 Analyse interne

L'analyse marketing débute par une analyse de l'information et de la documentation interne au musée national du Sport (analyse de l'existant et enquête d'utilisateurs) [2, Muet, Salaun]. La méthodologie suivie ici a constitué à réaliser des enquêtes, des entretiens auprès du personnel du musée (actuel ou ancien). Elles ont été réalisées en novembre-décembre 2007.

Les enquêtes auprès des personnes ayant quitté le musée national du Sport :

- Dernière responsable du centre de documentation en 2003
- Vacataires ayant passé une partie de leur temps à la gestion du centre de documentation ou de la photothèque de 2003 à 2007

Les entretiens auprès du personnel du musée :

- Directeurs
- Personnel du service des collections
- Personnel du service scientifique

Cette analyse s'appuie aussi sur les différents documents et fichiers informatiques retrouvés en interne.

1.1 Analyse de l'existant

L'analyse de l'existant a été réalisée en priorité sur la documentation du musée national du Sport et moins sur toute l'information circulant au sien du musée (documents de travail, documents administratifs...). L'équipe du musée ne fonctionnant pas en mode projet, il n'a pas été jugé prioritaire d'analyser la gestion de l'information courante.

1.1.1 Historique et activités de la documentation du musée

1.1.1.1 Le centre de documentation historique du musée

Le musée a ouvert en 1988 un centre de documentation ouvert au public qui venait visiter les galeries du musée au Parc des Princes. Ce centre était aussi ouvert aux chercheurs, étudiants, enseignants. Avec la

fermeture des espaces d'exposition en 1998, le centre de documentation a cessé d'accueillir de façon régulière le public.

Ainsi, la documentation du musée s'est concentrée sur les activités du musée, c'est-à-dire répondre aux demandes quotidiennes des différents services du musée, assurer les abonnements de périodiques pour la continuation des collections du patrimoine et l'acquisitions d'ouvrages sur le thème du sport pour l'enrichissement du fonds. Les différents documentalistes de passage au centre de documentation se sont attachés à alimenter des dossiers d'artistes, des dossiers d'œuvres, des dossiers de personnalités sportives et des dossiers thématiques à partir de la presse généraliste et spécialisée.

A côté de cette documentation essentiellement dédiée au public interne, le fonds de périodiques anciens, d'ouvrages et le fonds d'archives du musée était géré par le service des collections. Ces documents étaient accessibles très rarement par certains chercheurs en accord avec le directeur de l'époque.

Dans ce cadre, il faut rappeler l'histoire de la définition de la notion de « documentation » au sein du musée du sport.

Le musée du sport est né d'une initiative personnelle, d'un passionné de sport. Directeur du musée de 1963 à 2001, il a réussi à collecter une somme d'objets impressionnants appartenant à des champions français. Son projet semble t-il était focalisé sur l'ouverture d'un musée consacré aux champions avant tout. L'idée de proposer de l'information et de la documentation sportive n'était pas dans ses priorités. Les conséquences de ce choix qui ont perduré jusqu'en 2008, sont les suivantes : tout ce qui est entré au musée a été obligatoirement inventorié au sein des collections du patrimoine de France, c'est-à-dire dans la base de données des collections du musée comme objet inaliénable appartenant à l'Etat, possédant un numéro d'inventaire.

La notion de documentation, d'archive n'ayant jamais été défini réellement, tout ce qui était « documentation » correspondait à ce qu'on ne savait pas classer comme objet de collection. Ainsi, on y trouve des ouvrages, des périodiques, certains documents comme les dossiers de presse et pour d'autres qui posaient problème, le hasard décidait.

Pour résumer :

- Aucune gestion documentaire de ce fonds dans l'optique d'une ouverture au public : ni en local ni sur internet. Donc pas de système informatique documentaire.
- Pas de valorisation du fonds, mis en carton pour la plupart, un inventaire minimum (sans indexation du contenu)

- Pas de personnel spécialisé
- Plus de personnel en documentation à partir de 2003.

1.1.2 Une nouvelle politique d'information et de documentation au musée

Le musée national du sport vit une nouvelle politique d'information depuis l'arrivée d'un nouveau directeur. Cette politique rentre dans le cadre de la réflexion générale sur le projet de futur musée du sport. Celui-ci ayant pour ambition d'être un musée du sport avec un lieu important pour la recherche en sport avec un centre d'archives, une bibliothèque/médiathèque et une agence photographique...

Cette politique d'information et de documentation prend forme avec :

- La création d'un nouveau service d'information et de documentation sous la responsabilité du département Recherche, comprenant : un pôle Archive, un pôle Bibliothèque/Médiathèque, une photothèque/audiovisuel, un pôle multimédia, un centre de documentation,
- Une réflexion sur une redéfinition des types de documents faisant partie de ce service et non du département des collections
- Un projet pour un nouveau système informatique pour gérer toute cette information
- La mise en place d'un centre d'archives et de documentation
- L'ouverture au public

1.1.2.1 La mise en place du nouveau service

1.1.2.1.1 Missions du pôle Archive :

Le pôle Archive a pour mission : le regroupement et l'inventaire de toutes les archives du musée (archives administratives et historiques du musée, fonds d'archives privés acquis par dons, legs ou achats) ; l'informatisation de cet inventaire dans une base de données spécialisée en traitement et gestion des archives ; la conservation du fonds ; mise en place d'une politique et de règles d'archivage (cycle de vie du document) ; mise en place d'une politique d'acquisition ; valorisation du fonds par des actions de promotion du fonds (site internet, colloques...), analyse du fonds avec publication (avec l'aide de chercheurs en histoire, sociologie, ethnologie du sport) ; réflexion sur une politique de numérisation (fonds précieux).

1.1.2.1.2 Missions du pôle Bibliothèque/Médiathèque :

Le pôle Bibliothèque/Médiathèque a pour mission : le regroupement et l'inventaire de tous les ouvrages, périodiques du musée ; l'informatisation de cet inventaire dans une base de données documentaire ; la conservation du fonds ; Installation d'une salle de lecture avec accueil du public ; mise en place d'une politique documentaire avec politique d'acquisition ; en accord avec le pôle archive, mise en place du cycle de vie du document (passage du document consultable en bibliothèque au fonds d'archive) ; valorisation du fonds par des actions de promotions du fonds (portail documentaire, colloques...), analyse du fonds avec publication, recherche documentaire (avec l'aide de chercheurs en histoire, sociologie, ethnologie du sport) ; réalisation de produits documentaires ; réflexion sur une politique de numérisation.

1.1.2.1.3 Missions du pôle Photothèque/audiovisuel :

Le pôle Photothèque/audiovisuel a pour mission : le regroupement et l'inventaire de toutes les photos, les films, les sons du musée ; l'informatisation de cet inventaire dans une base de données spécialisée dans le traitement et la gestion de documents audiovisuels ; la conservation du fonds ; la numérisation du fonds pour le mettre disposition du public et faciliter sa consultation et son exploitation ; commercialisation du fonds (avec étude des droits d'auteur) ; mise en place d'une politique d'acquisition ; valorisation du fonds par des actions de promotions du fonds (site internet, colloques...), analyse du fonds avec publication (avec l'aide de chercheurs en histoire, sociologie, ethnologie du sport); réalisation de produits documentaires.

1.1.2.1.4 Missions du pôle Multimédia :

Le pôle Multimédia a pour mission : la refonte du site internet du musée (valorisation des collections du musée, valorisation des services proposées par le musée, communication du musée) ; la mise en place d'un portail documentaire et de l'Opac Web (base de données Micromusée) ; produits multimédias (interactifs, productions audiovisuels...).

1.1.2.1.5 Missions du centre de documentation :

Le centre de documentation a pour mission : l'inventaire du fonds documentaire ; l'informatisation de cet inventaire au sein d'une base de données documentaire ; la collecte de documentation contemporaine sur le sport (événements culturels, événements sportifs...) ; constitution de produits documentaires (papiers et numériques) ; la réalisation d'un portail documentaire ; valorisation du fonds par des actions de promotion (expositions, publications...) ; transfert des documents au service des archives (selon un cycle de vie des documents prédéterminé).

Il s'avère que le service d'information et de documentation doit répondre à plusieurs missions qui peuvent être en contradiction :

- Une mission patrimoniale de conservation des documents et de constitution d'un fonds patrimonial (collections de périodiques, d'ouvrages anciens et d'archives)
- Une mission de valorisation et de diffusion des fonds : expositions, site internet, colloques, publications... en accord avec la politique de communication du musée.

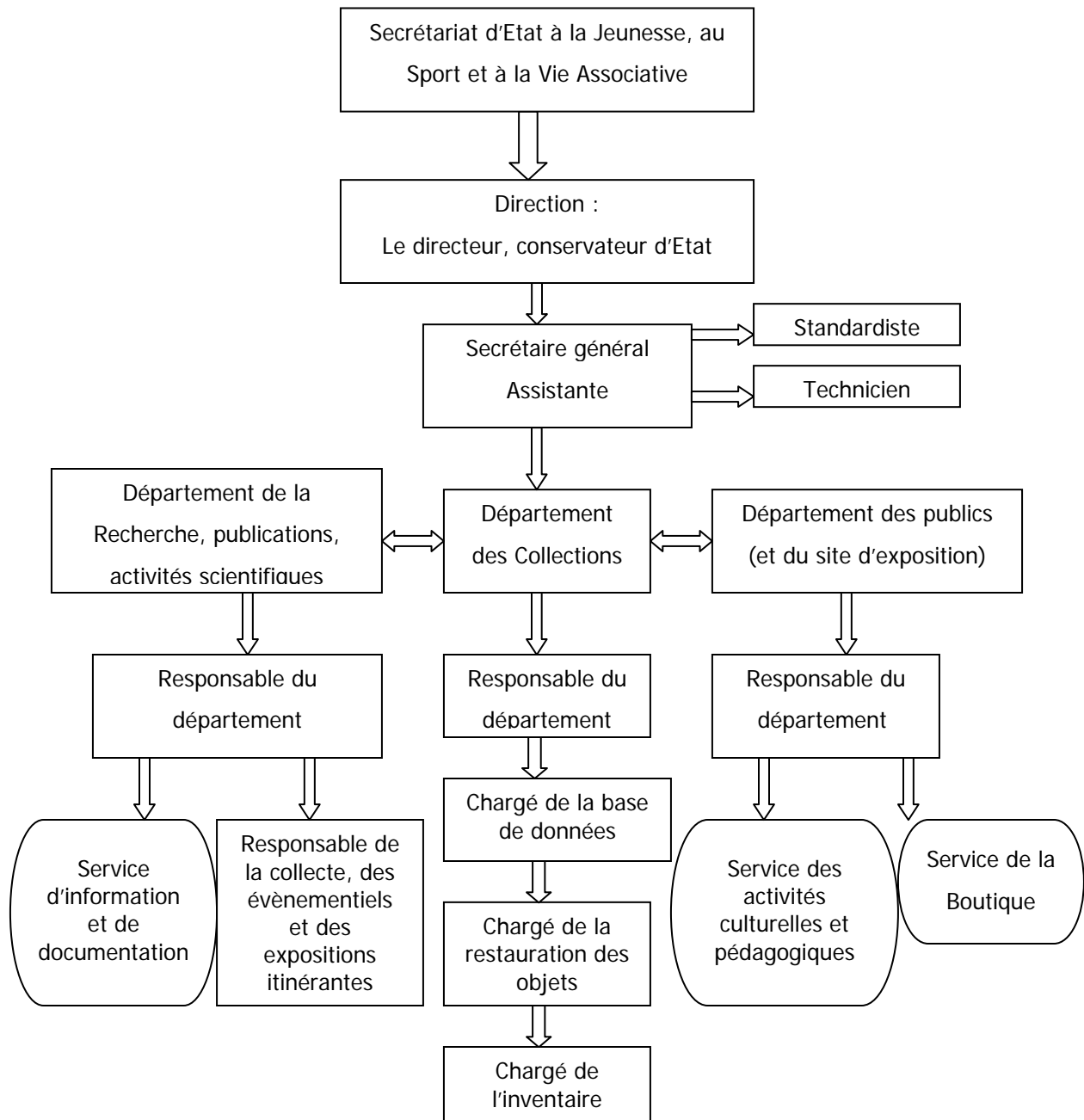
Etant donné l'historique de tout cet existant, le musée doit faire face à la problématique : comment respecter les normes de conservation comme un objet en céramique du XVI^e siècle, alors que le musée a pour mission de mettre à disposition du public ses fonds documentaires. La solution est peut-être dans la création d'un fonds précieux regroupant les documents inventoriés en tant que collection patrimoniale de France (la question reste entière pour les documents très récents inventoriés de la même façon qu'un ouvrage du XVII^e siècle).

1.1.2.1.6 La place du service d'information et de documentation dans le nouvel organigramme du musée

Malgré la tutelle du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, au Sport et à la Vie Associative, l'ancien organigramme plaçait le centre de documentation sous la direction du directeur sans appartenir à un département en particulier, mais donc complètement sous l'influence d'une seule personne. Cette situation aurait été favorable à une transversalité du service si le directeur n'avait pas freiné les activités du service.

Dans ce nouvel organigramme (présenté ci-dessous), le service d'information et de documentation est placé sous la direction du responsable scientifique, du responsable du département Recherche, publications et activités scientifiques. Il aurait pu être placé sous le département des collections pour documenter les objets des collections ou même sous le département des publics pour alimenter les dossiers et ateliers pédagogiques de ce département. En étant situé dans le département de la recherche et des activités scientifiques, le service acquiert une légitimité importante. Il est chargé avec le responsable scientifique de favoriser la recherche et l'analyse des fonds, de valoriser les fonds par des publications (papier ou en ligne) et par des activités scientifiques (expositions, colloques, conférences...). De plus, le responsable scientifique ayant la charge de valider toute activité du musée d'une valeur scientifique, le service d'information et de documentation est associé à toutes les activités du musée. Cette situation pourra évoluer, mais dans un premier temps, le service d'information et de documentation a réellement les moyens de se développer et d'assurer sa légitimité.

NOUVEL ORGANIGRAMME DU MUSEE NATIONAL DU SPORT



1.1.2.2 La redéfinition des types de documents gérés par le service d'info-doc⁸

Cette nouvelle organisation de la politique d'information et de documentation du musée s'est accompagnée d'une redéfinition des types de documents gérés soit par le service des collections soit par le service d'info-doc.

Les critères de sélection pour ces choix ont été les suivants :

Pour le service des collections :

- Pièces de forme (objets en 3 dimensions)
- Primauté à l'image
- Fonction d'exposition
- Fonction publicitaire

Pour le service d'info-doc :

- Primauté au texte
- Fonction de recherche et de consultation
- Codex

1.1.2.2.1 *Un nouveau système informatique*

Cette nouvelle organisation de l'information nécessite une nouvelle réflexion sur la gestion informatique de tous ces documents. Le service des collections, étant parfaitement satisfait de son logiciel documentaire de gestion des collections, c'est au service d'info-doc de réfléchir sur son propre système informatique.

Ayant pour fonctions principales, la consultation et la recherche, les documents de ce service ne peuvent pas être gérés au sein d'une base de données de gestion destiné essentiellement à la gestion d'objets patrimoniaux.

Ainsi, pour répondre aux besoins des différents pôles du service info-doc, il est nécessaire de faire une analyse des besoins et donc de rédiger un cahier des charges pour trouver le produit répondant à différents besoins:

⁸ Voir Annexe 1

- gestion des archives : module Archive
- gestion des ouvrages, périodiques : module de bibliothéconomie
- gestion des documents audiovisuels
- gestion documentaire de certains documents
- portail documentaire (facilite la publication en ligne)

Cependant, ce projet étant en cours, nous ne pouvons pas développer davantage.

1.1.2.3 La mise en place d'un service d'information et de documentation : un centre d'archives et de documentation ouvert au public

Cette nouvelle organisation a pour principale mission : la création d'un centre d'archives et de documentation ouvert au public.

Le lieu pour accueillir cette activité n'a pas été encore arrêté mais la décision a été prise de mettre à disposition ce fonds en réalisant dans un premier temps une étude de faisabilité sur différents lieux pour le déploiement des archives et de la documentation du musée.

Cette étape s'inscrit dans le grand chantier des collections que doit réaliser le musée avant fin 2010.

A l'heure actuelle, les collections du musée sont dispersées au rez-de chaussée et au 4^{ème} étage du Parc des Princes.

Pour l'étude de faisabilité, nous avons déterminé certains critères à faire valider :

- Critères fonctionnels,
 - Capacité : surfaces, volumes,
 - Accessibilité : monte charges, accès livraison, locaux de quarantaine,
 - Capacité, portance des sols (diagnostic à réaliser y compris toutes recherches nécessaires),
 - Conditions de conservation : chauffage, contrôle hygrométrique et climatisation, ventilation,
 - Risques d'empoussièrage,
 - Risques liés à l'incendie,
 - Risques liés à l'eau,

- Risques liés aux dégradations (sûreté)
- Critères d'accès du public,
 - Accès, sorties de secours, possibilité d'accueil du public,
 - Sûreté,
 - Adaptation aux handicaps,
- Critères financiers en termes d'investissements
 - Coûts des travaux, des aménagements, et des frais induits
 - Coûts des déménagements et des frais induits
 - Coûts des travaux de restauration des collections,
- Critères de couts liés à l'exploitation et à la maintenance du site, liés aux caractéristiques du bâti et des équipements techniques installés,
- Critères sociaux : éventuellement conséquences pour le fonctionnement du service : déplacement, pénibilité, ...
- Critères liés à la qualité architecturale du site, (liés à l'image, la représentation de l'institution) ou évaluation des coûts de signalétique et communication extérieures

Cette étude n'a pas encore été réalisée. Cependant, elle sera déterminante pour comprendre en fonction de notre fonds nos besoins en surface et en mobilier.

1.1.3 Ressources financières

Le budget actuel de la documentation comprend : l'acquisition d'ouvrages, les abonnements de périodiques, la refonte du site internet, la mise ne place d'une base de données documentaire, la mise en place d'une base de données d'images.

Les besoins supplémentaires envisagés pour la mise en place du service :

- défraiement des stagiaires : documentaliste, documentaliste audiovisuel, archiviste
- coût du projet de déménagement des collections
- logiciel de gestion d'archives

1.1.4 Ressources humaines

Le service étant créé récemment, le personnel se limite dans un premier temps à une personne, responsable du service et chargée de la mise en place des différents pôles du service. Cette personne est diplômée de façon très récente de l'Institut national des techniques documentaires du Conservatoire national du Arts et Métiers à Paris, dont le titre est « Chef de projet en ingénierie documentaire ». Elle dispose d'autres compétences qui renforcent son rôle au sein du musée et particulièrement dans le département Recherche. Elle dispose d'un DEA d'histoire contemporaine et a été pendant 10 ans Sportive de Haut Niveau, titulaire du Brevet d'état Danse sur glace.

Le service est dans un premier temps renforcé par des stagiaires, spécialisés soit en archives, en documentation ou en documentation audiovisuelle. Il s'agit de stages de fin d'études de 3 à 6 mois. Les stagiaires doivent être capables de proposer une expertise. Cette situation doit évoluer. Le secrétariat général doit négocier la création de nouveaux postes pour l'année 2009.

D'autres personnes peuvent participer au système d'information et de documentation :

- le responsable du département Recherche, publications et activités scientifiques : doctorant en histoire et sociologie du sport
- le responsable du département des collections : attachée de conservation
- le responsable du département des publics
- les documentalistes des collections

1.1.5 Ressources matérielles

Le service d'information et de documentation du musée dispose des ressources matérielles suivantes :

- Fournitures : fournitures de bureau, étagères, boîtes de rangements pour périodiques, boîtes d'archives, rangements à CD, rangements pour dossiers suspendus...
- Le service dispose de 2 ordinateurs installés en 2008 avec une palette de logiciels multimédias et des écrans 19 pouces,
- Une salle de consultation
- Des réserves

1.1.6 Ressources en information

L'information et la documentation du musée national du sport est multiple :

- Les documents primaires : ouvrages, périodiques, documents officiels, manuscrits, archives, photos, films (sur différents supports : 16mm, cassettes, DVD...), cassettes audios (bandes magnétiques)...
- Les documents secondaires et tertiaires : les dossiers d'œuvres, les dossiers d'artistes, les dossiers de personnalités, les dossiers thématiques, les bibliographies, les dossiers électroniques
- Les systèmes de gestion de l'information : la base de données des collections, le serveur commun et le site internet

1.1.6.1 Les documents primaires

Le fonds d'ouvrage du musée est composé d'environ 16 000 ouvrages du XVI^e siècle à nos jours. Il a été constitué à partir des années 1960, date de création du musée, par des dons ou par acquisitions.

Les thèmes principaux sont :

- l'éducation physique
- la gymnastique
- les jeux olympiques
- les disciplines sportives
- l'histoire du sport
- la médecine sportive
- l'architecture etc...

Le fonds comporte très peu de romans, de nouvelles, de Bandes Dessinées, de littérature grise. Il y a aussi très peu d'ouvrages destinés à la jeunesse.

Ce sont donc essentiellement des ouvrages spécialisés sur le sport, ses pratiques, les grands événements...

Une partie du fonds provient aussi du fonds historique de l'Institut National du Sport et de l'Education Physique (INSEP).

Le fonds de périodiques est composé d'environ 500 titres dont 30 vivants. Le musée contient certaines collections complètes : L'Auto, L'Equipe, Le Miroir des Sports, La Vie au Grand Air... D'autres comme Sportives, Sport et Vie, Sport, le Vélo Illustré.. complètent la collection avec quelques numéros. Une toute partie du fonds a été microfilmé.

Le fonds est aussi complété par des archives d'institutions (Bulletins officiels, règlements, lettres administratives...), des archives privées (manuscrits, press-book..), des archives d'évènements (dossiers de presse, programmes, affiches de compétitions, flyers...).

Exemples : la société de gymnastique L'En Avant, le fonds Pierre de Coubertin, le fonds Emile Antoine (grand marathonien français des années 1910-1930), le fonds Babelay (champion de ski français et grand historien de l'histoire du ski des années 1930-1940)...

Le fonds de photographies du musée est riche d'environ 30 000 documents (photos, négatifs, plaques de verre...). Une partie seulement du fonds a été inventorié. Il est composé de photos de presse, de photos privées (portraits, photos de famille), de photos de champions, de photos d'infrastructures sportives, de photos d'équipes, de photos de dirigeants sportifs, de photos de grands évènements sportifs (cérémonies, épreuves, podiums...), photos dédiées... Un travail sur les droits d'auteur est nécessaire pour l'exploitation de ces photos.

Exemples : fonds Georges Carpentier (fonds du champion de boxe avec photos du sportif, photos de familles, photos de combats...), fonds du Ministère des Sports (photos de presse avec légendes)...

Le fonds de films du musée est riche de 1000 titres. Ce fonds n'a pas été encore été inventorié et l'identification des films est très récente. Une partie du fonds contient des bobines de films du ministère des Sports, de l'Institut National du Sport (INS), aujourd'hui Institut National du Sport et de l'Education physique (INSEP). Et le fonds de l'INSEP compte de fonds. Il s'agit de films pédagogiques, éducatifs à destination des enseignants en éducation sportive. Certains films concernent les grands évènements sportifs comme les Jeux Olympiques (cérémonies d'ouvertures, épreuves sportives, podiums...). Ce fonds est très important pour le musée puisque l'image animée est la représentation la plus réaliste du sport. Cependant, un travail sur les droits d'auteur est nécessaire pour l'exploitation de ces films.

Le fonds Musique du musée est assez pauvre par manque de collecte et d'intérêt. Il est composé de partitions de musiques, de bandes magnétiques, de cassettes et de CD. On retrouve les chansons qui ont accompagnées certains grands évènements comme celles diffusées lors des cérémonies d'ouverture des

Jeux Olympiques, des chansons de sportifs, des chansons de clubs, des bruits de certaines disciplines sportives (voiture automobile, bruit de la balle frappée au tennis, bruit des lames sur la glace...). Il faut là aussi étudier les droits d'auteur de ces documents sonores avant toute diffusion.

1.1.6.2 Les documents secondaires et tertiaires

Les dossiers d'œuvres sont constitués par les documentalistes du service des collections du musée à chaque nouveau numéro d'inventaire. Ils comportent des documents sur l'acquisition de l'œuvre (notification de don, cessation de droits, factures en cas d'acquisition, lettre d'authentications...), une photo de l'œuvre, les états de conservation, des informations supplémentaires renseignant sur l'œuvre.

Exemple : don d'un tee-shirt dédié par le footballeur Thuram : notification de don, cessation de droits, documentation sur ce tee-shirt, biographie de Thuram.

Les dossiers d'artistes sont alimentés par les documentalistes du service des collections du musée. Il s'agit d'artistes inspirés par le sport. On retrouve certains grands artistes comme Adrienne Jouclard mais aussi des anonymes.

Les dossiers de personnalités sont alimentés par la responsable de la collecte et par le service d'info-doc à partir de la presse généraliste et spécialisée. Il s'agit d'informations concernant les sportifs passés et présents (comme Suzanne Lenglen, Violette Morris, Zinedine Zidane, Laure Manaudou ...), les dirigeants d'institutions sportives (étatiques et associatives) (comme Pierre de Coubertin, Michel Platini, Antonio Samaranch...), les grandes personnalités du monde sportif (journalistes, écrivains, photographes, dessinateurs...). La documentation est très riche dans ce domaine, ainsi il faut trier régulièrement les articles accumulés dans ces dossiers. Il faut gérer le stockage de ces dossiers qui peuvent être numérisés.

Les dossiers thématiques sont alimentés par le service d'info-doc à partir de la presse généraliste et spécialisée. Les thématiques traitées sont toutes liées au sport: sport et culture, sport et art, sport et économie, sport et santé, sport et droit, sport et société, sport et règles, sport et politique, sport et géographie... Certains thèmes apparaissent en fonction de l'évolution de la société : exemple sport et immigration, sport et environnement, sport et genre...

Les dossiers de grands événements, alimentés par le service d'info-doc sont constitués à partir de la presse généraliste et spécialisée mais aussi de la collecte sur l'évènement lui-même (programme, dossier de presse, annuaires...)

Les bibliographies sont constituées à la demande des chercheurs et des étudiants suivant le fonds du musée mais aussi à partir du fonds documentaire de l'INSEP et de la Bibliothèque nationale.

Les dossiers électroniques sont constitués pour le site internet du musée à partir des ouvrages et de la documentation du musée. Ils sont réalisés sous la validation scientifique du responsable du département Recherche. Ils peuvent être accompagnés de photos et de documents multimédias.

1.1.6.3 Les systèmes de gestion de l'information

La base de données des collections est pour l'instant la seule base de gestion de l'information au sein du musée. Comme nous l'avons vu plus haut, ce n'est pas une base de données documentaire. La recherche et la consultation n'est pas du tout ergonomique. Les champs sont très nombreux et les intitulés peu explicites pour le grand public. Ainsi, il est vraiment urgent de mettre en place une base de données documentaire pour la gestion de l'information et la documentation du musée.

Le musée a mis en place un serveur commun pour l'échange et le stockage des données pour tout le personnel du musée. Ce serveur sert mais ne simplifie pas la diffusion de l'information en interne. Chaque service pose ses documents sans les ordonner. Il n'y a pas de règles de stockages.

1.2 Enquête des utilisateurs

L'analyse se poursuit avec l'enquête des utilisateurs sur les besoins en information et en documentation sur le fonds du musée national du Sport. Les enquêtes ont été menées au sein du personnel du musée mais aussi en direction des chercheurs venant au musée et selon le fichier répertoriant les consultations de ces deux dernières années, sachant que le centre de documentation et les archives sont ouverts uniquement sur rendez-vous à un public très restreint (chercheurs, doctorants) motivés d'une recherche bien précise. Aucune promotion du centre de documentation n'est faite ni dans la presse spécialisée ni sur le site internet du musée. Ainsi, nous pouvons préciser que l'enquête réalisée devra être complétée pour améliorer l'analyse des besoins.

1.2.1 Pour les collaborateurs du musée

Collaborateur	Utilisation actuelle de la documentation	Besoins en documentation
Directeur	Lecture de la presse généraliste, lecture de certains ouvrages sur l'histoire du sport et en muséologie	Revue de presse, recherches ponctuelles d'information, dossiers documentaires thématiques , recherche iconographique
Secrétaire général	Lecture de la presse généraliste, lecture de certains ouvrages sur l'histoire du sport et en muséologie	Revue de presse
Responsable scientifique	Lecture de la presse généraliste et spécialisée, lecture d'ouvrages sur le sport et sur d'autres thèmes en histoire, sociologie et ethnologie	Revue de presse, dossiers documentaires thématiques, réalisation de synthèses, recherches documentaires, recherches iconographiques
Responsable de la collecte et des événements culturels et des expositions itinérantes	Lecture de la presse généraliste et spécialisée, , lecture d'ouvrages sur le sport	Revue de presse, dossiers documentaires sur événements, communication sur le site internet, recherche documentaire, recherche iconographique
Responsable des collections	Lecture de presse muséographie (+ catalogues de vente, catalogues d'expositions), lecture de certains ouvrages en muséologie (conservation)	Recherches documentaires pour enrichir la documentation sur certains objets, dossiers d'artistes
Documentalistes des collections	Lecture de presse muséologique	Recherches documentaires pour enrichir la documentation sur certains objets, dossiers d'artistes
Responsable du service des publics et des événements du site d'exposition	Lecture de la presse généraliste et spécialisée	Revue de presse, dossiers documentaires sur événements, communication sur le site internet, recherche documentaire, recherche iconographique. Elaboration de dossiers pédagogiques, de bibliographies, de dossiers électroniques

1.2.2 Pour les utilisateurs externes

Type d'utilisateur	Utilisation actuelle de la documentation	Besoins en documentation
Chercheur	Consultation des archives, des ouvrages, des périodiques.	Recherches documentaires, recherches iconographiques, bibliographies. Consultation d'une

		base de données documentaire de chez lui.
Etudiant	Aucune	Recherche des informations sur le sport, l'histoire du sport, un sportif ou un dirigeant...
Journaliste	Aucune	Recherche iconographique, recherche des informations sur un sportif, un sport, un évènement, un équipement...
Ecrivain	Consultation des archives, des ouvrages, des périodiques.	
Maison d'édition	Aucune	Recherche iconographique
Institutions, associations	Aucune	Recherche iconographique, recherche des informations sur un sportif, un sport, un évènement, un équipement...
Scolaire	Aucune	Recherche des informations sur le sport, l'histoire du sport, un sportif ou un dirigeant...
Entreprise	Aucune	Recherche iconographique, recherche des informations sur un sportif, un sport, un évènement, un équipement...
Conservateur	Aucune	Recherche d'objets pour exposition, recherche iconographique, recherche des informations sur un artiste, un sportif, un sport, un évènement, un équipement...
Documentaliste de musée	Aucune	Recherche documentaire, recherche iconographique, recherche des informations sur un artiste, un sportif, un sport, un évènement, un équipement...
Bibliothécaire	Aucune	Recherche documentaire
Agents du ministère des sports	Aucune	Recherche iconographique, recherche des informations sur un sportif, un sport, un évènement, un équipement...

L'enquête des utilisateurs nous montre :

- une exploitation du fonds documentaire du musée très pauvre et très restreinte
- une demande importante mais très diverse
- des besoins qui demandent un personnel nombreux

Pour conclure cette sous-partie, cette analyse interne nous montre plusieurs éléments intéressants :

Il s'agit d'un fonds unique, riche de plusieurs milliers de documents sur l'histoire des pratiques sportives. Il traite toutes les disciplines, toutes les thématiques et toutes les périodes autour du sport.

Le fonds a été inventorié informatiquement mais de façon sommaire (sans indexation et parfois par lots), sans logique documentaire. Il doit donc être repris pour être exploiter

Les besoins sont très difficiles à évaluer puisque le fonds n'est connu ni du grand public, ni du public spécialisé. Cependant, les enquêtes réalisées montrent que la demande est présente et que les informations et les documents recherchés sont très diverses.

2 Analyse externe

L'analyse externe consiste en une étude de l'environnement de la documentation sportive et d'une analyse des besoins externes. Elle doit permettre de comprendre quels sont les enjeux de la documentation sportive pour un futur SID au musée national du sport et comment le musée peut se positionner.

2.1 Analyse de l'environnement : la documentation sportive

2.1.1 L'environnement institutionnel et hiérarchique de la documentation du musée

2.1.1.1 Le Ministère de la Santé, de la jeunesse et des sports et de la vie associative, tutelle du musée

Le Ministère de la Santé et le ministère des Sports, de la jeunesse et de la vie associative ont été regroupé en 2007 en un Ministère de la Santé, de la jeunesse et des sports et de la vie associative.

Le rôle du ministère dans l'organisation du sport en France :

- L'Etat est responsable de la conduite des politiques sportives en France. Il délègue aux fédérations sportives le pouvoir d'organiser et de promouvoir la pratique de leurs disciplines et les soutient par le biais des conventions d'objectif et de la mise à disposition des cadres techniques.
- Il donne le cadre légal et réglementaire de l'organisation et de la promotion du sport
- Il peut codifier le droit du sport par voie d'ordonnance (article 84 de la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit).

L'administration du secrétariat d'Etat aux Sports, à la Jeunesse et à la Vie associative comporte deux grandes entités :

1. Une administration centrale

Le secrétariat d'Etat aux Sports, à la Jeunesse et à la Vie associative comprend actuellement, outre le bureau du cabinet et le haut fonctionnaire de défense :

- le service de l'inspection générale (IG),
- la direction des sports (DS),
- la direction de la jeunesse et de l'éducation populaire (DJEP),
- la direction des ressources humaines, de l'administration et de la coordination générale (DRHACG),
- la direction de la vie associative, de l'emploi et des formations (DVAEF),
- le bureau de la communication (COMM).

2. Une administration territoriale

- L'organisation territoriale : DRDJS, DDJS et Etablissements (105 services déconcentrés et 31 établissements publics nationaux à caractère administratif sur l'ensemble du territoire français).
- Le ministère chargé des Sports a créé le Musée National du Sport pour réunir, étudier et conserver les témoignages matériels du patrimoine sportif et constituer la mémoire des activités physiques. Malgré le décret du 2 mars 2006 et l'érection du musée en établissement public administratif (EPA), le musée reste sous tutelle du ministère de la Santé, de la jeunesse et des sports et de la vie associative.

Le service d'information et de documentation répond indirectement du Ministère qui possède lui-même un centre de documentation spécialisé en droit dédié uniquement au personnel du ministère. Un projet a été écrit au début des années 2000 pour créer un grand centre de documentation pour le ministère avec le fonds du musée. Cela n'a pas vu le jour. En attendant, le centre de documentation du musée n'a jamais reçu de directives et de besoins exprimés par le ministère.

2.1.1.2 L'environnement hiérarchique du musée

Le service d'information et de documentation du musée dépend donc principalement de la direction (avec son secrétariat général) et du département de la recherche, des publications et des activités scientifiques. Les missions attribuées au SID par les responsables hiérarchiques du musée sont encore à définir. Une priorité a été signalée, l'information et la documentation du musée doivent être ouverts à tous et diffusées largement au public (ouverture du centre et diffusion sur le site internet du musée).

2.1.2 Les lieux de documentation sportive

L'information et la documentation du musée national du Sport doit se positionner par rapport à l'information sportive en générale, présente dans les différents centres de ressources.

2.1.2.1 Les lieux publics où l'on peut trouver de la documentation sportive gratuite ou payante :

2.1.2.1.1 *L'Institut National du Sport et de l'Education Physique (INSEP)*

Le service Médiathèque/Audiovisuel/Publication/Iconothèque (MAPI) de l'INSEP propose une médiathèque, un service audiovisuel, un service de publications et une iconothèque.⁹

Le public destiné à MAPI est essentiellement celui venant à l'INSEP, c'est-à-dire les sportifs avec leurs entraîneurs venant pratiquer sur les installations sportives de l'INSEP, les étudiants venant étudier sur le site et tout le personnel de l'INSEP (cadres sportifs et personnel administratif). Cependant, les services sont ouverts à tous.

La médiathèque propose la consultation d'ouvrages, de périodiques, de thèses, de fonds photos et de fonds audiovisuels sur le thème du sport. Elle possède l'un des fonds les plus importants en France sur le domaine du sport. Elle permet aussi le prêt interbibliothèques et propose en ligne sa base de données documentaire.

L'INSEP conserve les archives sur le sport depuis la fondation de l'Ecole de Joinville en 1880. La collection d'images fixes et animées est datée de 1880 à 1990. Elle traite des établissements militaires et civils qui s'inscrivent dans la généalogie de l'INSEP : École normale de Gymnastique de Joinville, Écoles normales supérieures d'Éducation physique, Collège national de Moniteurs et d'Athlètes, Institut national des Sports. Les fonds constituent une mémoire unique pour l'ensemble des disciplines sportives; évolutions techniques, technologiques, didactiques.

Le service audiovisuel et l'iconothèque proposent les services payants suivant :

- Pour le Fonds photographique :

- Recherche documentaire
- Reproduction sur devis selon le support d'origine et le format de tirage

9

<<http://www.insep.fr/FR/prestationsdeservices/prestationsdinformationetdocumentation/Pages/default.aspx>>

- Numérisation à l'unité

- Pour le Fonds cinématographique :

- Sélection et Recherche documentaire
- Mise à disposition de DVD
- Visionnage de film sur pellicule par heure
- Visionnage vidéo par heure
- Copie vidéo sur mini dv avec time code
- Montage d'extraits

L'INSEP propose aujourd'hui au public le fonds documentaire le plus important dans le domaine du sport. Le fonds est essentiellement constitué d'ouvrages, de photos, de vidéos sur l'évolution des techniques, des technologies et la didactique du sport. Le fonds historique est important au sein de la collection mais il est complémentaire à celui du musée. Ainsi, l'INSEP constitue une institution partenaire et non concurrentielle par la complémentarité des fonds qu'elle possède par rapport à ceux du musée.

2.1.2.1.2 Les bibliothèques universitaires de STAPS

Les bibliothèques universitaires de STAPS, comme celles de l'Université d'Orsay¹⁰ propose un fonds très important sur le sport (ouvrages, périodiques, thèses, documents audiovisuels, accès aux bases de données spécialisées). La thématique traitée au sein de ces bibliothèques est plutôt généraliste et didactique puisque le public cible est celui des étudiants qui souhaitent de venir professeur d'éducation physique. Les bibliothèques proposent un fonds documentaire contemporain très important qui constitue une référence dans le domaine du sport. Cependant, ces institutions ne possèdent pas d'archives ni de fonds audiovisuel historique.

CF : STAPS de Font Romeu, STAPS d'Orsay, UFR STAPS de Nice, STAPS d'Artois, STAPS DE BESANCON

Ces institutions répondent aux besoins des étudiants en STAPS en proposant une documentation papier importante. Leur fonds n'est pas similaire à celui du musée, ils constituent donc aussi des institutions partenaires.

10 <http://old-www.u-psud.fr/stapsbib.nsf>

2.1.2.1.3 Les musées de sport

Les musées de sport comme le Musée de Roland Garros : le Tenniseum¹¹, le Musée du 24h du Mans¹², le Musée d'Art et d'Industrie de Saint Etienne¹³, le Musée de la boxe de Sannois¹⁴ ou encore le Musée de l'automobile de Mulhouse¹⁵ possèdent de la documentation sportive.

Mais, mise à part le Tenniseum, aucun musée ne propose de services d'information et de documentation complets proposant une consultation de documents sur tous types de support. La plupart proposent uniquement les services d'une photothèque.

La bibliothèque du Tenniseum possède un fonds très spécialisé sur le thème du tennis même si le public, visiteur du musée, peut aussi trouver de la documentation contemporaine générale (ouvrages de références en histoire du sport)

- Des ouvrages : Du premier traité de jeu de paume imprimé en 1550, aux publications les plus récentes
- Des périodiques spécialisées sur le tennis
- Archives sur l'histoire du tennis
- Des dossiers documentaires et des bibliographies sur le thème du tennis, d'événements sportifs, de sportifs ou de thématiques traitées par une exposition temporaire.
- Un catalogue informatisé du fonds

Le Tenniseum comporte un fonds très spécialisé qui peut tout à fait compléter le fonds du musée. Il s'agit d'une institution partenaire.

2.1.2.1.4 L'Institut National Audiovisuel¹⁶

L'INA dispose d'un fonds de photographies d'environ 1,2 million images dont environ 800 reportages photographiques sur le sport :

11 <http://www.fft.fr/site-tenniseum/>

12 <http://www.museeauto24h.sarthe.com/>

13 http://www.saint-etienne.fr/index.php?module=cms&action=getContent&id_heading_object=1110

14 <http://www.ville-sannois.fr/heading/heading10033.html>

15 <http://www.collection-schlumpf.com/fr/schlumpf/>

16 <http://www.ina.fr/>

Fonds ORTF : reportages sur les tournages d'actualités liés aux retransmissions d'évènements sportifs en direct ou en différé. Période couverte : 1953 à 1975, Contenu : manifestations sportives (rugby, football, tennis, catch, ski, etc), conditions techniques de tournage,

Fonds production (SFP/INA) : reportages sur les tournages d'émissions sur le sport produites par la SFP ou l'INA. Période couverte : 1950s – 1980s. Contenu : photos de plateau, portraits.

L'INA propose un fonds en images animées de 225 000 références regroupées en 20 corpus : football, rugby, cyclisme, athlétisme, tennis, jeux olympiques d'été, rétrospective d'un siècle de sport. Actualités françaises depuis 1927, journal télévisé depuis 1949, retransmissions depuis 1952, magazines spécialisés depuis 1953. (Autres centres : Gaumont, FR2/FR3, Canal +, ESPN...)

Le fonds proposé par l'INA est unique au monde. Il s'agit donc d'une institution concurrentielle pour le musée. Mais il serait intéressant de trouver un partenariat avec l'INA pour collaborer sur certains évènementiels du musée (expositions, colloques...)

2.1.2.1.5 Les centres de documentation spécialisés

Les centres de documentation spécialisés en sport sont plus ou moins ouverts au grand public selon leur thématique mais une recherche motivée peut trouver réponse au sein de ces institutions :

- Chambre arbitrale du sport - Centre Nelson Paillou- Pau

Impulsé par le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, le Centre départemental Nelson Paillou¹⁷ accueille une médiathèque spécialisée sur le domaine droit du sport : consultation et travail sur place, emprunt de documents tous supports (livres, dvd, cd), recherches documentaires à la demande, salon de lecture de quotidiens et de périodiques, catalogue en ligne.

- Institut régional de développement du sport - Ile de France (IRDS)

L'IRDS¹⁸ est un département autonome de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile de France (IAURIF) . Ce département a pour mission de définir et conduire la réalisation d'études permettant de comprendre les évolutions des pratiques et attentes des Franciliens et de favoriser le développement du sport, notamment l'accession au sport de haut niveau. Le centre de documentation propose un fonds documentaire contemporain spécialisé en droit et en didactique du sport, ainsi que des dossiers très intéressants (Le rugby à XV en Île-de-France (n°1, 07/2007) ; Le handball féminin en Île-de-France (n°2, 12/2007) ; Les piscines franciliennes (n°3, 03/2008)).

17 <http://www.cg64.fr/fr/actualites>

18 <http://www.irds-idf.org/>

- Le centre de droit et d'économie du sport - Limoges (CDES)

Le CDES a pour objectif de doter le mouvement sportif d'un outil d'expertise du droit et de l'économie du sport. Il dispose d'un centre de documentation spécialisé en droit et économie du sport le plus important en France. Le centre réalise d'ailleurs régulièrement des études sur les phénomènes économiques et juridiques liés à l'actualité sportive. Il s'agit donc d'un centre de référence dans le domaine. Il produit une revue de presse très fournie reprenant l'ensemble de la presse nationale et internationale sur le domaine. Ce centre possède évidemment un fonds complémentaire à celui du musée. Un partenariat serait à mettre en place.

- L' Ecole nationale de ski et d'alpinisme

Elle dispose d'un centre de documentation pour ses étudiants, ses enseignants et autres publics intéressés par le ski et l'alpinisme. Ce centre est spécialisé dans les sports de montagne (alpinisme, canyoning, randonnée pédestre, ski, ski de montagne, sports aériens, sports de glisse, VTT) et les sciences qui s'y rattachent. Le fonds est composé de 13000 ouvrages et topos-guides, 412 titres de périodiques en plusieurs langues, 800 cartes topographiques, Comptes-rendus d'expéditions, 400 dossiers thématiques, 100 documents audiovisuels... Le Portail documentaire de l'ENSA¹⁹ propose des informations pratiques, un catalogue en ligne multimédia, y compris une revue de presse quotidienne ; des liens vers des sites web français et étrangers du domaine ski et montagne. Le musée peut se rapprocher de l'ENSA pour établir un partenariat en vue de la réalisation d'activités culturelles sur la thématique du ski et de l'alpinisme.

- Autres centres proposant de la documentation:

- Le Laboratoire sport et environnement social (SENS)
- Le centre d'expertise de la performance
- L'observatoire national des métiers de l'animation et du sport (ONMAS)
- Réseau français d'ingénierie du sport (RFIS)
- Le Centre international d'étude du sport (CIES) – Neuchâtel (Suisse)
- Médiathèque de l'Office fédéral du sport (OFSP). Macolin-Magglingen, Berne, Suisse.

2.1.2.1.6 Les agences photographiques

¹⁹ <http://alex.ensa-chamonix.net/>

Les agences photographiques sont très importantes dans le paysage documentaire du monde du sport. Ces agences négocient les droits d'auteur (droit du photographe, droit de l'organisateur de l'évènement, droit à l'image du sportif...) pour la commercialisation des photos. Ces photos sont accessibles en ligne sur le site internet de l'agence.

Par exemple, l'Agence Vandystadt²⁰ propose un fonds de 50 000 photos de sport en ligne.

28 ans d'actualité et d'archives au plus haut niveau de la photographie sportive mondiale, pour la presse, l'édition, la publicité sur les thématiques suivantes : Football, Formule 1, VTT, Tennis, Athlétisme, Moto GP, Voile, Montagne, Jeux Olympiques, Gymnastique, Natation, Cyclisme, Rugby, etc... (130 sports couverts).

Ou encore, Jupiterimages²¹ propose une grande variété de photos sur tous les sujets sur des CDs libres de droits inédits. Cette collection de droits gérés est consacrée à tous les aspects de la compétition sportive. Elle propose un large choix d'images créatives sportives sur le football, le golf, le tennis, l'athlétisme & l'escrime, images produites dans le monde entier par des photographes sportifs professionnels utilisant comme modèles de vrais athlètes.

Autres agence : L'Equipe, Corbis, Keyston, Sygma...

Ce type d'agences propose des fonds en concurrence avec ceux du musée avec des moyens financiers et humains beaucoup plus important pour la commercialisation des photos (personnel spécialisé en traitement de l'image, gestion des droits d'auteur, politique d'acquisition importante).

2.1.2.1.7 Les centres d'archives

Les archives du monde sportif [67, Bosman, Clastres, Dietschy] regroupent des entités juridiques et historiques extrêmement variées et hétérogènes.

Les archives dites « publiques » :

Il s'agit des archives des fédérations agréées délégataires de mission de service public soumises à une obligation de conservation et de versement aux Archives nationales, site de Fontainebleau, l'un des centres des Archives nationales. (art L.211-4 du code du patrimoine)

20 <http://www.vandystadt.com/>

21 <http://www.jupiterimages.fr/photo/jupiterimages-france.htm>

Les archives dites « privées ». Ces archives peuvent être celles des fédérations et groupements sportifs nationaux agréés, non délégataires de mission de service public et les archives privées ou personnelles de sportifs, dirigeants ou acteurs majeurs du monde sportif. Ces archives privées sont, quant à elles, transférées, au Pôle national des archives du monde sportif de Roubaix, en vue d'un don ou d'un dépôt. Elles peuvent également être celles des organisations sportives locales (régionales, départementales et municipales) : ligues, comités et clubs sportifs, qui sont transférées dans les services départementales et communales d'un réseau des Archives de France en vue d'un don ou d'un dépôt.

Il s'agit essentiellement des documents relatifs à la constitution, à l'organisation et au fonctionnement d'une institution, quelle que soit leur origine ou leur forme : c'est-à-dire procès verbaux d'assemblées générales, comptes rendus de réunions du bureau exécutif et du comité directeur, rapports de commissions, dossiers de réflexion, correspondances, organisations de manifestations sportives, communication etc.

Certaines fédérations, musées et personnes privées (collectionneurs) conservent malgré tout des fonds d'archives précieux dans l'histoire du mouvement sportif.

Le groupe « MEMOS pour la constitution d'une mémoire du sport français », a été constitué en 2003 pour organiser les archives du monde sportif au niveau national. Ils créent le centre d'archives du monde sportif de Roubaix pour conserver les archives. Le musée national du Sport a proposé son expertise dans ce projet pour la question des objets. Une négociation est en cours pour que le musée propose aussi un lieu d'accueil pour les archives privées du monde sportif.

2.1.2.1.8 Les fédérations sportives²²

Les fédérations sportives sont chargées d'organiser et de promouvoir la pratique de leurs disciplines. Elles disposent d'une documentation très riche sur leurs disciplines, sur leurs sportifs, sur la pratique. Certaines éditent une revue, d'autres produisent des revues de presse à usage interne. Ces documents sont souvent archivés.

Les fédérations dans leur fonctionnement courant conservent plus ou moins au sein de leurs locaux leurs archives administratives.

²² Liste complète des fédérations accessible sur le site de l'insep (fédérations unisport et fédérations affinitaires):

URL: <http://www.insep.jeunesse-sports.fr/Sid/signetsdoc.htm#fedes>

Elles disposent aussi de vidéos (vidéos pédagogiques, événementielles...) et de photos de sportifs, d'événements. Et elles ont la particularité de posséder les droits d'auteur de ces photos et vidéos (droits des événements, droits à l'image des sportifs...)

Les fédérations doivent être des institutions partenaires du musée, car ce sont elles qui font le sport en France.

2.1.2.1.9 Le centre de recherche et de documentation du Comité international olympique (CIO)²³

Agissant comme un catalyseur de collaboration entre tous les membres de la famille olympique, des Comités Nationaux Olympiques, Fédérations Internationales, athlètes, comités d'organisations des Jeux Olympiques, diffuseurs et agences des Nations Unies, le Comité International Olympique (CIO) favorise le succès à travers une série de programmes et de projets qui donnent vie aux valeurs olympiques.

Le centre d'Information du CIO a pour mission de répondre aux besoins en information et images sur le Mouvement olympique et les Jeux. Dans ce sens, il offre un éventail de services destinés au grand public, au monde académique et aux médias : FAQ, documents de synthèses, bases de données, diffusion d'images, accueil des chercheurs

Le service des archives historiques assure la préservation des documents produits ou reçus par le Comité International Olympique dans l'exercice de ses activités, ainsi que de fonds privés. Le service des archives offre aux chercheurs, aux membres de la famille olympique et au personnel de l'administration du CIO plus d'un km linéaire de documents textuels retraçant l'histoire du CIO et du Mouvement Olympique depuis leur création, en 1894, jusqu'à nos jours.

La bibliothèque, au service de l'administration du CIO, des membres du Mouvement olympique et du grand public, est à la fois :

- Une bibliothèque d'étude et d'information dont la collection et les services sont ouverts au public le plus large
- Une bibliothèque de conservation, responsable de la constitution, de l'organisation et de la valorisation du patrimoine et de l'héritage encyclopédique olympique

23 <http://www.olympic.org>

- Une bibliothèque scientifique avec certains pôles d'excellence, par exemple sa collection spéciale en Médecine sportive, développée et maintenue en collaboration avec la Commission médicale du CIO.

Le CIO propose aussi une agence photographique pour la commercialisation de ses photos (dont il détient les droits), un service d'information et de documentation en direction du grand public.

L'organisation des services d'information et de documentation du CIO constitue un modèle, une référence. Le musée souhaite avoir un partenariat très proche avec le CIO et son musée (le musée olympique de Lausanne).

2.1.2.1.10 Les autres lieux

D'autres centres d'informations proposent de la documentation sportive au sein de leur fonds. L'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire et le centre d'information et de documentation pour la jeunesse proposent en effet des ouvrages, des dossiers sur les formations et les emplois dans le domaine du sport. Les librairies sportives aussi sont des lieux où l'on peut trouver de l'information sur le domaine du sport.

2.1.2.2 Les lieux où l'on trouve de la documentation sportive à usage interne

Ces centres proposent de la documentation pour le personnel de l'institution. Il est intéressant de regarder ce qu'il est proposé à ce public qui se tourne parfois vers l'extérieur pour trouver de l'information qu'il ne possède pas en interne.

2.1.2.2.1 Les institutions

Le centre de documentation du Ministère de la Santé, du sport, de la jeunesse et de la vie associative sert uniquement au personnel du ministère. Son fonds est spécialisé en droit sur les thématiques du sport, de la jeunesse et de la vie associative.

Les centres de documentation des Directions régionales jeunesse et sport (DRJS), des Directions départementales jeunesse et sport (DDJS)²⁴ servent aussi uniquement aux personnels des institutions.

24 Liste des Directions régionales jeunesse et sport (DRJS) et des Directions départementales jeunesse et sport (DDJS)

Leurs fonds sont aussi souvent spécialisés en droit, cependant, chaque centre possède un fonds en fonction des besoins de ses utilisateurs.

2.1.2.2.2 Les centres de documentation du mouvement olympique : CNOSF, CDOS, CROS

Le Comité National Olympique du Sport Français²⁵ ne propose pas de centre de documentation ouvert au public. Cependant, certains services proposent de la documentation : le centre d'archives et le site internet. En interne, le service communication propose de l'information et de la documentation riche pour le personnel du CNOSF.

Certains comités départementaux et régionaux olympiques sportifs proposent aussi pour le personnel interne de l'information et de la documentation.

2.1.2.2.3 Les CREPS

Les CREPS²⁶, Centre d'éducation populaire et de sport, ont pour missions d'accueillir et fournir les meilleures conditions d'entraînement aux sportifs de haut niveau ; de former des professionnels de l'animation sportive et socio-éducative ; d'accueillir des particuliers et des groupes venant des associations sportives et socio-éducatives, des services de l'État, des institutions, des comités d'entreprise, des écoles ; de participer au développement du sport de haut niveau par la recherche sur la performance sportive à partir d'analyses d'images. Ainsi, les CREPS donnent souvent accès à une documentation qui peut être intéressante pour les professionnels du sport.

Exemples : CREPS d'Alsace, CREPS de Voiron, CREPS de Vallont Pont d'Arc, CREPS Poitou-Charentes, CREPS de Chatenay Malabry

2.1.2.2.4 La documentation sportive dans les médias

Les médias (presse, radio, télévision) disposent tous de centres de documentations pour aider le travail des journalistes et des commentateurs. Les médias spécialisés dans le sport disposent d'une documentation sportive très riche, ciblée sur l'actualité sportive, sur les thèmes d'actualité (événements

URL : http://www.jeunesse-sports.gouv.fr/ministere_7/organisation-du-secretariat-etat_242/organisation-territoriale-drdjs-ddjs-etablissements_244/services-deconcentres-drdjs-ddjs_254/services-deconcentres-drdjs-ddjs_975.html

²⁵ <http://www.comite-olympique.asso.fr>

²⁶ Liste des creps (www.inet.jeunesse-sports.gouv.fr/sd/sdliste.asp?Type=6)

sportifs, biographies de sportifs, Economie du sport, Entraînement et performance, Science...). Les médias généralistes disposent de plus en plus avec la montée du sport dans la société de documentation sportive. Toute cette documentation se compose de documents papiers (presse, ouvrages, dossiers documentaires), des photos, des vidéos, du son mais aussi des documents numériques (intranet et externet avec bases de données). Cette documentation reste à usage interne, et assez confidentielle, puisque les codes d'accessibilité aux intranet, externet, bases de données en ligne changent très régulièrement pour que lorsqu'un journaliste change de société, il ne puisse plus consulter les informations de l'ancienne société. Ici, l'information a un prix.

2.1.2.2.5 Les autres services :

Les services d'information et de documentation des équipementiers, sociétés de communication, des cabinets d'avocat, etc... spécialisés dans le domaine du sport

De nombreuses sociétés disposent en interne d'un service d'information et de documentation avec souvent une cellule de veille traitant la thématique de la société. Les fonds peuvent être spécialisés en droit, en économie, en science, en marketing, etc... [71, Duguet]

Les associations sportives

Les associations sportives disposent d'information et de documentation sur le sport. Mais celle-ci n'est souvent pas gérée, ni organisée pour être diffusée.

Les collectionneurs

Les collectionneurs spécialisés dans le domaine du sport sont nombreux. Même s'ils collectionnent en majorité plutôt des objets, ils peuvent aussi collectionner des ouvrages, des périodiques, des manuscrits (archives de champions...) sur des thématiques très diverses.

Excepté au sein des sociétés privées, les centres de documentation répondent la plupart du temps très peu aux besoins des utilisateurs internes (souvent par manque de personnel, ou par manque de moyens financiers...)

2.1.3 La documentation sportive en ligne

La documentation sportive en ligne est très riche. On la retrouve à la fois sur les sites généralistes et les sites spécialisés.

2.1.3.1 Les sites d'institutions sportives : Ministère, CNOSF, CIO, INSEP

Le site du ministère de la Santé, des sports, de la jeunesse et de la vie associative²⁷

Le Site du ministère présente l'organisation du sport en France, la politique, les textes officiels, les formations, le fonds national pour le développement du sport et des dossiers tels que la lutte contre le dopage, le suivi médical, le sport féminin, la lutte contre la violence dans le sport...

Le site du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) propose des informations sur son organisation, ses actions, sur l'Olympisme (définition, dossiers thématiques, symboles, serments...), sur l'Equipe de France olympique. Des documents juridiques et d'actualité sur les jeux olympiques sont aussi accessibles en ligne en texte intégral. Les publications du CNOSF sont proposées ainsi que l'accès aux communiqués de presse.

Le site du Comité international olympique et du musée olympique de Lausanne²⁸

Le site internet du CIO est très complet en information et en documentation. Il propose une information organisée sous base de données pour les athlètes (ayant participé aux JO), pour les Jeux Olympiques depuis leur création et les sports olympiques. Tous les supports sont utilisés pour diffuser l'information (photos, vidéos...) Le site présente donc l'actualité du monde olympique et des informations sur le mouvement sportif et son organisation. Le musée olympique propose sur ce site sa base de données des collections et des dossiers documentaires très complets. Une page éducation olympique permet aussi aux enseignants de comprendre les valeurs de l'olympisme. Le CIO dispose d'une médiathèque, d'un centre de recherches et d'un centre d'archives spécialisés sur le sport et l'olympisme.

Le site de l'Institut National du Sport et de l'Education physique²⁹ propose le catalogue de la base de données bibliographique en ligne (Héraclès) et le catalogue de la base de sites internet (Argo).

Le site du Centre de Droit et d'Economie du sport³⁰ présente les différentes formations universitaires proposées et la liste des publications (ouvrages et articles) réalisées par le CDES. La partie documentation donne accès aux textes officiels fondamentaux (code du sport, code de l'éducation, loi de 1901 sur les

²⁷ <http://www.jeunesse-sports.gouv.fr>

²⁸ <http://www.olympic.org>

²⁹ <http://mediatheque.campus-insep.com/>

associations, conventions collectives, ...) et à des textes de doctrine et de jurisprudence. Un moteur de recherche permet d'accéder à des coupures de presse.

*Le site du Centre international d'étude du sport*³¹ présente l'objectif de l'institution. Le contenu et les dates des cours, colloques et conférences sont indiqués sur le site. Les membres et les compétences des conseils de fondation, de direction et scientifique sont aussi présentés. Le site informe sur les services proposés aux fédérations, associations, clubs et sportifs. Enfin il est présenté le centre de documentation du CIES (domaines : économie, sociologie, droit, spécialisation dans le football), dont on peut consulter le catalogue, et d'autre part les publications du centre : les ouvrages sont présentés avec des résumés et une possibilité de les commander.

*Le Laboratoire sport et environnement social (SENS)*³² étudie les comportements sociaux en contexte sportif à partir de deux thématiques scientifiques structurantes : l'une traitant des acteurs qui "offrent", organisent et gèrent le produit "sport", et l'autre analysant plus particulièrement les motivations et représentations des "pratiquants" en liaison avec l'environnement social dans lequel ils évoluent. Le site présente les publications du laboratoire et donne accès au texte intégral de nombreux documents : articles, rapports scientifiques, mémoires de DEA et thèses (voir dans la rubrique Membres les travaux de Philippe Sarrazin). Dans la rubrique lien on trouve un annuaire commenté des revues en sciences du sport et en psychologie sociale.

*Le centre d'expertise de la performance*³³ propose aux sportifs une préparation physique basée sur le développement de la force et de l'endurance. Le site propose donc d'abord une description des structures et une visite guidée de la salle de musculation. Le CEP présente les stages et les colloques de formation à l'entraînement qu'il organise ainsi que le suivi de la préparation physique des sportifs : les tests d'évaluation du potentiel physique des athlètes sont présentés. Le CEP publie aussi des ouvrages, dont les sommaires ou les résumés sont consultables et des cassettes vidéos, dont des extraits sont présentés. Enfin on peut consulter des documents au format PDF sur la préparation physique, réalisés par Gilles Cometti, qui est maître de conférences à l'UFR STAPS de Dijon et fondateur du CEP.

30 <http://www.unilim.fr/cdes/>

31 <http://www.cies.ch>

32 <http://www-sens.ujf-grenoble.fr/>

33 <http://www.u-bourgogne.fr/expertise-performance>

*L'observatoire national des métiers de l'animation et du sport (ONMAS)*³⁴ propose un site d'information sur les métiers, l'emploi et les formations dans le champ de l'animation et du sport. La bibliothèque offre de nombreux documents à télécharger dont par exemple la nomenclature des métiers du sport.

*Le Réseau français d'ingénierie du sport (RFIS)*³⁵, association d'universitaires et d'industriels renommés dans la recherche et le développement en sport, édite une lettre d'information en ligne (RFIS-infos) signalant les travaux menés dans les laboratoires et les congrès.

2.1.3.2 Les sites de presse/radio/télévision

Le site [sport.fr](http://www.sport.fr)³⁶ présente une actualité sportive en continue avec des flash-infos, des dossiers, des vidéos... Il traite de toute l'actualité sportive, de tous les sports et propose de la documentation en ligne de qualité.

Le site de l'Equipe propose toute l'actualité sportive en ligne (articles, vidéos, dossiers...) et une photothèque en ligne

Le site d'Eurosport propose de l'actualité sportive en ligne avec la programmation d'Eurosport, des articles, des photos et des vidéos.

Le site de RMC Info propose des émissions sportives en ligne, des articles, des vidéos...

2.1.3.3 Les sites spécialisés

Fondé en 1991, LEGISPORT³⁷ est une structure indépendante spécialisée en droit du sport. Son équipe de juristes, avocats, médecins, experts, ses réseaux et la qualité de ses analyses en font un partenaire privilégié pour un développement national, européen et international du droit du sport, et un interlocuteur reconnu par les instances publiques. Le site propose en ligne les bulletins de Legisport, des dossiers, des actes des colloques, des informations sur l'arrêt Malaja ainsi que des chroniques réalisées par l'équipe de Legisport.

34 <http://www.onmas.org/>

35 <http://www.rfis.asso.fr/>

36 <http://www.sport.fr/>

37 <http://www.legisport.com/>

Savoir-sport³⁸, l'information sportive au service des entraîneurs francophones. Ce site est constitué de fiches brèves d'informations susceptibles d'avoir des applications en matière d'amélioration de la performance sportive, notamment dans les domaines suivants : analyse de la performance , préparation à la performance, gestion de la compétition, technologies appliquées à la performance sportive, santé de l'athlète.

Sportail.net³⁹, le portail du sport numérique. Ce site est un répertoire de liens spécialisé dans le sport : actualités sportives, ressources sportives, marketing sportif, fédérations, sports de haut niveau, etc

Le site Sport-avenir.com⁴⁰ offre un espace aux employeurs et aux personnes en recherche d'emploi pour déposer des offres ou des CV pour un emploi dans le sport. Le site propose aussi des offres de formation, des offres de stage, un guide métier, des informations sur les Diplômes d'Etat, un carnet d'adresses, un guide législatif, des informations sur la convention collective, une librairie sportive et l'inscription à une newsletter. Voir aussi le site Sportcarriere.com et le site européen Sport Employment

Sportstrategies⁴¹ présente l'actualité du marketing sportif et du sponsoring. Il traite des thèmes suivants : marketing, sponsoring, économie, médias, droit du sport. Il propose un agenda des évènements sur le marketing et d'autres services commerciaux en rapport avec la thématique du sport.

2.1.3.4 Les photothèques en ligne et les sites proposant des documents audiovisuels

Les sites des agences telles que Vandystadt, Sygma, Sygma, l'Equipe proposent l'achat de photos sur le sport en ligne.

L'INA propose sur son site internet une partie du fonds de photographies d'environ 1,2 million images dont 800 reportages photographiques sur le sport.

De plus, est diffusé une partie du fonds ORTF : reportages sur les tournages d'actualités liés aux retransmissions d'évènements sportifs en direct ou en différé. Période couverte : 1953 à 1975, Contenu : manifestations sportives (rugby, football, tennis, catch, ski, etc), conditions techniques de tournage

L'INA diffuse aussi une partie du fonds production (SFP/INA) : reportages sur les tournages d'émissions sur le sport produites par la SFP ou l'INA. Période couverte : 1950s – 1980s. Contenu : photos de plateau, portraits

38 <http://www.savoir-sport.org>

39 <http://www.sportail.net/>

40 <http://www.sport-avenir.com>

41 <http://www.sportstrategies.com/>

Enfin, le site de l'INA propose une partie du fonds en images animées de 225 000 références regroupées en 20 corpus : football, rugby, cyclisme, athlétisme, tennis, jeux olympiques d'été, rétrospective d'un siècle de sport. Actualités françaises depuis 1927, journal télévisé depuis 1949, retransmissions depuis 1952, magazines spécialisés depuis 1953.

2.1.3.5 Les blogs/les sites personnels

Certains sites personnels ou blogs d'enseignants en STAPS ou en histoire, passionnés de sport diffusent de l'information très riche sur le domaine du sport et participent à la sphère informationnelle du domaine.

Exemple : le site personnel de Bernard Lefort⁴², professeur d'EPS, propose un annuaire francophone, très complet, de plus de 1500 liens pour l'éducation physique, régulièrement mis à jour. Sans doute la meilleure sélection de signets dans le domaine.

Exemple : le site We are Football, rédigé par des spécialistes de l'histoire du football.

2.1.3.6 Les périodiques en ligne

Quelques périodiques électroniques sont accessibles gratuitement sur internet (ex : Bulletin Officiel Jeunesse et Sports, Corps et Culture, Loisir et Société...). Cependant, la littérature étrangère est beaucoup plus accessible sur Internet que celle éditée en France.⁴³

2.1.3.7 Les bases de données et moteurs de recherche en ligne

Il existe peu de bases de données dans le domaine du sport en France. Cependant, les moteurs de recherche sont performants dans l'actualité sportive.

Les bases de données :

- Héraclès⁴⁴ est une banque de données bibliographique francophone sur les sciences et techniques des activités physiques et sportives, produite par le réseau SPORTDOC dont a largement participé la médiathèque de l'INSEP. Cette base contient plus de 100 000 références d'articles de revues, d'ouvrages, d'actes de congrès, de thèses ainsi que des

42 <http://pagesperso-orange.fr/bernard.lefort/>

43 Voir la liste des signets de l'INSEP : <http://www.insep.jeunesse-sports.fr/Sid/signetsdoc.htm>

44 <http://www.sportdoc.unicaen.fr/heracles/>

documents audiovisuels. Elle traite les thèmes suivants : histoire, sociologie, psychologie, pédagogie, motricité, biomécanique, médecine, biologie et entraînement. Héraclès est accessible en ligne sur le site de la médiathèque de l'INSEP.

- Argo⁴⁵ est une base de données de sites web sur le sport. Argo est accessible en ligne sur le site de la médiathèque de l'INSEP.
- La Fédération Française d'Athlétisme propose sur son site l'accès à une base de données sur l'athlétisme⁴⁶.
- SPORTQuest est une base de données canadienne (SIRC)⁴⁷
- Scholarly Sport Sites⁴⁸. Répertoire thématique créé sous les auspices de la bibliothèque de l'université de Calgary, du réseau nord-américain des bibliothèques du sport (NASLIN) et de l'Association internationale pour l'information sportive (IASI).
- The Virtual Library of Sport : annuaire spécialisé mondial⁴⁹

Les moteurs de recherche :

- Le moteur de recherche Net.droit⁵⁰ du sport donne accès aux textes de lois, codes, jurisprudence, études de synthèse en matière de sport. Il délivre une information sur le cadre législatif de l'ensemble des filières professionnelles des étudiants STAPS. Il contient des études thématiques, un ABC du sport, des formulaires de contrats...
- CDES (Centre de droit et d'économie du sport de Limoges). Il s'agit d'un moteur de recherche permettant d'identifier les articles de La Revue de presses du CDES, sélection d'articles issus d'environ 70 revues françaises issues de la grande presse ou de la presse spécialisée sur des thèmes liés à l'économie et le droit du sport⁵¹.

2.1.3.8 Les librairies sportives en ligne

Outre les grandes librairies généralistes en ligne telles que Fnac.com ou Amazon.fr où l'on peut trouver la majorité des ouvrages sur le thème du sport, il existe quelques librairies spécialisées en sport sur le net.

45 http://213.11.80.10/loris/jsp/system/win_main.jsp

46 http://www.athle.com/asp/mai_documents/doc_acc.asp

47 <http://www.sport-quest.com/>

48 <http://www.ucalgary.ca/lib-old/ssportsite/>

49 <http://sportsvl.com/>

50 <http://www.editions-legislatives.fr/portail/index.do>

51 <http://www.cdes.fr/>

En voici une liste exhaustive. Les librairies présentées sont donc spécialisées sur la thématique sportive, ont un catalogue accessible en ligne et proposent un paiement sécurisé sur Internet. Ces librairies proposent à la fois des ouvrages, des périodiques, des DVD et bien d'autres objets dédiés aux passionnés de sport.

Exemples : La librairie du sport, Alapage.com, La librairie Bazina, Passionsport.com, Sportail, Librairie sport santé, Acteursdusport.fr

2.1.4 Constat et perspectives

Constat :

1. Une information sportive très importante (dans les centres et sur Internet)
2. Une information sportive très spécialisée (dans les centres) et diffuse et non organisée (sur internet)
3. Une information sportive essentiellement orientée vers un public spécialisé : les passionnés de sport ou les professionnels du sport

4. Des fonds audiovisuels riches et commercialisés

Perspectives :

Qu'est ce qu'on ne trouve pas actuellement en information sportive (dans les centres et sur Internet) ?

1. de l'information et de la documentation sur des thématiques peu abordées : histoire du sport (en France), évolution des pratiques de l'antiquité à nos jours), sociologie du sport (évolution des comportements, santé, environnement...), ethnologie du sport, esthétique du sport, art et le sport
2. de l'information de qualité (avec validation scientifique) et centralisée sur un portail documentaire ou sur un lieu physique
3. des produits pédagogiques et culturels (exposition virtuelle, dossiers électroniques adaptés au grand public, aux scolaires, documents pédagogiques pour les enseignants)
4. Une information organisée au sein d'une base de données sur les sportifs et personnalités sportives françaises, les grands évènements sportifs

Les réseaux à construire :

1. Créer un réseau documentaire en France, similaire à ce que réalise l'Association International of Sport Information, AISI, (avec bibliothèques, musées, écoles...)
2. Elaborer des partenariats avec les institutions produisant et diffusant de la documentation audiovisuelle

2.2 Analyse des besoins : information et documentation sportive

Cette analyse des besoins a été réalisée à partir d'enquêtes diffusées à un public spécialisé. Cette analyse sera à poursuivre pour arriver à étude plus précise des besoins.

2.2.1 Le monde sportif

Type de public	Rapport à l'information	Type de documentation recherchée	Pratique d'internet
Etudiant en 3^{ème} cycle ou chercheur en STAPS, histoire, sociologie, ethnologie (formation généraliste et connaissance approfondie du domaine sportif)	<ul style="list-style-type: none"> - recherches thématiques pour trouver des ressources ou des lieux ressources correspondant à leur sujet de recherche (sociologie, histoire et économie du sport, performances sportives, etc...) - Accès à des ressources étrangères - Peuvent souhaiter pour un même sujet multiplier les types de ressources et la documentation sur le sujet afin d'affiner leurs recherches - Veulent des contenus scientifiques et de qualité - Informations sur objets du musée 	Tous types de documents : <ul style="list-style-type: none"> -ouvrages -périodiques -littérature grise -films -supports audio -photos -archives - documentation en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> - n'est pas un spécialiste de l'information - peut être en attente de conseils sur la méthodologie de la recherche documentaire dans le domaine du sport (aide à la recherche) - utilisation des moteurs de recherche sans équations complexes
« Expert » documentaliste <ul style="list-style-type: none"> - responsable de centres de ressources soit dans un lieu de formation soit dans une institution (ministère, collectivité territoriale) - Formation en sciences de l'information - Doit répondre aux demandes de ses usagers, étudiants ou professionnels du sport 	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de fonds diversifiés, tels que iconographies, audiovisuels - Attentes de contenus scientifiques, commentés, aux sources clairement identifiées (notices descriptives et détaillées) - Informations sur objets du musée 	Tous types de documents : <ul style="list-style-type: none"> -ouvrages -périodiques -littérature grise - films -photos - documentation en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche par moteur de recherche - Recherche d'informations précises et qualifiées - Recherche en mode avancée

<p>Professionnel du sport</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entraîneur de sportif de haut niveau - Entraîneur de club - Professeur de sport (collège et lycée) 	<p>Recherches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de thématiques particulières, - de documents « métiers » (des conseils ou fiches techniques), - de personnes-ressources au sein des ministères, - de fiches sur les sports -documents pédagogiques 	<ul style="list-style-type: none"> -ouvrages -périodiques -films -supports audio -photos - documentation en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de qualification particulière en techniques documentaires - Utilisation d'internet ponctuelle - Recherche par mots-clés - Très peu de temps à consacrer
<p>Dirigeant sportif ou personnel administratif de ministère ou de collectivités territoriale du sport</p> <ul style="list-style-type: none"> -Président d'association ou de fédération sportive -Directeur technique national, conseiller technique régional, ou employé administratif du secrétariat d'Etat au sport ou de direction régional jeunesse et sport -Membre d'un comité olympique (national ou régional) 	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de documents juridiques et législatifs : statuts des associations, politique sportive, informations sur l'organisation du sport - Recherche de personnes ressources au Secrétariat d'Etat ou DRJS - Recherche de documents sur la sociologie et l'économie du sport (médias) - Recherche de documents sur l'olympisme 	<ul style="list-style-type: none"> -ouvrages -périodiques -films -supports audio -photos - documentation en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de qualification particulière en techniques documentaires - Recherche par mots-clés - Très peu de temps à consacrer à la recherche.
<p>Entreprises avec un rapport avec le sport</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipementiers - Agences de communications - Médecins sportifs (ostéopathes, kinésithérapeutes) -avocats , etc... 	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche thématiques (économie, droit, médecine...) -Informations sur objets du musée - Intéresser par de la veille sur le sport 	<ul style="list-style-type: none"> -films -supports audio -photos - documentation en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de qualification particulière en techniques documentaires - Recherche par mots-clés - Très peu de temps à consacrer à la recherche.

2.2.2 Le monde du culturel, de l'évènementiel, de la presse, de l'édition

Type de public	Rapport à l'information	Type de documentation recherchée	Pratique d'internet
Maisons d'éditions	- Recherches iconographiques	-photos - documentation en ligne	- Recherche par mots-clés - Très peu de temps à consacrer à la recherche.
Professionnels de musées	- Recherches des informations sur des artistes ou des objets du musée	-photos -supports audio -films -archives - documentation en ligne	- Recherche par moteur de recherche - Recherche d'informations précises et qualifiées - Recherche en mode avancée
Intellectuels, écrivains	- recherches thématiques pour trouver des ressources ou des lieux ressources correspondant à leur sujet de recherche (sociologie, histoire et économie du sport, performances sportives, etc...) - Accès à des ressources étrangères - Peuvent souhaiter pour un même sujet multiplier les types de ressources et la documentation sur le sujet afin d'affiner leurs recherches - Veulent des contenus scientifiques et de qualité - Informations sur objets du musée	Tous types de documents : -ouvrages -périodiques -littérature grise -films -supports audio -photos -archives - documentation en ligne	- Recherche par moteur de recherche - Recherche d'informations précises et qualifiées - Recherche en mode avancée
Journalistes	- Recherches informations précises sur par rapport à l'actualité (sport, évènements, histoire) - Informations sur objets du musée	- photos - documentation en ligne	- Recherche par mots-clés - Très peu de temps à consacrer à la recherche.

2.2.3 Le grand public

Type de public	Rapport à l'information	Rapport à la documentation	Pratique d'internet
Famille	<ul style="list-style-type: none"> -recherche information sur une question précise (pratique d'une discipline, histoire du sport, biographie d'un sportif, informations sur un évènement sportif ...) -recherche information pédagogique - information courte, facile à traduire à différentes tranches d'âge 	- documentation en ligne	<ul style="list-style-type: none"> - Pratique d'internet très variable - Recherche par mots-clés - Très peu de temps à consacrer à la recherche.
Scolaires	<ul style="list-style-type: none"> -recherche information sur une question précise (pratique d'une discipline, histoire du sport, biographie d'un sportif, informations sur un évènement sportif ...) - information adaptée à l'âge de l'enfant 	- documentation en ligne	<ul style="list-style-type: none"> - Pratique d'internet très variable - Recherche par mots-clés - Très peu de temps à consacrer à la recherche.
Enseignants, éducateur	<ul style="list-style-type: none"> -recherche information sur une question précise (pratique d'une discipline, histoire du sport, biographie d'un sportif, informations sur un évènement sportif ...) -recherche information pédagogique - informations pour approfondir une question (rapport avec les programmes d'enseignement) 	- documentation en ligne	<ul style="list-style-type: none"> - Pratique d'internet très variable - Recherche par mots-clés - Très peu de temps à consacrer à la recherche.

2.2.4 Constat et perspectives

Constat :

1. Un besoin d'information très divers et très spécialisé
2. Un public n'ayant pas le temps de chercher de l'information
3. Des niveaux de lecture de l'information très divers (différents publics)
4. Une grande demande d'information en ligne
5. Un public attiré par le sport

Perspectives :

Quelle information proposer ?

1. de l'information et de la documentation sur des thématiques peu abordées : histoire du sport (en France), évolution des pratiques de l'antiquité à nos jours), sociologie du sport (évolution des comportements, santé, environnement...), ethnologie du sport, esthétique du sport, art et le sport
2. de l'information de qualité (avec validation scientifique) et centralisée sur un portail documentaire ou sur un lieu physique (archives, documents historiques).
3. des produits pédagogiques et culturels (exposition virtuelle, dossiers électroniques adaptés au grand public, aux scolaires, documents pédagogiques pour les enseignants)
4. Une information organisée au sein d'une base de données sur les sportifs et personnalités sportives françaises, les grands événements sportifs

Quel public viser ?

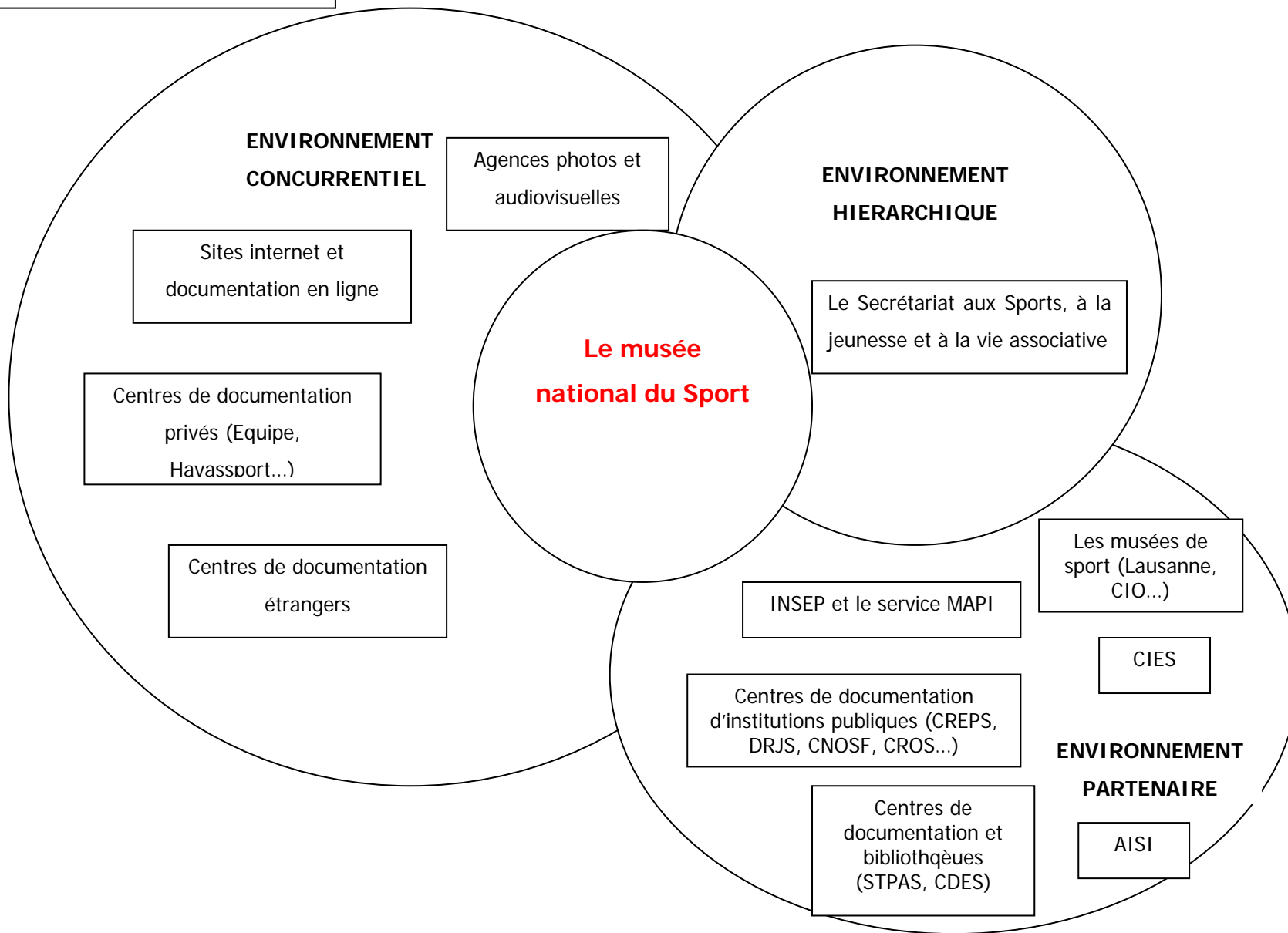
1. Un public lié à l'éducation : famille, scolaire, enseignant, étudiant
2. Un public de non spécialistes du monde du sport
3. Un public très spécialisé, demandant de l'information de qualité : chercheurs, écrivains, maisons d'éditions, journalistes, professionnels du monde du sport (dirigeants), décideurs politiques et financiers, professionnels du monde de l'art et de la culture.

Pour conclure,

L'analyse marketing de l'information et de la documentation du musée national du Sport nous a montré plusieurs pistes de réflexion :

- Le fonds documentaire du musée est très important en quantité et en qualité. Il est unique en France et dans le monde. Les thématiques traitées par le musée sont : l'histoire des pratiques sportives, la sociologie du sport, l'ethnologie du sport, l'art et le mouvement du corps et tout ce qui a constitué l'évolution de la pratique sportive régionale et nationale à travers le temps.
- Ce fonds peut intéresser un public très spécialisé (chercheurs, écrivains, journalistes...) par ses archives et ses fonds anciens mais aussi un public non spécialisé s'il est traduit, décrypté dans un langage pédagogique ou culturel adapté à un public ciblé.
- Cette étude montre aussi que le fonds du musée nécessite un personnel nombreux et qualifié pour son inventaire, sa conservation, sa valorisation et sa diffusion (par des outils informatiques et des produits documentaires, pédagogiques ou culturels).
- Malgré l'importance de l'information sportive diffusée sur le Web, le musée peut se démarquer en produisant de l'information de qualité (scientifique), structurée et imagée. Le musée peut choisir de valoriser son fonds audiovisuel en l'associant à du texte. Ces produits pourront attirer un public non spécialisé et donc beaucoup plus important. Mais ce type de productions demandera un personnel conséquent et compétent.

**ENVIRONNEMENT DU MUSEE NATIONAL
DU SPORT SUR LA DOCUMENTATION
SPORTIVE**



**Troisième partie : Quel service
d'information et de documentation
pour le futur Musée national du Sport ?**

Après avoir étudié la diversité de l'information et de la documentation au sein des musées et avoir réalisé une analyse marketing de l'info-doc du musée national du Sport, cette dernière partie présente des préconisations pour un futur service d'information et de documentation du musée national du Sport.

Trois scénarios sont présentés ici :

1. Un service d'information et de documentation très présent sur le Web par l'intermédiaire d'un portail documentaire et proposant un accueil au public spécialisé sur rendez-vous avec un espace restreint de consultation.

2. Un service d'information et de documentation toujours très présent sur le Web par l'intermédiaire d'un portail documentaire qui privilégie les documents audiovisuels et les produits multimédias, et proposant un accueil au public spécialisé et au public scolaire avec un espace restreint de consultation.

3. Un centre de recherche en histoire du sport présent physiquement et virtuellement sur le Web, proposant des produits documentaires de haute qualité. Et un service d'information et de documentation ouvert à tous pour une consultation ciblée sur différents types de public.

1 Un service d'information et de documentation présent sur le Web et proposant un accueil au public spécialisé

1. Le projet et le positionnement

Projet de musée :

Un petit espace muséal dans Paris, une cité des sports fermée.

Positionnement du service d'info-doc :

Un service d'information et de documentation très présent sur le Web par l'intermédiaire d'un portail documentaire et proposant un accueil au public spécialisé sur rendez-vous avec un espace restreint de consultation.

Thématiques traitées :

Art et Sport, Histoire et Sport, Sociologie et Sport ou Sport et Société, Ethnologie et Sport.

Accessibilité :

1. Ce service d'information et de documentation pourra être accessible sur rendez-vous pour le public extérieur : personnels de musée, étudiants en cycle supérieur, chercheurs, écrivains, journalistes. La salle de consultation contiendra les bureaux du service, les rangements pour une partie du fonds (documentation contemporaine et dossiers documentaires) ainsi qu'un espace de consultation restreinte. Les archives, les fonds spécialisés (photos, films et sons) et les fonds précieux seront stockés au sein d'un lieu adapté aux conditions indispensables de conservation des documents.

2. la documentation en ligne par l'intermédiaire d'un portail documentaire accessible via le site internet du musée (cf : « une documentation virtuelle »)

Politique d'acquisition :

Acquisitions limitées en fonction de l'espace de stockage. Acquisition en fonction du fonds pour compléter les collections existantes. Choix au niveau des acquisitions et du stockage. Manque de place pour constituer un vrai pôle d'archive. Solutions de stockage à trouver avec d'autres centres.

Partenariats à mettre en place :

- Service MAPI de l'INSEP
- Centre d'archives de Roubaix
- Agences photos pour la valorisation du fonds et sa commercialisation : RMN, L'Equipe...
- Institution pour le stockage et la conservation du fonds film et son : INA, Pathé-Gaumont, Cinémathèque de Paris, Cité de la musique...

2. Une organisation : moyens humains, matériels et financiers

L'organisation de ce service repose sur :

Les moyens financiers :

- Poste des salaires
- Poste des acquisitions
- Poste des fournitures
- Poste des logiciels informatiques (portail documentaire)
- Poste de développement et maintenance informatique
- Poste de numérisation des fonds

Les moyens humains :

- 1 responsable de service
- 1 documentaliste (responsable du multimédia)
- 1 archiviste
- 1 documentaliste audiovisuel
- Stagiaires pour l'assistance à projets

Les moyens matériels :

- Fournitures
 - Logiciels informatiques (portail documentaire)
 - Appareils pour la consultation : postes informatiques
-

3. Une documentation virtuelle

Un service d'information et de documentation axé sur une documentation virtuelle par l'intermédiaire d'un portail documentaire accessible sur le site internet du musée.

Éléments de ce portail documentaire :

- Base de données documentaire (catalogue du fonds accessible au centre de recherche)
 - Service de questions/réponses (avec FAQ)
 - Dossiers d'exposition
 - Dossiers d'œuvres (textes, photos, vidéos)
 - Dossiers thématiques/événements sportifs
 - Dossiers pédagogiques en ligne (téléchargeables et imprimables)
 - Base de données biographique en ligne (sportifs, acteurs du sport)
 - Fils RSS pour syndication de contenu dans le cadre de la diffusion des contenus du portail
 - Fils RSS d'actualité sportive venant d'autres sites
 - Actualité des colloques et publications dans le domaine (avec comptes-rendus et résumés)
 - Revue du musée en ligne/Newsletter
-

4. La gestion des fonds spécialisés : photos, films, audio

Le fonds photos :

Le musée garde la gestion de ses fonds : conservation, stockage, valorisation au sein d'expositions. Mais il est nécessaire d'externaliser la commercialisation des photos :

- Agence RMN pour la gestion des photos d'objets du musée
- Agence photo spécialisée dans les photos de sportifs

Pour faciliter la consultation des fonds, mise en place d'un chantier de numérisation des fonds libres de droit. Consultation des fonds essentiellement sur poste informatique.

Mise en place d'un partenariat avec l'INSEP pour la gestion de ces fonds.

Le fonds films :

Le musée garde la gestion de ses fonds : conservation, stockage, valorisation au sein d'expositions.

Pour faciliter la consultation des fonds, mise en place d'un chantier de numérisation des fonds libres de droit. Consultation des fonds essentiellement sur poste informatique.

Mise en place d'un partenariat avec l'INSEP pour la gestion de ces fonds et/ou avec d'autres institutions (INA, Pathé-Gaumont, Cinémathèque de Paris).

Le fonds audio :

Le musée garde la gestion de ses fonds : conservation, stockage, valorisation au sein d'expositions.

Pour faciliter la consultation des fonds, mise en place d'un chantier de numérisation des fonds libres de droit. Consultation des fonds essentiellement sur poste informatique.

Mise en place d'un partenariat avec la Cité de la musique pour la gestion de ces fonds et/ou avec d'autres institutions.

5. Valorisation et services payants du centre

Activités culturelles :

- Dédicaces d'ouvrages, de documentaires...
- Colloques et séminaires
- Expositions

Services payants du centre :

- Recherches documentaires, iconographiques ou autres
 - Bibliographies
 - Dossiers documentaires
 - Veille
-

2 Un service d'information et de documentation présent sur le Web (documents audiovisuels et les produits multimédias) et proposant un accueil au public spécialisé et au public scolaire

1. Le projet et le positionnement

Projet de musée :

Un musée du sport de type Cité de la musique. Thématiques en direction de tous les publics et pouvant accueillir un public nombreux. Thématiques contemporaines, usage du multimédia.

Positionnement du service d'info-doc :

Un service d'information et de documentation toujours très présent sur le Web par l'intermédiaire d'un portail documentaire qui privilégie les documents audiovisuels et les produits multimédias, et proposant un accueil au public spécialisé et au public scolaire avec un espace restreint de consultation.

Thématiques traitées :

Art et Sport, Histoire et Sport, Sociologie et Sport ou Sport et Société, Ethnologie et Sport, Science et sport, Image et sport, film et sport...

Accessibilité :

1. Ce service d'information et de documentation sera accessible à un public spécialisé (étudiants, chercheurs, écrivains, journalistes, professionnels de musées) et au public scolaire sur rendez-vous et en fonction des activités pédagogiques et culturelles organisées au sein du musée. Le lieu sera composé d'un espace de bureaux, d'une salle de consultation avec postes multimédias et d'une salle d'activités (pour les activités culturelles et pédagogiques). Les archives et les fonds précieux seront stockés au sein d'un lieu adapté aux conditions indispensables de conservation des documents. Les fonds spécialisés seront privilégiés.

2. la documentation en ligne par l'intermédiaire d'un portail documentaire accessible via le site internet du musée (cf : « une documentation virtuelle »).

Politique d'acquisition :

Politique d'acquisition importante sur les documents contemporains et les supports audiovisuels. Acquisitions papiers limitées en fonction de l'espace de stockage. Acquisition en fonction du fonds pour compléter les collections existantes. Choix au niveau des acquisitions et du stockage. Manque de place pour constituer un vrai pôle d'archive. Solutions de stockage à trouver avec d'autres centres.

Partenariats à mettre en place :

- Service MAPI de l'INSEP
 - Centre d'archives de Roubaix
 - Agences photos pour la valorisation du fonds et sa commercialisation : RMN, L'Equipe...
 - Institutions partenaires : INA, Pathé-Gaumont, Cinémathèque de Paris, Cité de la musique...
 - CIES et AISI
-

2. Une organisation : moyens humains, matériels et financiers

L'organisation de ce service repose sur :

Les moyens financiers :

- Poste des salaires
- Poste des acquisitions
- Poste des fournitures
- Poste des logiciels informatiques (portail documentaire)
- Poste de développement et maintenance informatique
- Poste de numérisation des fonds

Les moyens humains :

- 1 responsable de service
- 1 documentaliste (responsable du multimédia)
- 1 archiviste
- 1 magasinier
- 2 documentaliste audiovisuel (photos/films)
- Stagiaires pour l'assistance à projets

Les moyens matériels :

- Fournitures
 - Logiciels informatiques (portail documentaire)
 - Appareils pour la consultation : postes informatiques/projections de films/appareils de lecture pour les documents audios
-

3. Une documentation virtuelle

Un service d'information et de documentation axé sur une documentation virtuelle par l'intermédiaire d'un portail documentaire accessible sur le site internet du musée.

Éléments de ce portail documentaire :

- Base de données documentaire (catalogue du fonds)
- Service de questions/réponses (avec FAQ)

- Dossiers d'exposition
 - Dossiers d'œuvres (textes, photos, vidéos)
 - Dossiers thématiques/événements sportifs
 - Dossiers pédagogiques en ligne (téléchargeables et imprimables)
 - Base de données biographique en ligne (sportifs, acteurs du sport)
 - Fils RSS (diffusion des contenus du portail)
 - Fils RSS d'actualité sportive venant d'autres sites
 - Actualité des colloques et publications dans le domaine (avec comptes-rendus)
 - Produits multimédias en ligne (revue, dossiers, documentaires...)
-

4. La gestion des fonds spécialisés : photos, films, audio

Le centre d'information se chargera du stockage, conservation et valorisation des fonds.

Le fonds photos :

Une partie de la commercialisation des photos pourra se faire à travers certaines agences mais l'exploitation des fonds restera une priorité pour le musée :

Pour faciliter la consultation des fonds, mise en place d'un chantier de numérisation des fonds libres de droit. Consultation des fonds essentiellement sur poste informatique. Activités culturelles et pédagogiques à prévoir en fonction de ces fonds.

Le fonds films :

Une partie de la commercialisation des photos pourra se faire à travers certaines agences mais l'exploitation des fonds restera une priorité pour le musée :

Pour faciliter la consultation des fonds, mise en place d'un chantier de numérisation des fonds libres de droit. Consultation des fonds essentiellement sur poste informatique. Activités culturelles et pédagogiques à prévoir en fonction de ces fonds.

Partenariat à prévoir avec l'INA, Pathé-Gaumont, la Cinémathèque de Paris....

Le fonds audio :

Une partie de la commercialisation des photos pourra se faire à travers certaines agences mais l'exploitation des fonds restera une priorité pour le musée :

Pour faciliter la consultation des fonds, mise en place d'un chantier de numérisation des fonds libres de droit. Consultation des fonds essentiellement sur poste informatique. Activités culturelles et pédagogiques à prévoir en fonction de ces fonds.

Partenariat à prévoir avec par exemple la Cité de la musique.

5. Valorisation et services payants du centre

Activités culturelles :

- Dédicaces d'ouvrages, de documentaires...
- Colloques et séminaires, expositions, projections
- Activités pédagogiques et culturelles autour des fonds (en particulier les fonds spécialisés) : photographier le sport et les sportifs, filmer un évènement sportif...

Services payants du centre :

- Recherches documentaires, iconographiques ou autres, veille
- Bibliographies, Dossiers documentaires
- Commercialisation des photos (photo, numérisation, reproduction sur différents supports...)
- Productions audiovisuelles

3 Un centre de recherche en histoire du sport présent physiquement et virtuellement sur le Web et un service d'information et de documentation ouvert à tous pour une consultation ciblée sur différents types de public.

1. Le projet et le positionnement

Projet de musée :

Un musée spacieux, type musée plein air, en région parisienne ou en province.

Positionnement du service d'info-doc :

Un centre de recherche en histoire du sport présent physiquement et virtuellement sur le Web, proposant des produits documentaires de haute qualité. Et un service d'information et de documentation ouvert à tous pour une consultation ciblée sur différents types de public.

Un service d'information et de documentation complet pour tous (public internet et externe) avec différents pôles :

- Un pôle multimédia : gestion et valorisation des fonds spécialisés
- Un pôle Archives et fonds précieux
- Un pôle documentation contemporaine et documentation en ligne
- Un service en lien avec les activités scientifiques et culturelles du musée : expositions, colloques, publications...
- Un service en lien avec les activités pédagogiques du musée

Thématiques traitées :

Thématiques privilégiées : Art et Sport, Histoire et Sport, Sociologie et Sport ou Sport et Société, Ethnologie et Sport. Archives du monde sportif.

Accessibilité :

Ce centre sera accessible à tous avec différents services destinés aux différents publics.

- Un pôle multimédia accessible aux publics spécialisés
- Un pôle Archives et fonds précieux accessible aux publics spécialisés
- Un pôle documentation contemporaine et documentation en ligne accessible à tous
- Un service en lien avec les activités scientifiques et culturelles du musée : expositions, colloques, publications... accessible aux publics spécialisés
- Un service en lien avec les activités pédagogiques du musée aux publics spécialisés

Politique d'acquisition :

Politique d'acquisition complète sur tous les types de supports (fonds contemporains, archives, supports iconographiques et audiovisuels...)

Partenariats à mettre en place :

- Service MAPI de l'INSEP
- Centre d'archives de Roubaix
- Agences photos pour la valorisation du fonds et sa commercialisation : RMN, L'Equipe...
- INA, Pathé-Gaumont, Cinémathèque de Paris, Cité de la musique...
- AISI, CIES, Centre de recherche du CIO, SIRC (Canada)...

2. Une organisation : moyens humains, matériels et financiers

L'organisation de ce service repose sur :

Les moyens financiers :

- Poste des salaires
- Poste des acquisitions
- Poste des fournitures
- Poste des logiciels informatiques (portail documentaire)
- Poste de développement et maintenance informatique
- Poste de numérisation des fonds

Les moyens humains :

- 1 responsable de service
- 2 documentalistes des collections
- 2 documentalistes multimédia
- 2 archivistes
- 1 magasinier
- 2 documentalistes
- 2 documentalistes audiovisuel
- Stagiaires pour l'assistance à projets

Les moyens matériels :

- Fournitures
- Logiciels informatiques (portail documentaire)
- Appareils pour la consultation : postes informatiques

3. Une documentation virtuelle

Un service d'information et de documentation axé sur une documentation virtuelle par l'intermédiaire d'un portail documentaire accessible sur le site internet du musée.

Eléments de ce portail documentaire :

- Base de données documentaire (catalogue du fonds accessible au centre de recherche)
 - Service de questions/réponses (avec FAQ)
 - Dossiers d'exposition
 - Dossiers d'œuvres (textes, photos, vidéos)
 - Dossiers thématiques/événements sportifs
 - Dossiers pédagogiques en ligne (téléchargeables et imprimables)
 - Base de données biographique en ligne (sportifs, acteurs du sport)
 - Fils RSS pour syndication de contenu dans le cadre de la diffusion des contenus du portail
 - Fils RSS d'actualité sportive venant d'autres sites
 - Actualité des colloques et publications dans le domaine (avec comptes-rendus et résumés)
 - Produits multimédias en ligne (revue, dossiers, documentaires...)
-

4. La gestion des fonds spécialisés : photos, films, audio

Le centre d'information se chargera du stockage, conservation et valorisation des fonds.

Le fonds photos :

Une partie de la commercialisation des photos pourra se faire à travers certaines agences mais l'exploitation des fonds restera une priorité pour le musée :

Pour faciliter la consultation des fonds, mise en place d'un chantier de numérisation des fonds libres de droit. Consultation des fonds essentiellement sur poste informatique. Activités culturelles et pédagogiques à prévoir en fonction de ces fonds.

Le fonds films :

Une partie de la commercialisation des photos pourra se faire à travers certaines agences mais l'exploitation des fonds restera une priorité pour le musée :

Pour faciliter la consultation des fonds, mise en place d'un chantier de numérisation des fonds libres de droit. Consultation des fonds essentiellement sur poste informatique. Activités culturelles et pédagogiques à prévoir en fonction de ces fonds.

Partenariat à prévoir avec l'INA, Pathé-Gaumont, la Cinémathèque de Paris...

Le fonds audio :

Une partie de la commercialisation des photos pourra se faire à travers certaines agences mais l'exploitation des fonds restera une priorité pour le musée :

Pour faciliter la consultation des fonds, mise en place d'un chantier de numérisation des fonds libres de droit. Consultation des fonds essentiellement sur poste informatique. Activités culturelles et pédagogiques à prévoir en fonction de ces fonds.

Partenariat à prévoir avec par exemple la Cité de la musique.

5. Valorisation et services payants du centre

Activités culturelles :

- Dédicaces d'ouvrages, de documentaires...
- Colloques et séminaires, expositions, projections
- Activités pédagogiques et culturelles autour des fonds (en particulier les fonds spécialisés) : photographier le sport et les sportifs, filmer un évènement sportif...

Services payants du centre :

- Recherches documentaires, iconographiques ou autres, veille
 - Bibliographies, Dossiers documentaires
 - Commercialisation des photos (photo, numérisation, reproduction sur différents supports...)
 - Productions audiovisuelles
-

Conclusion

Si l'information sportive (actualité et résultats sportifs) est facile à trouver sur Internet, l'information et la documentation scientifique sur l'histoire et la sociologie du sport, l'art et l'esthétique appliquée au sport est beaucoup plus difficile à récolter que ce soit dans les bibliothèques, dans les centres de documentation spécialisés ou même sur Internet. De plus, l'information pédagogique, culturelle à l'attention d'un public non spécialisé, non passionné par le sport, juste curieux de connaître le milieu, son histoire et ses particularités est quasiment absente de la toile et des services d'information ouvert au grand public. C'est dans les deux domaines, que le futur musée national du Sport peut apporter de l'information et de la documentation.

En effet, ce mémoire a tenté de montrer qu'un musée pouvait proposer sur un lieu physique et virtuellement, sur la Toile, de l'information et de la documentation pertinente et attirante pour un large public. Nous avons essayé ici, d'élargir la définition classique de « documentation muséale » ou « documentation » au sens large présente dans la littérature muséographique. Comme nous l'avons vu, cette définition limitée aux fonctions des documentalistes des services des collections n'est plus d'actualité. Avec le développement des systèmes d'information et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, le traitement de la documentation s'est complètement transformé. Il ne s'agit plus seulement de récolter de l'information sur les œuvres pour servir les acteurs culturels des musées. La fonction s'est étendue au grand public. Les musées sont devenus progressivement des lieux de connaissance ; et l'amoncellement de ces connaissances n'ayant d'intérêt que si elle est diffusée à un large public : soit par des outils dédiés aux spécialistes de l'information (chercheurs, journalistes, documentalistes...) par l'intermédiaire de bases de données ou de portails documentaires, soit par des produits pédagogiques ou culturels (expositions, sites internet, dossiers électroniques ou papiers, expositions virtuelles...) dédiés aux publics non spécialisés (familles, scolaires, enseignants...).

Le cas du musée national du Sport, analysé sous l'angle du marketing documentaire, est assez éloquent puisque à l'issue de l'étude nous avons pu mettre en exergue des perspectives intéressantes pour le service d'information et de documentation du futur musée national du Sport :

Quelle information proposer ?

1. de l'information et de la documentation sur des thématiques peu abordées : histoire du sport (en France), évolution des pratiques de l'antiquité à nos jours), sociologie du sport (évolution des comportements, santé, environnement...), ethnologie du sport, esthétique du sport, art et le sport
2. de l'information de qualité (avec validation scientifique) et centralisée sur un portail documentaire ou sur un lieu physique (archives, documents historiques).
3. des produits pédagogiques et culturels (exposition virtuelle, dossiers électroniques adaptés au grand public, aux scolaires, documents pédagogiques pour les enseignants)

4. Une information organisée au sein d'une base de données sur les sportifs et personnalités sportives françaises, les grands événements sportifs

Quel public viser ?

1. Un public lié au monde de l'éducation : famille, scolaire, enseignant, étudiant

2. Un public de non spécialistes du monde du sport

3. Un public très spécialisé, demandant de l'information de qualité : chercheurs, écrivains, maisons d'éditions, journalistes, professionnels du monde du sport (dirigeants), décideurs politiques et financiers, professionnels du monde de l'art et de la culture.

Ces informations nous ont permis dans une dernière partie de proposer trois scénarios pour la création d'un service d'information et de documentation au sein du futur musée national du sport :

1. Un service d'information et de documentation très présent sur le Web par l'intermédiaire d'un portail documentaire et proposant un accueil au public spécialisé sur rendez-vous avec un espace restreint de consultation.

2. Un service d'information et de documentation toujours très présent sur le Web par l'intermédiaire d'un portail documentaire qui privilégie les documents audiovisuels et les produits multimédias, et proposant un accueil au public spécialisé et au public scolaire avec un espace restreint de consultation.

3. Un centre de recherche en histoire du sport présent physiquement et virtuellement sur le Web, proposant des produits documentaires de haute qualité. Et un service d'information et de documentation ouvert à tous pour une consultation ciblée sur différents types de public.

Ces préconisations seront sans doute à affiner au cours d'études supplémentaires.

Ainsi, dans une société de plus en plus attirée par le sport, le spectacle sportif, les mythes et les héros, il serait bien dommage de ne pas constituer un centre de référence en histoire du sport comme il en existe un sur l'histoire de la musique. Occupant toutes les sphères, le sport intéresse en effet un public de plus en plus large, curieux de ce phénomène de société qui arrive à soulever tout un peuple, toutes les couches de la société, toutes les générations au profit de certaines valeurs dites « sportives »⁵². Au prochain musée national du Sport !

⁵² BOLI Claude. Jeux olympiques : Enjeu mondial et fierté nationale. Atlantica. Biarritz, 2008.

Bibliographie

Cette bibliographie a été arrêtée le 6 octobre 2008. Elle est organisée par thématiques et suit les normes Z44-005. décembre 1987. Documentation. Références bibliographiques : contenu, forme et structure et à la norme et NF ISO 690-2 Février 1998 Information et documentation. Références bibliographiques Documents électroniques, documents complets et parties de documents.

Le classement thématique répond à une logique qui suit les réflexions de ce mémoire.

- Généralités : gestion de l'information et marketing documentaire
- Muséologie
- Documentation et musées
- Musées et nouvelles technologies
- Information et documentation sportive

Les recherches documentaires se sont déroulées sur plusieurs sites physiques :

- Le centre de documentation de l'Institut National des Techniques de la Documentation (consultation de la base BDID en ligne)
- La bibliothèque Buffon
- Le centre de documentation du musée national du Sport
- Le centre de documentation de la Direction des Musées de France (consultation de la base de données en ligne)
- La médiathèque de l'Institut National du Sport et de l'Education physique (consultation de la base de données Héraclès en ligne/ signets)
- La bibliothèque du Louvres (consultation de la base de données en ligne)

De plus, certains sites et bases de données ont été particulièrement privilégiés pour compléter les recherches :

- Site de l'ADBS (dictionnaire de la documentation en ligne)
- Site du SUDDOC et base de données en ligne
- Site de l'OCIM
- Site de l'ICOM et base de données en ligne
- Site de la Bibliothèque du Louvres et base de données en ligne

1. Généralités : Gestion de l'information et marketing documentaire

[1] CHAUMIER Jacques, SUTTER Eric. Documentalistes, ajoutez de la valeur à vos services !. ADBS. Paris, 2007. 63 p. Collection : L'essentiel sur....

L'auteur propose des pistes de réflexion, quelques principes méthodologiques et de nombreux exemples pour permettre aux professionnels de l'information et de la documentation de développer des prestations et des services à forte valeur ajoutée et de repositionner ainsi leur fonction.

[2] MUET Florence, SALAUN Jean-Michel. Stratégie marketing des services d'information : bibliothèques et centres de documentation. Paris : Cercle de la librairie, 2001. - 221 p.

Cet ouvrage est un manuel pour l'élaboration d'analyses marketing et donc de stratégies de développement pour les centres de documentation et les bibliothèques.

[3] TOSCA consultants, MAISONNEUVE Marc, TOUITOU Cécile, Logiciels portails pour bibliothèques et centres de documentation. L'offre d'outils de recherche fédérée et de gestion de contenu. ADBS. Paris, 2007. 215p. Collection : Sciences et techniques de l'information.

L'ouvrage présente l'étude réalisée par la société Tosca consultants sur les portails documentaires. La première partie de l'ouvrage présente les composants et l'architecture fonctionnelle d'un portail, les éventuels logiciels complémentaires ainsi qu'une sélection de sites portails de bibliothèques. Quelques tableaux de synthèse permettent de dégager les grandes lignes de l'offre de progiciels. La deuxième partie décrit les caractéristiques fonctionnelles et techniques de huit solutions disponibles sur le marché français, qui toutes offrent à la fois des fonctions de recherche fédérée et de gestion de contenu. Ce document nous a permis de comprendre ce nouvel outil qu'est le portail documentaire.

2. Muséologie

[4] BALLE Catherine. Musées, changement et organisation. Culture et musées. Arles, Actes Sud, 2003, p17-29.

Les musées ont connu, au cours des trente dernières années, de profondes mutations : expansion, rénovation, création, diversification, délocalisation et succès public. Ce processus de développement a supposé une mutation institutionnelle, qu'il s'agisse des activités, des professions, de l'organisation ou de l'insertion du musée dans les sociétés. L'auteur dans cet ouvrage précise la nouvelle organisation complexe des musées et soulève tous les problèmes engendrés par ces changements organisationnels.

[5] DE BARY Marie-Odile, TOBELEM Jean-Michel (dir.). Manuel de muséographie, petit guide à l'usage des responsables de musée. Edition Séguier. Paris, 1998. Collection : Option culture.

Ce petit manuel présente une série de définitions qui sont intéressantes pour les non spécialistes de la muséographie. Nous y avons trouvé la définition de documentation, écrite par des professionnels de musée.

[6] DE CLERQ Steven, LOURANCO Maria. Aperçu de la recherche muséale. In Les nouvelles de l'ICOM, 2004, n°2, p8.

Cet article démontre l'intérêt de la recherche dans les musées pour donner du sens aux œuvres exposées. C'est une activité indispensable pour qu'un établissement obtienne le statut de musée et assure un service public.

[7] DELOCHE Bernard. Museologica, contradictions et logique du musée. Librairie philosophique. Paris, Vrin, 1985.

Cet ouvrage nous a permis d'enrichir la définition de « documentation » chez les professionnels de musées.

[8] DEOTTE Jean-Louis. Le musée, l'origine de l'esthétique. L'Harmattan. Paris, 1993.

Cet ouvrage nous a permis d'enrichir la définition de « documentation » chez les professionnels de musées.

[9] GOB André, DROUGUET Noémie. La muséologie, Histoire, développements, enjeux, actuels. 2^{ème} édition. Armand-Colin. Paris, 2006. 293p. Collection U.

Cet ouvrage consacré à cette discipline émergente de la muséologie consacre un chapitre au rôles et fonctions d'un musée. Par ailleurs le chapitre consacré à la fonction de recherche du musée confirme l'idée que la recherche est une activité qui sous-tend toutes les missions d'un musée.

[10] POULAIN Nadège. La profession muséale en France : entre mutation, diversification et mise en réseau : le cas de l'ICOM. 2003. 141p. Mémoire de DESS. Action artistique, politiques culturelles et muséologie,. Dijon, Université de Bourgogne, 2003. [consulté le 6 juillet 2008]. Accès : <http://www.cortex-cultureemploi.com/france/memoires_ind.html>.

Ce mémoire présente la cas de l'ICOM pour montrer l'évolution de la profession muséale en France. Ce document nous a permis de comprendre les évolutions actuelles et les conflits entre les différentes professions muséales.

[11] TOBELEM Jean-Michel,. Le nouvel âge des musées, Les institutions culturelles au défi de la gestion. Armand-Colin. Paris, 2005. 317p.

L'auteur propose une somme de réflexions sur les mutations du secteur culturel et plus particulièrement celles que connaissent les musées. Influence grandissante de la communication, de la commercialisation de la culture, de la globalisation et de la financiarisation de l'économie sont les thèmes abordés dans cet ouvrage. Ainsi, cet ouvrage nous a apporté une base de réflexion pour comprendre le rôle que peut jouer les services d'information et de documentation dans ces mutations et la place de l'information dans la communication culturelle des musées.

3. Documentation et musée

[12] CAHN Isabelle. La documentation au musée d'Orsay. In la revue du musée d'Orsay. 48/14. 1996. p. 86-89.

Ce document présente le centre de documentation du musée d'Orsay axé sur l'élaboration de dossiers d'artistes dans les différents domaines traités par le musée. Il nous a permis de comprendre la spécificité de la documentation du musée d'Orsay.

[13] CIDOC - Comité pour la documentation. Cahier d'étude n°3. ICOM. 1996. [consulté le 16 juillet 2008]. Accès : <http://icom.museum/study_series_pdf/3_ICOM-CIDOC.pdf>

Ce guide publié par l'ICOM (Conseil International des Musées) propose une introduction aux problématiques de la documentation dans les musées, aborde le rôle de l'ICOM, la profession de documentaliste, la normalisation, la collaboration pour rechercher des standards et les questions de terminologie.

[14] DENECKER Claire. Les compétences documentaires : des processus mentaux à l'utilisation de l'information. Villeurbanne, Presse de l'enssib, [s.d], p45.

Ce document nous a permis d'élargir la définition de la documentation avec la prise en compte des documents audiovisuels.

[15] DIAS, POUX. La naissance du Musée d'ethnographie. La bibliothèque du Musée des Arts et Traditions populaires. Bulletin d'information de l'ABF, 1988, 1^{er} trimestre, n°138, p28-43.

Ce dossier retrace l'histoire d'une discipline, l'ethnologie et couvre un siècle de recherches en ethnologie, depuis la fondation du Musée ethnographique du Trocadéro. Cette science nouvelle s'est développée avec le concours de deux bibliothèques, héritières du Musée du Trocadéro, celles du Musée de l'homme et des Arts et Traditions Populaires.

[16] DUFRESNE Martine. Spécificité et enjeux de la documentation muséale. 1997. 73p. Mémoire supérieur des sciences et techniques d'information et de la documentation. INTD-CNAM. 1997.

Ce mémoire analyse les spécificités de la documentation muséale en abordant à la fois les statuts particuliers des documentalistes dans les musées et le traitement documentaire des œuvres.

[17] ERI Istvan. La documentation outil de gestion et d'information du public. In Museum international. n° 140, 1983. p.255-257.

Ce document évoque de manière classique la notion de documentation au sein des musées.

[18] FERRIOT Dominique et JACOMY Bruno. Problématique d'une rénovation : Musée des Arts et Métiers. In La révolution de la Muséologie des sciences. Schiele B. et Koster E.H. (éd.). Paris, 1998. p22-23.

Ce document nous a permis de comprendre la position du centre de documentation au sein du projet de rénovation du Musée des Arts et Métiers.

[19] GERBER Ecaterina. Communication et documentation du patrimoine culturel sur le Web. CIDOC Board Member, Program Coordinator. ARTEXPO Foundation. Romania, (s.d.). [consulté le 15 juillet 2008]. Accès : <<http://www.willpowerinfo.myby.co.uk/cidoc/infocent.htm>>

Ce document nous a permis de comprendre la notion de "documentation" dans son sens général sans prendre en compte un type de support particulier mais une fonction idéale.

[20] GOEDERT Sophie. Rôle et missions des documentalistes : une dynamique indispensable de médiation informative. In Musées et collections publiques de France. 221-222, 1998-1999. Dossier "Conservateur du patrimoine : un métier pour le troisième millénaire ?". p. 85-87.

L'auteur présente le rôle et les missions des documentalistes au sein des musées d'une manière très classique, s'appuyant sur les textes officiels de la fonction de « chargé d'étude documentaire » dans le culturel.

[21] GRANDET Odile. Bibliothèque de musée, bibliothèque dans un musée ? La médiathèque du musée du quai Branly. In Bulletin des bibliothèques de France, n°4, 2007.

Cet article présente la particularité d'une bibliothèque de musée et plus précisément d'une médiathèque de musée. L'auteur présente l'organisation de la médiathèque et les services proposés au public.

[22] HARRISON Margaret, MC KENNA Gordon. Documentation: a practical guide. [consulté le 22 août 2008]. Accès : <<http://www.mda.org.uk/books>>.

Ce document contient des outils pour la gestion de la documentation muséale : systèmes descriptifs, thésaurus, étude sur les ressources terminologiques, étude sur les logiciels de gestion de collections...

[23] HOGENBOOM Jeanne. Introduction à la problématique de la documentation muséale. In Cahiers d'étude, CIDOC – ICOM. 3, 1996. p. 1-2. [consulté le 23 juillet 2008]. Accès : <<http://icom.museum/cahiers.html>>

[24] LOUIS Christiane, VERRIER Patrice, BRUN Corine, GLE Hélène. Information, recherche, pédagogie et multimédia à la Cité de la musique. In Documentaliste-sciences de l'information. 4-5, juillet-octobre 1998. p. 241-250. [consulté le 5 septembre 2008].

Accès : <http://www.adbs.fr/site/publications/documentaliste/303_1.php>

L'auteur donne dans cette introduction une définition très claire et très précise de la « documentation » dans les musées. Cet article est pour nous une référence.

[25] JOUYS-BARBELIN Corinne. L'incidence de l'objet documentaire sur l'identité professionnelle. Le cas des agents des grands musées nationaux chargés de la documentation scientifique des collections. 2006. 206p. Mémoire pour l'obtention du diplôme supérieur « Chef de projet en ingénierie documentaire », INTD-CNAM. 2006.

Ce mémoire s'attache à montrer ce qu'induit la nature de l'objet documentaire sur l'identité professionnelle quand le document est également objet muséal. Compétences, image de soi, reconnaissance des autres acteurs et statut professionnel sont au cœur d'une problématique que rend plus complexe encore la profonde mutation des musées ces trente dernières années. Ce document nous a permis de comprendre les conflits entre les différents professionnels des musées.

[26] MOORE Michelle. Conservation documentation and the implications of digitisation. Journal of conservation and museum studies, 2001, n°7.

Cet article aborde dans le détail les caractéristiques de la documentation qui est générée par l'activité des conservateurs autour des objets : les étapes de l'analyse qui justifient d'être documentées et les méthodes de documentation qui conviennent. Dans une seconde partie, l'article examine les modalités du passage de cette activité documentaire dans un cadre numérique.

[27] NASSIBA Ibrahim. Centre de documentation du prochain Musée des Cultures du monde. 2002. Rapport de stage DESS, Sciences de l'information et des bibliothèques, Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Villeurbanne), Université Claude Bernard (Lyon), 2002.

Ce mémoire très complet nous a permis d'analyser la méthodologie de la mise en place d'un centre de documentation au sein d'un musée.

[28] TARRETE Odile. Le centre de documentation de tous les musées de France. In Musées et collections publiques de France. n°209, 1995. p. 50-54.

Cet article nous a montré la spécificité du centre de documentation de la Direction des Musées de France.

[29] TARRETE Odile. Editorial, Musées et documentation. In Musées et collections publiques de France. n°212, 1996. p.4.

Cet article nous a donné les bases d'une réflexion sur la notion de « documentation » au sein d'un musée.

[30] TEPENEAG. Le centre de documentation du musée d'art moderne. In Musées et collections publiques de France. n°212, 1996. p. 6-11.

Cet article nous a montré les spécificités du centre de documentation d'un musée d'art moderne.

[31] TEXTIER Bruno, Le Quai Branly ouvre sa médiathèque. In Archimag, n°196, 2006. p36-38.

Cet article présente les particularités de la médiathèque du musée du Quai Branly.

[32] THEOLOGI-GOUTI Penelope. Collections ethnographiques et documentation muséale. In Cahiers d'étude, CIDOC – ICOM. 3, 1996. p. 21-23. [consulté le 23 juillet 2008]. Accès : <<http://icom.museum/cahiers.html>>.

Cet article présente la spécificité de la documentation dans un musée ethnographique.

[33] TOPCHA Virginie. La place des bases de données dans les musées nationaux. 2006, 113p. Mémoire DESS « Chef de projet en ingénierie documentaire », INTD-CNAM. 2006

La place des bases de données d'œuvres au sein des musées nationaux évolue. On observe à la fois des résistances et des changements. L'évolution se fait lentement vers l'avènement de véritables systèmes d'information collaboratifs et vers l'édition partielle des données en ligne.

[34] VINCENT Suzanne. Gestion, traitement, conservation et diffusion des documents dans les musées : la place de l'archiviste. In Archives. Vol.27, n°3, 1996. p53-57.

Cet article donne un aperçu de la situation de la gestion documentaire pratiquée dans les musées tout en examinant la considération accordée à la documentation par rapport à celle accordées aux objets. L'article décrit également les tâches qui incombent aux gestionnaires des collections : documentalistes et conservateurs.

[35] WITT Maria, IHADJADENE Majid. Archives, bibliothèques et musées, actes: the 24th Library Systems Seminar, Paris, [Cité des sciences et de l'industrie], 12-14 Avril 2000. Programme scientifique sous la dir. de Paula Goossens, présidente d'ELAG. - Paris : Cité des sciences et de l'industrie, 2001.

Ces actes de colloques nous ont apporté des pistes de réflexion sur les différents types d'information et de documentation présents au sein des musées.

4. Musées et nouvelles technologies

[36] AUBIN Sophie, La numérisation du patrimoine culturel. Bibliothèques, musées : des savoir-faire à partager. 2003. 121p. Mémoire de DESS, Technologie de l'Information et de la Documentation, INTD-CNAM, 2003.

L'auteur de ce mémoire présente les politiques de numérisation suivies au sein des musées.

[37] BERNIER Roxane, GOLDSTEIN Bernadette (dir.). Public, nouvelles technologies, musées. In Publics et Musées. Presses universitaires de Lyon. n°13, janvier-juin 1998.

Cet article présente une étude de publics réalisée à partir des pratiques des nouvelles technologies dans les musées.

[38] BONTEMPI Julia. Quelle organisation de la documentation dans un musée au défi des Nouvelles Technologies ? Le cas du Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM). 2007, 108p. Mémoire DESS « Chef de projet en ingénierie documentaire », INTD-CNAM. 2007.

Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) renouvellent les capacités des musées en matière de communication, de diffusion de l'information et de mise en réseau des collections. Ce mémoire propose une réflexion sur les répercussions de ces nouvelles opportunités sur la documentation muséale et son organisation.

[39] CAFURI Roberta. Les musées et la fracture numérique. In Les nouvelles de l'ICOM. n°1, 2008. p4-5.

Cet article présente une réflexion sur la thématique des musées et des nouvelles technologies (sites internet et interactifs).

[40] CHAINTREAU Jean-Christophe. Introduction au dossier « les usages des multimédias culturels. In Culture et recherche. n°102, juillet-août-septembre 2004. 24p. [consulté le 10 septembre 2008]. Accès : <<http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/r-cr.htm>>.

Ce dossier sur les nouvelles technologies et les musées est très intéressant. Il traite des différentes problématiques actuelles sur le sujet.

[41] CRENN Gaelle, VIDAL Geneviève. Les Musées français et leurs publics à l'âge du Web 2.0. Nouveaux usages du multimédia et transformations des rapports entre institutions et usagers ?. 2007. [consulté le 4 août 2008]. Accès : <http://www.archimuse.com/ichim07/abstracts/prg_335001554.html>

L'étude proposée analyse les évolutions des sites muséaux par l'étude d'un corpus de 15 sites d'institutions muséales (cinq en Amérique du Nord et 10 en France). Selon les auteurs, l'irruption de nouvelles

potentialités et de nouveaux usages à l'âge du Web 2.0 contribue à modifier les rapports entre les institutions muséales et leurs publics. Les conceptions nouvelles de la création et de la gestion de l'information bouleversent la conception de l'autorité du musée comme détenteur et dispensateur de savoir exclusif.

[42] DALBERA Jean-Pierre. Technologies numériques au musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée. In Culture et recherche. n°112, 2007. p27-28. [consulté le 4 août 2008]. Accès : <http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/documents/cr112_p27.pdf>.

Cet article présente les dispositifs multimédias proposés en ligne et sur place dans l'exposition Trésors du Quotidien du MuCEM.

[43] DALEX Françoise. Le portail documentaire du musée du Quai Branly : la diffusion virtuelle des collections. In Culture et recherche. N°112, 2007. p29. [consulté le 4 août 2008]. Accès : <http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/documents/cr112_p29.pdf>.

La responsable du portail documentaire du musée du Quai Branly décrit la richesse des fonds proposés en ligne et souligne le potentiel du portail : les modes de consultation, l'affichage des résultats et les rebonds entre notices. Les fonctionnalités du portail sont étendues sur place à la médiathèque où les documents audiovisuels et sonores sont consultables.

[44] DELAVEAU-HANNEZO Marie-Caroline. Quelle présence documentaire pour accompagner les activités d'un musée ? La mise en place d'un Centre de Ressources Multimédias au sein d'une structure culturelle : le cas du Musée de l'Homme. 2006, 109p. Mémoire DESS « Chef de projet en ingénierie documentaire. INTD-CNAM. 2006.

Après avoir montré que l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication a bouleversé et modifié l'environnement culturel et éducatif des musées, leurs missions et leurs objectifs, le mémoire porte un regard sur la situation actuelle du Musée de l'Homme et sur son projet de mettre en place un Centre de Ressources Multimédias, accessible via un site Web, puis propose une analyse critique à travers notamment le compte-rendu d'enquêtes effectuées auprès du public de l'établissement.

[45] DELOCHE Bernard. Le musée virtuel : vers une éthique des nouvelles images. Presses universitaires de France. Paris, 2001. Collection Questions actuelles. 265p.

L'auteur philosophe sur la notion de musée virtuel, sur la virtualité de l'art et de l'image. Un peu loin de notre sujet, cet ouvrage nous a permis de connaître les débats qui entourent la notion de musée virtuel au sein de la profession muséale.

[46] DEROUET Marie. Le portail comme nouvel accès au catalogue en ligne : un exemple appliqué au secteur musical. 2002. 137p. Mémoire DESS Infodoc. INTD-CNAM. 2002.

Ce mémoire présente une étude sur le portail documentaire de la Cité de la musique.

[47] DRUBAY Diane. Résultats de l'enquête « Les jeunes de 18/25 ans face aux sites Internet de musée », février 2007, OCIM. [consulté le 20 septembre 2008]. Accès : <http://www.ocim.fr/musette/2resultatsenquetes/enquete_diane.pdf>.

Cette enquête montre que les jeunes de 18/25 ans vont visiter un musée essentiellement pour les informations pratiques : horaires, tarifs, programmation.

[48] GOLDSTEIN Bernadette, Pratiques et représentation des utilisateurs de musées en ligne. *In* Culture et recherche. n°102, juillet-août-septembre 2004. 24p. [consulté le 10 septembre 2008]. Accès : <<http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/r-cr/cr102.pdf>>.

Cet article présente les résultats d'une enquête menée en 2002 pour comprendre les usages et les comportements des visiteurs en ligne mais aussi le lien qu'ils entretiennent avec le musée réel : thème de la visite, but de la consultation, opinions.

[49] ICOM. La définition du musée. In Les nouvelles de l'ICOM. n°2, vol.57, 2004. [consulté le 2 juillet 2008]. Accès : <http://icom.museum/definition_museum_fr.html>

L'ICOM propose une définition du musée.

[50] KARP Cary, HUMBERT Jean-Marcel. Patrimoine numérique et musées de, In Les nouvelles de l'ICOM, Dossier « Musées et patrimoine immatériel ». n°4, vol.57, 2004.

Cet article présente les débats autour de l'inventaire, de la collecte et de la conservation du patrimoine numérique dans les musées.

[51] KEENE Suzanne. L'avenir du musée à l'âge du numérique. In Les nouvelles de l'ICOM. n°3, 2004. [consulté le 10 août 2008]. Accès : <http://icom.museum/pdf/F.news2004/p4_2004-3.pdf>

L'auteur affirme que le musée de l'avenir sera davantage une expérience qu'un bâtiment : les NTIC offrent aux musées un prolongement pour atteindre leurs objectifs mais il faut cependant accepter que cela aura des conséquences sur le personnel et les tâches attribuées.

[52] LE MAREC Joelle. Les études d'usage des multimédias en milieu culturel : une évolution des questions. In Culture et recherche. n°102, Juillet-septembre 2004. p16-17. [consulté le 26 juillet 2008]. Accès : <http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/documents/cr102_p16.pdf>

Cet article indique que des études ont montré qu'il n'y avait pas de concurrence entre les dispositifs techniques et la visite des espaces muséographiques. L'auteur formule l'hypothèse d'une concurrence qui se situerait davantage dans les pratiques professionnelles à l'intérieur des musées.

[53] OCIM. Les institutions muséales et leur site Internet, Synthèse et résultats de l'étude réalisée par l'OCIM. Septembre-novembre 2007. Journées d'études « Sites Internet : quelles ressources pour les visiteurs ? », 21 et 22 novembre 2007, Palais de la Découverte, Paris, 16p.

Ces actes de colloques apportent des éléments supplémentaires sur la composition des sites internet muséaux.

[54] Les musées et l'Internet, In Museum international. Paris, n°204, vol.51, n°4, 1999, p.4-41; n°205, vol.52, n°1, 2000, p.4-41.

Ces deux numéros spéciaux consacrés à l'utilisation du Web par les musées dressent un panorama des avancées les plus récentes et du rôle potentiel d'Internet pour les musées.

[55] Mission de la recherche et de la technologie. Lieux culturels et nouvelles pratiques numériques. n°112, 2007. p.27-28. [consulté le 20 août 2008].

Accès : <http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/documents/cr112_p27.pdf>

Ce numéro est consacré aux nouvelles pratiques numériques dans les lieux culturels : dispositifs in situ (modélisation en 3D pour les reconstitutions, PDA et Wifi pour le guidage de la visite, image haute définition, personnalisation de la visite) et dispositifs en ligne (portail, site internet, avatars).

[56] Musée 2.0, Actes de la conférence du 1^{er} avril 2008 organisée par le centre Pompidou. [consulté le 13 septembre 2008]. Accès :

<<http://www.centrepompidou.fr/Pompidou/Manifs.nsf/0/307C1B86BE7A06A6C12573AA0037BF62?OpenDocument>>

Ces actes proposent parmi d'autres 2 articles très intéressants sur le thème de la politique éditoriale numérique « Les ressources documentaires en histoire de l'art sur le Web : bilan et perspectives » par Alain Depocas et « L'introduction des technologies dans les musées d'art moderne et contemporain : vers de nouvelles relations entre l'institution muséale et ses publics » par Gaelle Crenn et Geneviève Vidal. Ces interventions ouvrent des pistes de réflexions sur les nouveaux produits numériques que peuvent proposer les musées.

[57] NOEL-CADET Nathalie. Les expositions virtuelles comme outil de médiation. In Culture et recherche. n°102, Juillet-septembre 2004, p.14-15. [consulté le 5 septembre 2008]. Accès : <http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/documents/cr102_p14.pdf>

Après avoir décrit les logiques de présentation qui caractérisent les expositions virtuelles patrimoniales et les modes d'accès qu'elles proposent, l'auteur s'interroge sur leur utilisation dans un contexte pédagogique et notamment leur utilisation par le milieu enseignant.

[58] PASCON Jean-Louis. Nouvelles technologies de l'information et de la documentation sur le patrimoine culturel. In Musées et collections publiques de France, Association générale des conservateurs. n°223, 1999. (Dossier thématique « Musées et nouvelles technologies »), p10-13.

L'article présente les nouvelles technologies de l'information et de la documentation sur le patrimoine culturel.

[59] RECHNER Diana, La mise en place d'un nouveau système d'information : étude de cas à la Cité de la Musique. 2003. 95p. Mémoire de DESS, Technologie de l'Information et de la Documentation, Paris, INTD-CNAM, 2003.

L'auteur présente la mise en place d'un nouveau système d'information à la Cité de la Musique.

[60] ROTH Catherine, Vers la création d'un nouvel espace muséal dans le monde numérique ?. In La lettre de l'OCIM. n°78, 11/12-2001. p50-54.

L'article présente la notion de « musée virtuel » et les débats sur le sujet.

[61] RYKNER Didier. Les Musées et Internet. 2007. [consulté le 19 septembre 2008]. Accès : <http://www.latribunedelart.com/Musees/Musees_2007/Communicating_Museums_532.htm>

Cet article présente les caractéristiques des sites internet de musées.

[62] SCHWEIBENZ. Le musée virtuel. In Les nouvelles de l'ICOM. n°3, 2004. p3-5.

Cet article rappelle qu'il n'existe pas de définition du musée virtuel : c'est une extension numérique du musée sur Internet. L'auteur décrit ensuite les quatre étapes qui aboutissent au musée virtuel.

[63] TOBELEM Jean-Michel. L'influence des nouvelles techniques sur le management des musées. In Patrimoine et culture numérique. Berlin, 31 août-2 septembre 2004. 15p. [consulté le 23 septembre 2008]. Accès : <http://www.ichim.org/ichim04/contenu/PDF/0766_Tobelem.pdf>

Cet article s'interroge sur les effets de l'introduction des nouvelles technologies sur le fonctionnement des musées : approche marketing, nouvelle organisation du travail, profils spécialisés.

[64] WELGER-BARBOZA Corinne. Du musée virtuel au musée médiathèque : le patrimoine à l'ère du document numérique. L'Harmattan. Paris, 2001. Coll. Patrimoines et Sociétés. 313p.

Cet ouvrage développe la notion de musée virtuel dans une approche critique des documents numériques exploités sur les sites muséaux et des bases de données multimédias proposées au public. L'auteur s'intéresse donc à l'appréhension documentaire. Ce livre est une référence dans le domaine de la

documentation numérique et plus généralement dans l'évolution des nouvelles technologies au service de la diffusion de l'information et de valorisation des fonds documentaires muséaux.

5. L'information et la documentation sportive

[65] AIESI (The International Association for Sports Information). Actes [du] 10e congrès scientifique. INSEP Publications. Paris, 10-12 juin 1997.

Ces actes de colloque font le point sur l'environnement de l'information et la documentation sportive à travers les différentes interventions.

[66] AIESI, Plaquette de l'AIESI, The International Association for Sports Information, More than 50 years, the sports info world.

Cette plaquette présente l'association et invite les centres à venir participer au réseau.

[67] BOSMAN Françoise, CLASTRES Patrick, DIETSCHY Paul. Le sport, de l'archive à l'histoire. Presses universitaires de Franche-Comté. Besançon, 2006.

Cet ouvrage met à disposition du public les communications présentées au colloque organisé en juin 2005 par le Centre d'Histoire de Sciences Po Paris et le Centre des Archives du Monde du Travail de Roubaix. Il s'agit d'un état des lieux des sources de l'histoire du sport et des voies suivies par les chercheurs qui les exploitent. L'ensemble des contributions permet donc d'effectuer un large tour d'horizon des archives disponibles depuis les fonds publics (Archives nationales, départementales, municipales, musées), fédéraux, associatifs et privés, jusqu'aux grands organismes internationaux liés au fait sportif.

[68] DURRY Jean. Projet des galeries nationales du sport. Musée national du Sport. 1987 (document interne)

[69] DURRY Jean. Projet d'une Cité nationale du Sport. Musée national du Sport. 1998 (document interne)

[70] Collectif. Musées du sport. In Cahier espaces. Editions Espaces Tourismes et loisirs. tome 1 et 2, 2006.

[71] DUGUET Marianne. Création et mise en place d'un système d'information, 2000. Mémoire de DESS Infodoc, INTD-CNAM, Paris, 2000.

Après avoir défini le concept de système d'information et les différentes méthodes de conduite de projet, le mémoire propose un audit de la documentation de Havas Advertising Sports, une analyse des besoins puis suggère un certain nombre de solutions à mettre en œuvre.

[72] GOURARIER Zeev. Note d'intention pour le projet d'un musée national du sport. Musée national du Sport. 2008 (document interne)

[73] PORTE Patrick, Muséographier le patrimoine sportif, Du musée de club à la cité du sport. In Cahier espaces. n°89, 2006. p8-18.

[74] PORTE Patrick. Pour une cité nationale du Sport à Saint-Denis. Musée national du Sport. 2006 (document interne)

Annexes

Annexe 1 : Liste des dénominations dans la base Micromusée du musée national du Sport

Action au porteur
Action nominative
Actions nominatives (carnet d')
Agenda
Album
Album de photographies
Album philatélique
Almanach
Archives
Article (presse)
Autographe
Bande d'envoi de journaux
Bande dessinée
Bande magnétique
Bande sonore
Billet
Billet d'entrée
Billet
Billet d'entrée
Brevet
Brochure
Cahier
Calendrier
Calendrier (feuille de)
Carnet
Carnet d'autographes
Carnet de bord
Carte
Carte d'accréditation
Carte d'adhérent

Carte d'alimentation et de restriction
Carte d'anniversaire
Carte d'identité
Carte de presse
Carte de restaurant
Carte de visite
Carte de vœux
Carte géographique
Carte marine
Carte postale
Carte postale (album)
Carte routière
Carte scolaire
Carte-souvenir
Cartel
Carton à dessin
Cassette audio
Cassette vidéo
Catalogue (commerce)
Catalogue d'exposition
Cd
Cd-rom
Chanson/musique
Chemise cartonnée
Classeur
Communiqué de presse
Contrat
Coupon
Coupure de presse
Coupure de presse (boîte)

Coupure de presse (carton à dessins)
Coupure de presse (porte-documents)
Curriculum vitae
Dépliant
Dictionnaire
Diplôme
Diplôme autre
Diplôme d'honneur
Diplôme de participation
Diplôme de performance
Diplôme de titre
Disque
Disque 33 tours
Disque 45 tours
Disque 78 tours
Disque compact
Document (ensemble de)
Documentaire
Dossier
Dossier à manuscrit
Dossier administratif
Dossier d'exposition (MNS ou autre)
Dossier de candidature
Dossier de candidature aux JO
Dossier de presse
Dossier JO
Dossier matière
Dossier pièces
Dossier thématique
Dvd
Enveloppe
Etiquette
Etiquette de valise
Faire-part
Feuille
Feuille d'arbitrage

Feuille d'émargement
Feuillet
Fiche
Fiche sportive
Fiction
Film
Film 16 mm
Film 17,5 mm
Film 35 mm
Film 8 mm
Film 9,5 mm
Film d'actualités
Film de fiction
Film de reportage
Film de reportage d'actualités
Film documentaire
Film fixe ou photogramme
Flyer
Formulaire
Formulaire d'engagement
Graphe
Guide
Image
Imprimé
Laissez-passer
Lettre
Licence
Livre
Livre d'or
Livre (maquette de)
Livret
Mallette
Mallette documentaire
Mallette pédagogique
Manuel
Manuscrit
Manuel
Manuscrit
Mémoire

Menu
Microfilm (bobine de)
Mode d'emploi
Obligation au porteur
Papier à en-tête
Papier à lettre
Partition de musique
Passeport
Périodique
Périodique (couverture de)
Périodique (varia)
Permis de port d'armes
Petit format (paroles et musique)
Photocopie
Photographie
Photographie (album de)
Photographie encadrée
Photographie (photogramme)
Plan
Plaquette
Plaquette de candidature
Plaquette souvenir
Pochette

Porte-folio
Présentoir
Press-book
Procès-verbal
Programme
Rapport
Rapport d'arbitre
Rapport officiel
Registre
Règlement
Reliure
Reportage
Reportage d'actualités
Revue de presse
Tableau d'honneur
Tapuscrit
Télégramme
Ticket
Ticket de restaurant
Timbre à coller sur pare-brise
Tract
Vidéogramme

Annexe 2 : Questionnaires réalisés dans les musées et dans les services d'informations et de documentations pour réaliser les études

1. Questions sur le service

- Organisation du service
- Position hiérarchique au sein du musée (organigramme)/ entre les services
- Personnel/profils/stagiaires
- Moyens financiers
- Politique documentaire
- Services et produits (payants/gratuits)
- Projets (conservation, valorisation, diffusion)
- Y-a-t-il une bibliothèque au musée, une photothèque, un centre d'archives, une documentation des collections ?
- Comment et par qui sont gérés les supports audiovisuels ?
- Quel système d'information mis en place ?
- Quels outils informatiques : bases de données, portail, site internet
- Quel circuit des documents entre les services ?

2. Questions sur chaque pôle

- Les centres de documentation et les bibliothèques

Responsable, personnel, budget

Politique documentaire, politique d'acquisition

Produits et services documentaires

Consultation/accueil du public

Produits multimédias

Projets du centre et du musée

Systèmes de gestion de l'information

Documentation des collections

- Les centres d'archives

Responsable, personnel, budget

Politique d'archivage, politique de conservation, politique d'acquisition

Produits et services documentaires

Consultation/accueil du public

Produits multimédias

Projets du centre et du musée

Systèmes de gestion de l'information

Circuit du document

Archives administratives/archives historiques

- Les agences audiovisuelles (films et photos)

Responsable, personnel, budget

Stratégie commerciale, politique d'acquisition, politique de conservation

Demandes du public

Projets du centre et du musée

Systèmes de gestion de l'information

Annexe 3 : Questionnaire adressé aux personnes ayant travaillé au centre de documentation du musée national du Sport

Présentation :

1. Poste ou Mission au sein de la Documentation du Musée
2. Dates et durée du contrat au sein du musée

La documentation du Musée :

1. A quoi correspond la Documentation du Musée (définition de la notion de « documentation » pour le musée)
2. Existe-t-il ou a-t-il existé une Politique Documentaire au sein du Musée ?
3. Qui définit cette politique (officiellement et officieusement) et selon quels critères (officiels et officieux) ?
4. Quelle place occupe cette politique au sein de la politique générale du Musée ?
5. Est-ce que la politique documentaire est en concordance avec la politique de conservation du Musée ?
6. Comment a évolué la Documentation du Musée ?

Evaluation du Fonds documentaire du Musée :

1. Quels sont les domaines et les périodes couverts par les ouvrages de la Documentation ?
2. Quels sont les Périodiques de la documentation ?
3. Existe-t-il des dossiers documentaires (j'ai vu ceux des artistes et des sportifs) ?
4. Existe-t-il une littérature grise au sein de la documentation (mémoires, thèses) ?
5. Quelle est votre évaluation du Fonds documentaire (nombre d'ouvrages, périodiques...) ?
6. Existe-t-il d'autres produits documentaires au centre de documentation ?

Etat du Fonds documentaire :

1. Dans quel état avez-vous laissé la Documentation du Musée ?
2. Quelles sont, selon vous, les priorités de la Documentation du Musée ?
3. Savez-vous qui s'est occupé de la Documentation après votre départ ?
4. Connaissez-vous d'autres personnes qui pourraient m'aider dans mon travail d'audit ?

La photothèque :

1. Qui s'occupe la photothèque ?
2. Par quel logiciel documentaire est-elle gérée ?
3. Quelle est la politique de cette base d'images : politique de conservation ?

Documents à analyser :

Avez-vous des documents produits lors de votre présence au musée qui puissent m'aider dans l'évaluation du fonds documentaire : inventaire, mémoire de stage ?

Votre propre opinion :

1. A quoi et à qui sert la documentation du musée (public interne et externe) ?
2. Quelle est la fréquence des visites au centre de documentation du musée ?
3. A votre avis, quels sont les besoins documentaires du musée (des différents publics)?
4. Quelle politique documentaire mettre en place ?
5. Une question très hypothétique : Quel centre de documentation peut proposer le musée en complément de son offre (vitrines et expositions) ? Quel public viser ? Quels produits documentaires proposer ?